{BnF Gallica

L'hypnotisme et le magnétisme, merveilleux phénomènes : léthargie, catalepsie, somnambulisme, suggestions

Source gallica.bnf.fr / BibliothÃ¨que nationale de France

BnF Gallica

L'hypnotisme et le magnétisme, merveilleux phénomènes : léthargie, catalepsie, somnambulisme, suggestions.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

MAGNÉTISME
HYPNOTISME

TPL
C
207

PARIS, DELARUE ÉDITEUR 5, R. DES GRANDS AUGUSTINS

Source gallica.bnf.fr / BibliothÃ¨que nationale de France

L'HYPNOTISME

ET

LE MAGNÉTISME

14
e
207

L'HYPNOTISME

ET

LE MAGNÉTISME

MERVEILLEUX PHÉNOMÈNES

82673

LÉTHARGIE, CATALEPSIE, SOMNAMBULISME

SUGGESTIONS

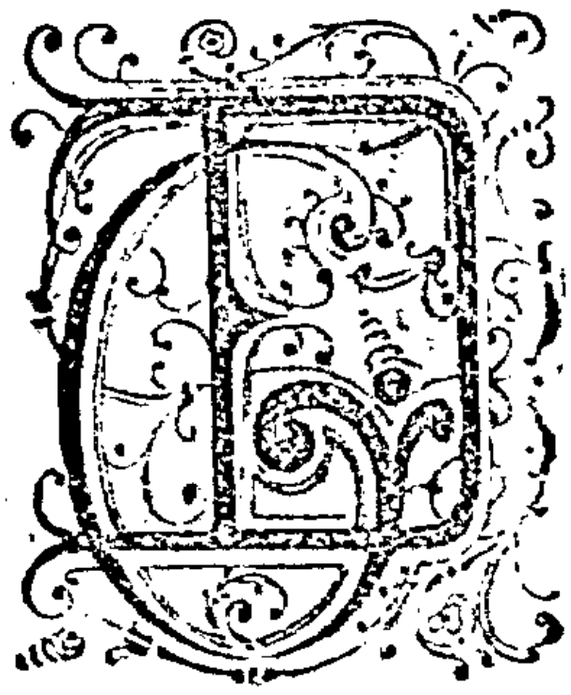

PARIS
DELARUE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

POURQUOI CETTE NOUVELLE ÉDITION

Comme son titre l'indique, ce traité d'*Hypnotisme* et de *Magnétisme* est une œuvre de vulgarisation, résumant *tout* ce qui a été dit et fait jusqu'à ce jour.

S'adressant à la foule de ceux qui n'ont ni la facilité d'acheter ni le loisir de lire les nombreux ouvrages des maîtres, pour sa première édition (publiée à Bruxelles), notre auteur avait fait sa gerbe dans le champ de ses prédécesseurs, en indiquant l'endroit où il avait glané.

Cette licence étant d'usage entre compilateurs, il y avait lieu de penser que personne ne s'en serait formalisé ; mais les éditeurs de l'ouvrage du docteur Cullère[1] ayant pris ombrage d'une compilation qui leur avait fait de trop nombreux emprunts, nous avons, en examinant leur dire, vu que nous pouvions facilement puiser à des sources *plus récentes* et *plus riches* en refondant notre volume; mais

1. *Magnétisme et Hypnotisme*, par le docteur Cullère. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887. Prix : 3 fr. 50.

sans cependant nous priver du concours des auteurs qui seuls jusqu'alors faisaient autorité.

Le Congrès de l'Hypnotisme venait de s'ouvrir, le docteur Luys voulait bien nous autoriser à puiser dans ses attachantes *Leçons cliniques*[1]. Heureux de ce précieux appoint, qui nous permettait de donner à notre livre un regain d'actualité, nous n'hésitâmes pas à reviser nos anciens documents pour pouvoir offrir au public cette nouvelle édition, considérablement augmentée.

Aussi, loin de leur garder rancune, savons-nous gré aux éditeurs de l'ouvrage du docteur Cullère de nous avoir fourni l'occasion de présenter à nos lecteurs un livre plus complet et plus au courant des dernières découvertes.

G. D.

1. *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*, par le docteur J. Luys. Paris, Carré, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 58.

PREFACE

Naguère encore des esprits prévenus taxaient le *magnétisme* de pur charlatanisme; tandis que d'autres, au contraire, ne le voyaient qu'avec une auréole de merveilleux et de surnaturel.

Nous voulons réagir contre cette double exagération, et mettre le magnétisme à la place qu'il a le droit d'occuper dans le domaine scientifique.

Pour cela, nous n'exposons ici que des faits indiscutables et sanctionnés par les autorités les plus recommandables. Nous nous sommes soigneusement abstenu de discussions abstraites, dépourvues d'intérêt pour nos lecteurs, et qui ne conviennent qu'à un public spécial.

En revanche, nous avons développé les diverses méthodes anciennes et modernes employées pour obtenir le sommeil hypnotique et ses admirables effets.

Nous avons également porté notre attention sur tout ce qui concerne les *suggestions*, car c'est par l'étude de leur action sur les névroses que l'hypnotisme est appelé à rendre les plus grands services à la thérapeutique.

En un mot, *théorique* et *pratique*, ce manuel est, pour les gens du monde, le *compendium* métho-

dique indispensable aux fervents de l'hypnotisme.

Le parti que la médecine peut tirer de son application dans une foule de cas est incontestable, et l'avenir bientôt nous fixera sur d'autres points encore controversés.

En attendant, il est utile, pensons-nous, que le public intelligent suive avec sympathie les travaux des savants qui recherchent dans l'*hypnose* de nouveaux et puissants moyens de guérir ou de soulager les maux qui nous désolent.

Le compte rendu suivant montrera qu'ils y ont déjà réussi de manière à nous donner les meilleures espérances.....

N. B. — Pour les personnes désireuses d'avoir sur cette science des détails qui ne pouvaient entrer dans notre cadre restreint, nous donnons, à la fin, la liste des savants ouvrages formant la BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE DU BON MAGNÉTISEUR.

L'HYPNOTISME

ET LE MAGNÉTISME

CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'HYPNOTISME

EXPÉRIMENTAL ET THÉRAPEUTIQUE

Le centenaire de 89 a été pour la France une date mémorable par la glorification de l'industrie, des arts et des sciences en général, et notamment de la *psycho-physiologie*.

C'est, en effet, peu de temps avant la Révolution que le propagateur du *magnétisme*, Mesmer, inaugura ses expériences; et c'est pour constater les transformations radicales et les progrès accomplis par cette doctrine depuis un siècle, qu'en août 1889, le professeur Charles Richet réunit à Paris, en *congrès international*, les plus éminents psychologues, venus de tous les points du monde pour échanger leurs vues avec les nôtres sur des questions d'un intérêt primordial.

L'extrait du compte rendu de ces séances solennelles sera pour nos lecteurs une bonne fortune, et servira d'introduction naturelle à notre ouvrage.

Séance d'ouverture

Jeudi 8 août 1889

M. Dumontpallier, président, ouvre la séance par le discours suivant :

« Messieurs,

« Il serait inutile de tracer devant vous l'historique de l'hypnose expérimentale; je désire seulement appeler votre attention sur des faits rarement expliqués, et qui, à mon sens, ont eu une grande part dans l'origine et le développement des études récentes sur l'hypnotisme.

« A Paris, l'école de la Salpêtrière a grandement contribué à établir les bases de l'*hypnotisme expérimental*, et l'autorité du chef de cette école a ouvert la voie aux chercheurs indépendants.

« A l'hôpital de la Pitié, dès 1881, je poursuivais, avec le concours de deux de mes élèves, les docteurs Paul Magnin et Bérillon, l'étude des agents physiques sur les hystériques hypnotisables. Je n'insisterai pas sur des faits qui sont connus de beaucoup d'entre vous; mais permettez-moi de vous dire dans quelles conditions on fut conduit à Paris à entreprendre les expériences qui ne tardèrent pas à avoir un certain retentissement dans le monde savant.

« C'était en 1876; un homme, qui croyait sa fin prochaine, écrivit à notre grand physiologiste

Claude Bernard qu'il désirait, avant de mourir, savoir si, pendant un quart de siècle, il ne s'était pas fait illusion sur des faits qu'il croyait avoir bien observés. Claude Bernard, président de la Société de biologie, vit dans cette demande un sentiment honnête, et il déféra à ce sentiment en nommant, parmi les membres de la Société de biologie, une commission qui était invitée à vérifier les recherches métallothérapiques du docteur Burq. Les membres de la commission étaient MM. Charcot, Luys et Dumontpallier. Le rapporteur se mit assidûment à la besogne, et après une année de recherches expérimentales, faites sur des malades hystériques du service de M. Charcot, la commission présenta deux rapports dont les conclusions étaient confirmatives des idées du docteur Burq.

« Ce fut pour nous une vraie satisfaction d'avoir pu rendre justice à un chercheur dont le mérite avait été trop longtemps méconnu ; de plus, la commission devait être amplement récompensée : car les expériences qu'elle avait entreprises l'avaient conduite à la découverte importante du *transfert de la sensibilité*. Ce transfert nous l'avions déterminé par les applications métalliques et les courants électriques faibles. Plus tard, nous reconnaissions que toute excitation périphérique, faible et prolongée, pouvait déterminer le phénomène du transfert, et l'avenir nous réservait de constater

que la *suggestion* pouvait nous fournir les mêmes résultats. Voici dans quelles conditions l'action des métaux sur les hystériques fut découverte par le docteur Burq :

« Une jeune femme en état de *somnambulisme provoqué* venait de poser sa main sur un bouton de porte d'appartement et tombait en *catalepsie*. Le bouton était en cuivre.

« Quelle pouvait être l'action du métal sur le phénomène constaté? Le lendemain l'expérience est recommencée, mais l'état cataleptique ne se manifeste pas; on avait eu soin de garnir le bouton de cuivre d'une peau de gant. Telle fut l'origine de la découverte de la métalloscopie.

« C'était donc le magnétisme qui avait révélé au docteur Burq l'action des métaux sur les hystériques hypnotisables; et, vingt-cinq ans plus tard, c'étaient les recherches d'une commission sur la métalloscopie qui devaient conduire ses membres à étudier l'action de l'électricité, des électro-aimants, du fer aimanté et les différents procédés des magnétiseurs pour déterminer le *somnambulisme*, la *catalepsie* et la *léthargie*.

« On pourrait donc dire que Burq a été le promoteur, *inconscient peut-être*, de la renaissance de l'hypnotisme.

« Jusqu'ici nous avons vu les agents physiques déterminer les différentes phases de l'hypnotisme : c'était la lumière, le son, la température, les vi-

brations de l'atmosphère, l'électricité, les aimants qui étaient les modificateurs de la sensibilité. Bientôt (en 1881), le docteur Barety faisait intervenir l'action d'une force neurique rayonnante; c'était revenir à la théorie du *magnétisme animal*. Quoi qu'il en soit des théories physiques, l'expérimentation démontre que l'*expectant attention* et la suggestion n'ont rien à faire dans certaines conditions déterminantes de l'hypnotisation.

« Vous savez, Messieurs, que M. le professeur Bernheim accorde à la *suggestion* une part presque exclusive dans tous les phénomènes de l'hypnotisme, et peut-être le savant professeur de Nancy serait-il disposé à penser que ceux qui l'ont précédé dans l'étude de l'hypnotisme ont fait, de tout temps, de la suggestion sans le savoir. Certes j'applaudis sans réserve au remarquable talent dont M. Bernheim a fait preuve pour soutenir la théorie de la suggestion; il eût été bien difficile de se montrer plus convaincu et d'être plus éloquent que le savant professeur de Nancy, mais qu'il me permette de le dire, « la « vérité est dans les deux écoles de Paris et de « Nancy ». On ne saurait nier l'action des agents physiques pour produire les états somnambulique, cataleptique et léthargique, et la part reste encore assez belle, assez grande à l'école de Nancy, surtout en thérapeutique et en médecine légale. MM. Bernheim, Beaunis, Liébeault et Liégeois

peuvent trouver une ample compensation dans la grande valeur reconnue de leurs travaux.

« MM. Pitres, Grasset, Auguste Voisin, sont en hypnotisme des éclectiques de grand mérite et ont largement contribué à vulgariser les enseignements de cette science nouvelle. A côté de nos concitoyens, je suis heureux de citer les noms des professeurs Delbœuf (de Liége), Ladame, Yung (de Genève) et Forel (de Zurich). Nous devons une mention spéciale aux travaux de notre collègue le docteur Mesnet et aux mémoires du professeur Azam (de Bordeaux), de M. Azam qui avec tant de sagacité analysait en 1860 la célèbre observation où se trouve consignée et étudiée avec des détails si précis la *double personnalité* spontanée et expérimentale.

« N'oublions pas non plus de rappeler qu'un homme qui n'est plus, le professeur Bouley, ce vulgarisateur, cet éloquent défenseur, et de la première heure, des découvertes de l'illustre Pasteur, n'a pas peu contribué à ouvrir à l'hypnotisme les portes de l'Académie des sciences.

« Avec l'appui et le concours de tels hommes la cause de l'hypnotisme était gagnée en France. Bientôt, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Espagne, l'hypnotisme s'imposait aux discussions du monde savant.

« L'Académie de médecine de Belgique n'a-t-elle pas désigné l'un de ses membres, M. le

professeur Masoin, pour la représenter officiellement à notre congrès?

« L'hypnotisme est une science d'expérimentation, sa marche en avant est fatale. Pour assurer son progrès, il suffit de recommander la réserve, de solliciter le contrôle et de n'accepter comme exacts et acquis que les faits qui peuvent être confirmés par tous les expérimentateurs.

« Déjà l'hypnotisme compte d'heureuses applications thérapeutiques et il a fourni de précieux procédés d'analyse en physiologie normale et pathologique.

« Les résultats obtenus tiennent du miracle! disent les incrédules; mais tout paraît miraculeux au début des découvertes nouvelles. Oui, certaines expériences sont troublantes pour l'esprit qui voudrait se reposer dans le quiétisme. Mais quoi qu'on pense, les phénomènes existent, ils sont. On sait dans quelles conditions on peut les produire, en mesurer l'intensité, la durée; en commander le souvenir ou l'oubli aux sujets en expérience. Oui tout cela est troublant; mais cela est, et force est bien de le reconnaître et d'en accepter les conséquences.

« Les faits ne sont plus discutables : l'hypnotisme expérimental et thérapeutique ne fait plus doute pour les savants les plus autorisés — nos présidents d'honneur ne sont-ils pas MM. Charcot, Brouardel, Charles Richet? L'Académie des

sciences de Paris n'a-t-elle pas accordé des récompenses et des encouragements à MM. Paul Richer et Bérillon? Le professeur Brown-Séquard n'a-t-il pas signé la préface de la traduction française du livre de M. Braid? La Sorbonne ne vient-elle pas de donner son approbation à la thèse de doctorat de M. Pierre Janet, thèse où l'*automatisme physique* a été analysé à l'aide des différents procédés fournis par l'hypnotisme?

« Il est inutile d'insister pour établir la raison d'être de notre congrès. Marchons vers les progrès et ne prenons pas souci de l'indifférence des hommes qui ne veulent ni étudier, ni voir, ni entendre! »

Le discours du président est accueilli par des bravos répétés.

Le lendemain, le docteur Bernheim, professeur à la Faculté de Nancy, a lu, développé et discuté, au milieu d'applaudissements incessants, son rapport sur la valeur relative des divers procédés destinés à provoquer l'hypnotisme et à augmenter la suggestibilité au point de vue thérapeutique.

Dans sa séance de samedi, le congrès a adopté, à l'unanimité, les conclusions suivantes, présentées par le docteur Bertillon, et relatives aux applications de la suggestion à la pédiatrie et à l'édu-

cation mentale des enfants vicieux ou dégénérés :

1° La suggestion employée rationnellement par des médecins expérimentés et compétents constitue un agent thérapeutique fréquemment susceptible d'être appliqué avec avantage en pédiatrie ;

2° Les affections dans lesquelles les indications de la suggestion ont été établies chez les enfants par des faits rigoureusement observés sont : les tics nerveux, les terreurs nocturnes, les attaques convulsives d'hystérie, les troubles purement fonctionnels du système nerveux ;

3° La suggestion n'a pas, jusqu'à ce jour, donné de résultats appréciables dans le traitement de l'idiotie ou du crétinisme ;

4° La suggestion, envisagée au point de vue pédagogique, constitue un excellent auxiliaire dans l'éducation des enfants vicieux ou dégénérés ;

5° L'emploi de la suggestion doit être réservé pour les cas où les pédagogues avouent leur complète impuissance. Elle est surtout indiquée pour réagir contre les instincts vicieux, les habitudes de mensonge, de cruauté, de vol, de paresse invétérée ;

6° Le médecin sera seul juge de l'opportunité de l'application de la suggestion contre ces manifestations mentales, qui sont sous la dépendance d'un véritable état pathologique, le plus souvent

héréditaire ; et en aucun cas, nous ne conseillons l'usage de la suggestion en pédagogie, lorsque l'enfant sera susceptible d'être amendé par les procédés habituels de l'éducation. (Voy. p. 145.)

M. J. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy, a étudié les rapports de la suggestion et du somnambulisme avec la jurisprudence et la médecine légale et la responsabilité dans les états hypnotiques.

« Déjà, a-t-il dit en 1884, en parlant de la « suggestion hypnotique dans ses rapports avec le « droit civil et le droit criminel », il a essayé de montrer, par des expériences, que, chez certains sujets, on peut *suggérer* des actes que, une fois réveillés, ils accompliront avec une inconscience absolue. »

Il en tire cette conclusion, d'accord avec MM. les docteurs Liébeault, Bernheim et Beaunis, que, un crime étant commis par suggestion, l'auteur de la suggestion doit être seul puni.

Tout en reconnaissant que cette doctrine est en opposition avec les théories de M. Brouardel et de l'école de la Salpêtrière, M. Liégeois déclare que, « au point de vue médico-légal, s'il y a quelque chose à redouter dans l'hypnotisme, c'est la *suggestion* ».

M. Liégeois a appelé l'attention des membres du congrès sur tout ce qui concerne les hystéri-

ques et leurs fausses accusations; les accouchements sans douleur dans le sommeil hypnotique, avec oubli complet, au réveil, de toutes les circonstances du fait, cet oubli pouvant favoriser des substitutions d'enfants; les faux témoignages produits soit par une suggestion intentionnelle, fortifiée au besoin par une hallucination rétroactive, soit spontanément, par des hystériques ou des enfants.

Avant de se séparer, les membres du congrès ont encore entendu de nombreuses communications de MM. les docteurs Van Eeden et Van Renterghem, d'Amsterdam; de Jong, de la Haye; Lyod Tuckey, de Londres; A. Forel, de Zurich; Fontan, de Toulon; Bourru et Burot, de Rochefort; Gascard, Briand, Laurent, Bérillon, Fort et Paul Magnin, sur les applications cliniques et thérapeutiques et sur les applications psychophysiologiques de l'hypnotisme et de la suggestion.

Un intéressant débat contradictoire s'engage sur l'interdiction des séances publiques d'hypnotisme.

La majorité de l'assemblée estime que l'exercice public de l'hypnotisme peut entraîner les conséquences suivantes :

1° La propagation d'une épidémie mentale, sous forme de manie hypnotique, pouvant donner nais-

sance à diverses névroses et psychoses chez les personnes prédisposées;

2° La réalisation de suggestions posthypnotiques. Qui pourrait nier, dans un cas semblable, la possibilité de l'accomplissement d'une suggestion criminelle à échéance plus ou moins éloignée?

3° L'éducation de misérables qui trouvent dans ces séances des leçons leur apprenant à se servir de l'hypnotisme pour la satisfaction de leurs vices et de leur immoralité. Les attentats à la pudeur sont parfaitement possibles par le moyen de l'hypnotisme, et cela suffirait pour démontrer la nécessité de l'interdiction des spectacles publics où les scélérats peuvent venir s'initier aux procédés d'hypnotisation qui leur permettraient de violer ensuite impunément leurs victimes.

On déclare, de plus, que l'emploi de la thérapeutique suggestive doit rentrer dans les lois et règlements qui régissent l'art de guérir. Mais comme le diplôme de médecin ne sacre pas hypnotiseur, il devient absolument nécessaire que l'enseignement de l'hypnotisme soit introduit d'une manière officielle dans les programmes des facultés de médecine. Il n'est pas besoin pour cela d'exiger des candidats en médecine, au moment de leurs examens de doctorat, la justification de connaissances pratiques dans l'art d'hypnotiser et dans les applications thérapeutiques

des suggestions hypnotiques, comme on leur demande celle des méthodes et des procédés dans l'art opératoire de la chirurgie ou des accouchements.

Après une intéressante discussion à laquelle prennent part MM. Bourdon (de Méru), Paul Magnin, Gilbert Ballet, Masoin (de Louvain), Dekhereff (de Saint-Pétersbourg), Decroix, Forel (de Zurich), Semal (de Mons), Dumontpallier, Bernheim (de Nancy), et Auguste Voisin, le congrès vote à l'unanimité, moins une voix, les conclusions suivantes :

« Le congrès de l'hypnotisme, vu les dangers des représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme,

« Considérant que l'emploi de l'hypnotisme comme agent thérapeutique rentre dans le domaine de la science médicale, et que l'enseignement officiel de ses applications est du ressort de la psychiatrie,

« Émet les vœux suivants :

« I. Les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme doivent être interdites par les autorités administratives, au nom de l'hygiène publique et de la police sanitaire.

« II. La pratique de l'hypnotisme comme moyen curatif doit être soumise aux lois et aux règlements qui régissent l'exercice de la médecine.

« III. Il est désirable que l'étude de l'hypnotisme et de ses applications soit introduite dans l'enseignement des sciences médicales. »

TERMINOLOGIE

DANS LES QUESTIONS D'HYPNOTISME

D'après le rapport de M. Richet, on reconnaît la nécessité d'être fixé sur la valeur des mots employés couramment dans les divers écrits ayant trait à la psychologie physiologique, et les définitions suivantes sont votées par le congrès[1] :

Hypnotisme. — Ce mot, introduit par Braid, signifie *somnambulisme provoqué*. En général, d'après l'acception commune, l'hypnotisme est un somnambulisme provoqué par des actions physiques, alors que le magnétisme serait un somnambulisme provoqué dû à une influence ou à une volonté individuelles.

Magnétisme animal. — Mot vague employé dans les sens les plus divers, s'appliquant surtout aux procédés qui provoquent le *somnambulisme*. Le mot magnétisme signifie, dans son sens usuel, action à distance; il peut s'appliquer à toutes les actions qui amènent le somnambulisme; par exemple : les *passes* dites magnétiques produisent

1. Voir aussi p. 49.

le sommeil magnétique. Le sommeil magnétique est l'état de somnambulisme provoqué; le sommeil hypnotique serait le même état provoqué par une cause un peu différente, c'est-à-dire par des actions physiques au lieu d'une influence individuelle.

Somnambulisme. — État analogue au sommeil, mais en différant par la persistance de quelques phénomènes de la vie de relation. Il diffère de l'état de la veille normale par une modification de la personnalité et une amnésie complète. Le somnambulisme peut être *provoqué* ou *spontané*. Le somnambulisme spontané est un véritable phénomène pathologique plus fréquent chez les jeunes gens et qui survient, le plus souvent, dans le cours du sommeil normal. Le somnambulisme provoqué est amené tantôt par certaines manœuvres dites magnétiques, dont l'action est encore mal déterminée; tantôt par une *suggestion;* tantôt par une sorte d'action physique, telle que la fixation d'un objet brillant, etc.; tantôt, et le plus souvent, par ces diverses causes réunies.

Suggestion. — Par son étymologie, c'est le fait de suggérer (c'est-à-dire d'indiquer par insinuation, sans un énoncé détaillé, un acte ou une idée). Par extension, l'acte ou l'idée suggérés ont pris à tort le nom de suggestion. On dit que l'individu est suggestionné lorsqu'il ne peut pas

résister à l'idée ou à l'acte suggérés. La suggestion a pour point de départ un mot, un signe, un indice quelconque, si peu explicite qu'il soit. Quand le sujet se le fournit à lui-même, c'est de l'*auto-suggestion*. La suggestion mentale serait une suggestion où la personne qui suggère ne fournirait au sujet aucun indice appréciable, à nos sens et à nos facultés, de connaissance normale.

Le congrès vote qu'il y a lieu d'attribuer une différence aux mots d'hypnotisme et de magnétisme. Le terme de *magnétisme* sera réservé à l'étude de tous les faits anciens qu'on a expliqués par la théorique fluidique; celui d'*hypnotisme* désignera spécialement ceux qui sont du domaine plus moderne de la suggestion.

Pour couronner ses travaux, le congrès décide la formation d'une Association internationale d'hypnotisme.

(Extrait de la *Revue de l'hypnotisme* du 1er septembre 1889, et de divers journaux.)

CHAPITRE PREMIER

Le magnétisme à travers les âges. — Usage du magnétisme par les religions et la franc-maçonnerie. — Les prêtres, les devins, les fakirs et les sorciers magnétiseurs.

L'histoire du *magnétisme animal* est intimement liée à celle de l'humanité. Lorsque nous cherchons dans les vieilles chroniques à étudier les mœurs des peuples anciens, à chaque page nous rencontrons des faits dont l'explication rationnelle ne peut être fournie que par les effets du magnétisme.

Le magnétisme a traversé les âges laissant partout des traces de son passage. Soit à l'état barbare, soit à l'état civilisé, tous les peuples, *inconsciemment*, ont eu recours aux phénomènes que produit cet agent merveilleux. Il en est de même des religions.

« Le *magnétisme animal*, disent MM. A. Binet et Ch. Féré, se rattache à une tradition qui s'est développée vers le milieu du seizième siècle; cette tradition, comme l'indique le nom même de magnétisme animal (que Mesmer n'a pas inventé), attribuait à l'homme le pouvoir d'exercer sur ses pareils une action analogue à celle de l'aimant. Il paraît avéré que l'aimant naturel et ses propriétés physiques, l'existence de deux pôles doués de pro-

priétés contraires, l'action à distance, sans contact direct, ont produit une impression profonde sur les esprits.

« Dès l'antiquité on avait vu, ou du moins cru observer que l'aimant possède des vertus curatives, et on l'avait employé comme remède. Cette opinion s'était perpétuée au moyen âge. Dans un livre de Cardan, datant de 1584 (le septième livre des pierreries, p. 186, A. et B), on trouve le récit d'une expérience d'anesthésie produite par l'aimant. L'usage était alors de faire avec l'aimant des anneaux qu'on portait au cou et aux bras pour guérir les maladies nerveuses.

« Peu à peu se fit jour l'idée que le corps de l'homme a des propriétés magnétiques. La première trace de cette doctrine se trouve dans les ouvrages de Paracelse. Cet illustre illuminé soutenait que l'homme jouit, à l'égard de son corps, d'un double magnétisme : qu'une portion tire à soi les astres et s'en nourrit, de là la sagesse, les sens, la pensée ; qu'une autre tire à soi les éléments et s'en sépare, de là la chair et le sang; que la vertu attractive et cachée de l'homme est semblable à celle du karabé et de l'aimant ; que c'est par cette vertu que le *magnès* des personnes saines attire l'aimant dépravé de celles qui sont malades.

« A la suite de Paracelse, un grand nombre de savants des seizième et dix-septième siècles : Glocénius, Burgraeve, Hélinotius, Robert Flud,

le père Kirker, Maxwell, crurent reconnaître dans l'aimant les propriétés du *principe universel* par lequel ces esprits avides de généralisation pensaient expliquer tous les phénomènes de la nature. Ces savants écrivirent des livres volumineux remplis de discussions stériles, d'affirmations sans preuves et d'argumentations dérisoires. »

En réalité l'espèce humaine a soif de tout ce qui touche au merveilleux. Prenez les peuples à leur berceau ou lorsqu'ils approchent de la caducité, et vous constaterez les mêmes phénomènes. A notre époque, où l'on se pique de ne croire qu'à ce qui est scientifiquement démontré, n'avons-nous pas vu l'engouement que le *spiritisme* excita chez une foule de personnes choisies au hasard dans tous les rangs de la société.

Supposer que parmi les adeptes de cette nouvelle incarnation du magnétisme, il n'y avait que des cerveaux faibles, des intelligences déséquilibrées, serait verser dans une grave erreur. Les spirites ont compté et comptent encore dans leurs rangs des gens instruits et possédant une intelligence remarquable. Mais, nous le déclarons de nouveau, le merveilleux seul a la puissance de s'imposer aux masses et de les dominer.

Cette remarque n'échappa pas à la sagacité des fondateurs des différentes religions; c'est ce qui nous explique pourquoi la manière d'officier dans les cérémonies des divers cultes présente une

analogie remarquable avec les procédés magnétiques.

Que l'acte ait lieu dans une mosquée, une synagogue, un temple ou une église, tout y est combiné pour exercer une influence magnétique sur les cerveaux des fidèles.

Les gestes des officiants ne sont que des *passes* magnétiques, l'éclat des ornements, la vive lumière sont de nature à provoquer les effets de l'hypnotisme décrits par Braid; l'odeur des parfums, agissant sur les sens, se combinant avec les sons harmonieux de la musique ou des voix humaines, produit une véritable extase chez les assistants.

Dans la franc-maçonnerie même, pourquoi a-t-on recours, dans l'initiation et dans plusieurs autres cérémonies, à des pratiques terrifiantes, si ce n'est pour impressionner le néophyte et lui *suggérer* d'une façon inoubliable les devoirs qu'il a à remplir en devenant maçon?

Ces cérémonies ont pris naissance en Orient, ce pays du magnétisme par excellence; et elles se sont perpétuées d'âge en âge. Si elles n'offraient qu'un intérêt historique ou ne rappelaient que le souvenir d'une tradition antique, il y a beaux jours qu'elles auraient été abandonnées.

Si les prêtres de tous les cultes tirèrent un grand parti de ces manœuvres, nous n'entendons pas dire qu'ils avaient conscience de se livrer à des procédés magnétiques tels qu'ils nous sont connus

aujourd'hui, mais le résultat était le même, là est le point essentiel.

Les mages, les brahmines, les druides produisaient avec des flèches, des bâtons, des verges, des effets magnétiques plus surprenants que ceux dont nous avons pu être témoins.

Le roi Louis IX, à qui l'on prêtait la puissance de guérir les écrouelles en appliquant ses doigts sur les glandes ulcérées, et en prononçant ces paroles sacramentelles : *Le Roy te touche, Dieu te guérisse!* se livrait tout simplement à une opération magnétique.

Dans l'antiquité, on n'inspirait les pythies du temple d'Apollon qu'en les magnétisant ; il en était de même avec les sibylles, les prêtresses de Cérès et la pythonisse d'Endor.

Les fakirs indiens, pour s'identifier à Brahma, s'hypnotisent eux-mêmes en se regardant le bout du nez jusqu'à ce qu'ils tombent en extase, alors la catalepsie leur permet de rester des semaines entières immobiles dans les positions les plus invraisemblables.

Ces illuminés, dont la secte subsiste depuis près de trente siècles, sont d'étonnants magnétiseurs ; disséminés sur divers points de la péninsule, leurs couvents communiquent entre eux, et ils se transmettent, dit-on, leurs pensées à distance par suggestions hypnotiques.

Le paganisme agonisant légua les pratiques ma-

gnétiques de ses prêtres aux néophytes du christianisme qui recueillirent la moitié de l'héritage; l'autre moitié devint l'apanage du diable et de ses acolytes, les striges ou sorciers et devins.

En 1600, il y avait en France plus de trois cent mille sorciers ou sorcières.

« Le diable, dit Ch. Richet, est dépeint, décrit, étudié; on connaît ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, ses antipathies; on sait comment il vient hanter le corps des malades, on connaît les formules qu'il faut employer pour le chasser, on a des moyens sûrs pour reconnaître les sorcières, des procédés efficaces pour les faire parler et des bûchers pour les exterminer. »

Ces formules variées n'étaient que des procédés magnétiques. Il n'y a pas un des maléfices, des miracles attribués à ces sorciers et à ces devins dont on ne pourrait judicieusement donner l'explication par un des phénomènes que nos expérimentateurs modernes reproduisent scientifiquement.

On signale à ces époques des individus tombant dans un sommeil léthargique si intense qu'on les croit trépassés. C'est dans un cas de léthargie de ce genre qu'un des sectaires des Hussites, après avoir subi la *question*, fut laissé en liberté par le bourreau qui, le voyant étendu sans mouvement, le crut réellement mort.

Certains *maniaques* se faisaient forts de dévoiler les secrets du passé et de prédire l'avenir.

En 1549, à Nantes, après une léthargie de plusieurs heures, sept extatiques, en marchant au supplice, racontaient fièrement ce qui s'était passé dans la ville pendant leur hypnose.

On cite encore de nombreuses moinesses qui tombaient en catalepsie et restaient fort longtemps assoupies et inertes, comme le font aujourd'hui nos hystériques hypnotisées.

Les religieuses de Loudun, que l'on supposait ensorcelées et possédées de démons de différents genres, n'étaient que des magnétisées, auxquelles Urbain Grandier avait suggéré des hallucinations somnambuliques. On sait que l'infortuné prêtre fut brûlé comme sorcier.

Au dix-septième siècle, un Irlandais, nommé Valentin Greatrakes, s'arrogeait le don de guérir les maladies les plus incurables par des moyens empruntés au magnétisme.

« Greatrakes, dit un auteur contemporain cité par Louis Figuier, guérissait comme par enchantement, rien qu'en *touchant* l'endroit malade; loin de se targuer d'un pouvoir miraculeux et divin, il attribuait ces effets salutaires aux émanations balsamiques qui se dégageaient de son corps. »

Vers le milieu du siècle dernier, un prêtre alle-

mand, Gassner, se livrait ostensiblement à la thaumaturgie.

Le bruit des cures merveilleuses qu'il avait opérées s'était promptement répandu dans les pays environnants; et l'on vit plus de six mille malades accourir à Ratisbonne pour solliciter les soins de cet homme extraordinaire qui, dans ses exorcismes, n'exerçait que des manipulations magnétiques.

Mesmer, lui-même, a reconnu que Gassner magnétisait *sans le savoir* et guérissait par imagination.

C'est encore par les mêmes stratagèmes que les convulsionnaires de Saint-Médard, les prophètes du Dauphiné, les moines du mont Athos, etc., etc., avaient le don des langues, voyaient à travers les corps opaques, prédisaient l'avenir et indiquaient aux malades d'infaillibles panacées, tout aussi bien que nos zouaves Jacob et les fameuses *somnambules extra-lucides* de nos foires.

Nous allons voir maintenant le magnétisme animal entrer, avec l'époque moderne, dans une nouvelle phase, et, après des fortunes diverses, passer rapidement du domaine mystique de l'empirisme aux applications rationnelles et pratiques de la science.

CHAPITRE II

Les premiers adeptes modernes du magnétisme animal : Mesmer, Puységur, Deleuze, du Potet, Teste, Braid, École de la Salpêtrière, École de Nancy.

Antoine Mesmer naquit en Allemagne en 1734. Reçu docteur-médecin à la Faculté de Vienne, il choisit pour sujet de sa thèse : *De l'influence des astres, des planètes sur la guérison des maladies.* C'était en substance la doctrine de Paracelse. Dans cette thèse il s'efforçait de prouver que le soleil, la lune et les corps célestes agissent sur les êtres vivants au moyen d'un fluide subtil qu'il appelait *magnétisme animal,* pour marquer ses communes propriétés avec l'aimant. Peu après cette publication, Mesmer se lia avec le père Hell, jésuite, professeur d'astronomie qui, établi à Vienne, guérissait les malades au moyen de fers aimantés.

Mesmer essaya l'efficacité de ce nouvel agent thérapeutique, et obtint certaines guérisons ; néanmoins il ne tarda pas à abandonner les aimants du Père jésuite et se borna à imposer les mains, ou si on le préfère, à faire des *passes*, établissant dès lors une distinction entre le magnétisme animal et l'aimant.

Obligé de quitter Vienne, il vint à Paris et s'ins-

talla à l'hôtel Bouret, dans le quartier de la place Vendôme. C'est là qu'il commença à développer ses théories sur le magnétisme animal et à les mettre en pratique.

Il paraît que les corps savants ne se laissèrent pas prendre aveuglément à ce charlatanisme, car on lui demanda de faire un exposé sérieux de son système. Il céda de bonne grâce à cette injonction, mais il avoue lui-même n'avoir pas convaincu ses adversaires.

En dépit de l'opposition des savants, la nouvelle méthode de traitement produisit un véritable engouement ; tout le monde voulut se faire magnétiser. Mesmer ne possédant plus assez de fluide, pour revivifier les constitutions délabrées de ses nombreux malades, s'adjoignit un *valet toucheur*, lequel magnétisait les patients à la place du maître.

Ce *toucheur* n'étant pas encore suffisant, Mesmer inventa le fameux *baquet* autour duquel il y avait place pour plus de trente personnes. Voici la description de ce baquet merveilleux : au milieu d'une grande salle, dans laquelle d'épais rideaux ne laissent pénétrer qu'une lumière douce et voilée, se trouve une caisse circulaire en bois de chêne, élevée d'un pied environ, c'est le baquet.

Au fond de la caisse, sur une couche de verre pilé et de limaille de fer reposent des bouteilles remplies et rangées symétriquement, de telle sorte que les goulots convergent avec le centre ; d'autres

bouteilles sont rangées en sens inverse et rayonnent vers la circonférence ; l'eau baigne tous ces objets, mais le liquide n'est pas indispensable : le baquet peut être à sec. Le couvercle est percé d'un certain nombre de trous d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles, que les malades doivent saisir. Le silence est complet. Les malades forment plusieurs rangs autour du baquet, s'unissent entre eux par des cordes passées autour de leur corps, ou par une seconde chaîne qu'ils forment en joignant leurs mains. Puis on attend. Tout à coup un air mélodieux se fait entendre : c'est un pianoforte ou un harmonica placé dans une pièce voisine, une voix humaine s'y joint quelquefois.

« Alors, sous l'influence des effluves magnétiques qui s'échappent du baquet, quelques malades, dit Bailly (témoin oculaire) sont calmes et n'éprouvent rien ; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou une chaleur universelle et ont des sueurs ; d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions. Les convulsions sont extraordinaires par leur nombre, par leur durée et par leur force. On en a vu durer plus de trois heures. Elles sont caractérisées par les mouvements involontaires précipités, de tous les membres du corps entier, par le resserrement de la gorge, par des soubresauts des hypochondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris per-

çants, des pleurs, des hoquets et des rires immodérés.

« Elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur ou de rêverie, d'une sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillements ; et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le piano-forte influait sur les malades, en sorte qu'un mouvement plus vif les agitait davantage, et renouvelait la vivacité de leurs convulsions. On voit des malades se cherchant exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection et adoucir naturellement leurs crises.

« Tous soumis à celui qui magnétise, ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, son regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ses effets constants, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. Cet état convulsif est appelé *crise*.

« On a observé que dans le nombre des malades en crise, il y avait toujours beaucoup de femmes et peu d'hommes ; que ces crises étaient une ou deux heures à s'établir, et que dès qu'il y en avait une toutes les autres arrivaient à la file.

« Détail curieux : lorsque l'agitation dépassait certaines limites, on transportait les malades dans

une salle matelassée; on y délaçait les femmes, qui alors pouvaient battre les murs ouatés avec leur tête sans se faire de mal.

« L'engouement produit par le traitement de Mesmer ne tarda pas à se généraliser. Il acheta un hôtel plus vaste place de la Bourse, où il installa quatre baquets, dont un gratuit pour les pauvres. Ce dernier ne suffisant pas, Mesmer s'en alla magnétiser un arbre à l'extrémité de la rue de Bondy, et l'on vit des milliers de malades s'y attacher avec des cordes, dans l'espoir d'une guérison. »

Six ans après son arrivée à Paris, Mesmer sentant que la vogue commençait à l'abandonner, se résigna à quitter la France. Malgré le rapport que Bailly avait fait à la société royale, rapport qui réduisait à sa juste valeur la prétendue découverte du médecin viennois, celui-ci n'en avait pas moins fait d'excellentes affaires. Il possédait une magnifique fortune lorsqu'il se retira de Paris et délaissa ses baquets merveilleux.

Le magnétisme animal, tel que nous le comprenons aujourd'hui, était encore à découvrir, et c'est au marquis de Puységur que l'honneur de cette découverte revient.

« En mai 1784, disent MM. Binet et Féré, M. de Puységur retiré dans sa terre de Buzancy, près Soissons, occupait ses loisirs en magnétisant des paysans à l'exemple du maître, quand un jour

par hasard, il vit se produire un phénomène entièrement nouveau.

« Un jeune paysan de vingt-trois ans, nommé Victor, atteint depuis quatre jours d'une fluxion de poitrine, tombe, pendant qu'on le magnétise, dans un sommeil paisible, sans convulsions ni douleurs. Il parlait, s'occupait tout haut de ses affaires. On pouvait changer sans effort le cours de ses idées, lui inspirer des sentiments gais; alors il était content, imaginant tirer à un prix, danser à une fête. Simple et niais pendant l'état de veille, il devint pendant sa crise d'une intelligence profonde : on n'a pas besoin de lui parler, il suffit de penser devant lui pour qu'il comprenne et réponde. Il suffit aussi de penser certains ordres pour qu'il les exécute. C'est lui-même qui a indiqué le traitement nécessaire à sa maladie. Il est bientôt guéri.

« De Puységur, enthousiasmé par un tel succès, essaya de plonger d'autres sujets dans le sommeil somnambulique, et il constata que les phénomènes précédemment observés se reproduisaient de nouveau. Ne pouvant plus répondre à tous les malades qui s'adressaient à lui, il imagina de renouveler le procédé de Mesmer : il magnétisa un orme planté sur la place du village de Buzancy. Les malades autour de cet arbre, sur des bancs de pierre, enlaçaient avec des cordes qui partaient de l'arbre les parties souffrantes de leur corps et formaient la

chaîne en se tenant par les pouces. Pendant ce temps, M. de Puységur choisissait entre ses malades plusieurs sujets que, par attouchement de ses mains ou à la présentation d'une baguette en fer, il faisait tomber en crise parfaite, dégénérant en un sommeil où toutes les facultés physiques paraissent suspendues, mais au profit des facultés intellectuelles. »

Puységur cherchait surtout à guérir les maladies. Bien que disciple de Mesmer, il avait laissé de côté la plupart des moyens employés par son inventeur. Au lieu de faire ranger ses malades autour d'un baquet, il produisait le sommeil somnambulique par simple attouchement ou par des commandements.

Pendant la grande tourmente révolutionnaire qui régna sur la France, le magnétisme animal fut presque oublié ; et nous ne le voyons reparaître qu'après 1815.

Deleuze, savant naturaliste, publia alors une instruction pratique du magnétisme animal, dans laquelle il voulait démontrer que, le sujet une fois magnétisé n'a plus de communication qu'avec son magnétiseur, et qu'il voit en lui-même le jeu de ses organes, pouvant même indiquer les altérations qu'ils subissent. Comme on le pense bien, aucune preuve n'appuya de semblables assertions.

Les observations de ce magnétiseur ne furent

cependant pas dénuées d'intérêt. C'est lui qui, le premier, reconnut que le sujet une fois réveillé n'a plus aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant son sommeil; et qu'il est incapable de redire les questions qui lui ont été adressées, ni les réponses qu'il y a faites.

Vers la même époque, un Portugais, l'abbé Faria, arrivant des Indes, déclarait dans des discours de forme bizarre, empreints d'idées mystiques, que la cause du somnambulisme réside dans le sujet et non dans le magnétiseur, contre la volonté duquel le sommeil peut se produire. Chaque jour il réunissait chez lui une soixantaine de personnes; il tentait des expériences sur huit ou dix d'entre elles, et dans ce nombre, une, deux, quelquefois plus, tombaient en somnambulisme.

La personne à magnétiser étant assise dans un fauteuil, il l'engageait à fermer les yeux et à se recueillir. Puis, tout à coup, d'une voix forte et impérative, il disait : « Dormez ! » répétant, s'il le fallait, cet ordre trois ou quatre fois. Le sujet, après une légère secousse, tombait quelquefois dans l'état que Faria désignait sous le nom de *sommeil lucide*.

La doctrine de la suggestion était créée, au moins comme mécanisme de la production du sommeil, sinon comme interprétation des phénomènes dits lucides manifestés dans ce sommeil. (Bernheim.)

Nous ne nous arrêterons pas sur les expériences que le baron du Potet fit à l'Hôtel-Dieu de 1825 à 1826, car elles n'offrent aucun intérêt scientifique; mais, en historien impartial, nous jugeons utile de dire un mot du *miroir magique* inventé par ce magnétiseur.

Voici en quoi consistait ce fameux miroir : l'expérimentateur trace avec un morceau de braise sur le parquet un cercle plein, en ayant soin de noircir toutes les parties du cercle : puis il s'éloigne.

Le sujet approche du rond fatidique, le considère d'abord avec un regard assuré, lève la tête, regarde un instant l'assemblée, puis reporte ses regards en bas, à ses pieds.

« A ce moment, dit du Potet, l'on aperçoit un commencement d'effet : sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de vue; il se penche encore plus, se relève, recule de quelques pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre, et respire avec violence.

« On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse : l'expérimenté voit, à n'en pas douter, des images qui viennent se peindre dans le miroir; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir et sa

fureur, tout enfin prouve le trouble et l'émotion qui l'agitent. »

A la lecture de pareilles descriptions, peut-on s'étonner que le nom de magnétisme ait été si souvent associé à celui de charlatanisme?

Malgré les expériences de Bertrand, Noizet, Grégeain, Teste, etc., pendant les quinze années qui suivent, la question du magnétisme animal demeure toujours entourée d'une auréole aussi obscure que mystique.

Ce n'est qu'en 1841, qu'un chirurgien de Manchester, James Braid rappelle un instant, par ses recherches intéressantes, l'attention des savants sur les phénomènes que l'on attribue au magnétisme.

Braid prouve jusqu'à la dernière évidence qu'il n'existe pas de *fluide magnétique*, et qu'aucune force mystérieuse n'émane du magnétiseur. Tous les phénomènes du sommeil somnambulique sont produits par l'état même du patient. La fixation d'un objet brillant avec fatigue, la concentration de sa pensée sur une idée unique, suffisent pour déterminer le sommeil, et le sujet peut s'y plonger par sa propre tension d'esprit sans influence extérieure. « Dans cet état, dit-il, son imagination devient si vive que toute idée développée spontanément ou suggérée par une personne à laquelle il accorde d'une façon particulière attention et confiance, prend chez lui toute la force de l'ac-

tualité, de la réalité. Plus on provoque ces phénomènes fréquemment, plus il devient facile et commode de les ramener : telle est la loi de l'association et de l'habitude. La volonté du magnétiseur, si elle n'est pas exprimée par la parole; ses gestes, s'ils ne sont pas compris par le sujet, ne déterminent aucun phénomème.

« L'attitude qu'on donne au magnétisé, l'état dans lequel on met les muscles de la face, peuvent faire naître chez lui les sentiments, les passions, les actes correspondants à ces attitudes anatomiques, de même que la suggestion de certains sentiments ou passions crée l'attitude ou l'expression mimique corrélative. »

Telle est la méthode de Braid. Les observations faites, pendant ces dernières années, par des savants, reposent entièrement sur les données de cette méthode. A son apparition, elle ne fit pas grand bruit et passa presque inaperçue en France et en Angleterre.

Il n'en fut pas de même aux États-Unis, où Grimes la propagea sous le nom de l'*électro-biologie*. Enfin elle pénétra de nouveau en Angleterre vers 1850, et des savants parmi lesquels se trouvent : J. H. Bennett, Simpson, Carpenter, Hollander, confirmèrent par leurs expériences personnelles l'exactitude des faits que Braid avait avancés.

En France on n'accorda aucune attention à

cette résurrection du magnétisme, sous un autre nom.

Le docteur Lasègue fit paraître en 1865 un mémoire remarquable sur les *Catalepsies partielles et passagères*. L'année suivante, le docteur Liébeault publia un livre intitulé : *Du sommeil et des états analogues considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique*. Cet ouvrage est le plus important qui ait été écrit sur le *Braidisme*.

« Partisan de la doctrine suggestive qu'il a poussée plus loin que Braid et qu'il applique à la thérapeutique, ennemi du merveilleux et du mysticisme, l'auteur cherche à interpréter par des vues physiologiques les phénomènes observés. » (Dr Bernheim.)

Malgré son immense mérite, cette œuvre ne fut considérée que comme une curiosité, et on l'oublia.

Ce ne fut qu'en 1878, lorsque M. le docteur Charcot étudia les effets du somnambulisme chez les hystériques, à la Salpêtrière, que le magnétisme animal captiva de nouveau l'attention des savants et du public. La même année, MM. Bernheim, Liégeois, Beaunis et Liébeault, de la Faculté de Nancy, fondèrent dans cette ville une espèce de clinique où l'on applique le magnétisme au traitement de diverses maladies. C'est de ces deux cliniques qu'est dérivé le nom par lequel on dé-

signe aujourd'hui : *l'École de la Salpêtrière* et l'*École de Nancy*.

Sans être rivales, ces deux écoles ont chacune leurs partisans et leurs critiques. A la Salpêtrière et chez le docteur J. Luys, on enseigne que l'hypnotisme hystérique est toujours caractérisé par la *léthargie*, la *catalepsie* et le *somnambulisme*; de plus on soutient que les phénomènes produits par les suggestions magnétiques soit à l'état somnambulique, soit à l'état de veille, ne peuvent l'être que sur des sujets d'un tempérament hystérique.

Les professeurs de l'école de Nancy déclarent, de leur côté, que leurs recherches personnelles ne leur permettent pas d'admettre invariablement ces trois états classiques.

Ils affirment qu'il a été démontré que le sommeil magnétique se produit aussi bien chez les hommes que chez les femmes, et que la proportion des sujets aptes à entrer en somnambulisme est beaucoup plus grande qu'on ne l'admet d'ordinaire.

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de la question, on se trouve amené à dire avec le docteur Luys : « que l'hypnotisme moderne, tel que l'ont créé les travaux de Braid et de nos contemporains, tant en France qu'à l'étranger, représente actuellement une série de recherches douées de caractères scientifiques suffisamment certains pour lui per-

mettre de revendiquer une part légitime dans le domaine de la neurologie.

« Il est, en ce moment, en période de transition; il émerge des phases nébuleuses qui ont voilé ses lointaines origines.

« Et de même que l'astronomie moderne a longtemps vécu dans l'esprit des hommes sous le nom d'astrologie, en captivant leur imagination par l'affectation d'un pouvoir occulte, cherchant des rapports mystérieux entre les actes de leur destinée et certaines conjonctions des astres; de même que la chimie, cette triomphante conquête du génie humain, a longtemps dominé les esprits par son prétendu pouvoir de transmutation des métaux et ses recherches de la *pierre philosophale*, — de même, il n'est pas illogique d'admettre que les études nouvelles de l'hypnotisme (qui plonge, lui aussi, ses racines dans ce fond de croyance au mystérieux qui appartient en propre à l'humanité) puissent avoir, au fur et à mesure qu'elles seront mieux comprises, des destinées semblables à leurs devancières.

« Les thaumaturges, les sorciers, tous ces magnétiseurs qui furent, à travers les âges, leurs premières incarnations, n'ont-ils pas été pour l'hypnotisme ce qu'ont été les astrologues et les alchimistes pour l'astronomie et la chimie modernes, c'est-à-dire les véritables *précurseurs* inconscients?...

« Les déductions thérapeutiques qui découlent de ces études viennent encore frapper l'esprit en leur faisant voir des applications nouvelles de ces transferts de forces nerveuses inconnues, et dont les effets sont, dans certains cas, destinés à produire des guérisons vraiment *miraculeuses*[1]. »

1. *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*, par le docteur J. Luys. Paris, Carré, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 58.

CHAPITRE III

Définition du magnétisme animal et de l'hypnotisme. — Choix des sujets. — Classification des degrés du sommeil somnambulique. — Hypnotisme des animaux.

On entend par *magnétisme animal* un ensemble d'effets que produit sur une personne le sommeil somnambulique. Longtemps méconnu, le magnétisme était frappé d'une sorte d'ostracisme, et c'est à peine si l'on consentait à lui accorder une place à côté des *sciences occultes*. Il est vrai que ses premiers propagateurs contribuèrent, par leurs étranges pratiques, à jeter le discrédit sur cette belle découverte.

Le temps a fait justice de la puérile infatuation des uns et du dédain des autres. Le magnétisme animal a pris aujourd'hui sa place à côté de l'électricité sa sœur jumelle, qui fut longtemps aussi méconnue. Tout ce que nous savons actuellement sur la manière dont il produit ses merveilleux effets sur les êtres organisés se borne à fort peu de chose.

Comment cette admirable machine qui s'appelle le cerveau humain, est-elle impressionnée par le sommeil somnambulique? Personne ne serait en état de répondre d'une manière catégorique

cette simple question. Peut-être ne le pourra-t-on jamais. Ce qui est fort probable, certain même, c'est que le magnétisme produit non pas la paralysie, comme des auteurs l'ont écrit, mais l'engourdissement d'une partie du cerveau, tandis que l'autre partie est douée d'une suractivité dont les effets se traduisent différemment selon les tempéraments des sujets.

Le *magnétisme animal* procure une sorte de sommeil somnambulique, tantôt léger, tantôt profond, ce qui a permis de le diviser en trois périodes qui sont : la *léthargie*, la *catalepsie* et le *somnambulisme;* c'est la classique sériation admise par les docteurs J. Luys et Charcot.

L'*hypnotisme*, d'après le docteur Richet, est l'ensemble des états particuliers du système nerveux déterminés par des manœuvres artificielles. Le mot *hypnotisme* signifie simplement *sommeil;* le mot *magnétisme* y ajoute l'idée d'*attraction*, parce que le sommeil qu'il provoque à l'aide de *passes* fit d'abord supposer que les sujets étaient attirés vers les personnes qui les magnétisaient[1].

Il y avait dans cette opinion erronée une espèce de vérité : nous verrons, lorsque nous nous occuperons des *suggestions*, qu'en effet le sujet subit, à

1. Voir, dans l'introduction, p. 22, *Terminologie dans les questions d'hypnotisme.*

son insu, une sorte d'attraction qui le soumet à la volonté du magnétiseur.

Quand vous dites que vous avez magnétisé une personne, c'est exactement comme si vous disiez que vous l'avez hypnotisée. Nous avons insisté sur cette définition parce que beaucoup de lecteurs, peu au courant du langage scientifique, pourraient se demander en rencontrant ces deux noms dans cet ouvrage, si *magnétisme* et *hypnotisme* sont deux choses différentes.

Tous les sujets sont-ils *magnétisables?* Oui, dans la grande majorité des cas, mais à une condition expresse, c'est qu'ils s'abandonnent aveuglément à celui qui tente de les endormir.

Quand on soutient, avec certains praticiens, que n'importe quelle personne, soumise ou insoumise à l'idée d'être magnétisée, cède aux *passes* ou à la fascination du regard, on énonce une plaisanterie.

L'expérience a démontré que les sujets résistants ou distraits, et notamment les idiots et les aliénés (dont il est difficile de fixer l'attention assez longtemps pour obtenir l'hypnose), ne peuvent presque jamais être endormis. Posons donc comme principe que, pour obtenir un résultat, il est indispensable que le sujet, quel que soit son âge ou sa constitution, ait une confiance complète.

Il importe surtout de ne pas perdre cette règle

de vue, car, si vous vous trouviez en présence d'un sujet qui, de parti pris, se contenterait de vous rire au nez et se moquerait des paroles que vous lui adresseriez, c'est en vain que vous vous efforceriez de produire sur lui les effets du sommeil magnétique.

Cette affirmation rassurante, soutenue par la majorité des praticiens, semblerait démentir l'original récit que nous lisions dernièrement dans les journaux, et que nous ne citons que pour sa singularité :

« Le tribunal d'Helsingfors, en Finlande, a été le théâtre d'une scène des plus étranges.

« Un jeune étudiant en médecine avait porté plainte contre un docteur de la ville, parce que celui-ci l'avait hypnotisé à plusieurs reprises *sans son autorisation ;* il serait résulté de ces opérations une altération fâcheuse de son système nerveux et un affaiblissement de ses facultés mentales.

« De nombreux témoins étaient cités par le plaignant.

« A la grande surprise du tribunal, les témoins, non seulement se contredisaient absolument entre eux, mais racontaient les choses les plus invraisemblables.

« Personne n'y comprenait rien : on aurait dit une série de fous défilant devant le tribunal.

« Enfin un médecin, témoin également, vint

déclarer devant les juges que son confrère avait hypnotisé tous les témoins et leur avait suggéré les déclarations qu'ils venaient de faire.

« L'audience a été suspendue, puis l'affaire a été ajournée par le tribunal, qui veut faire examiner par quelques sommités médicales ce cas peu commun. »

L'âge et le sexe ont également une importance dont on doit tenir compte. Ordinairement, les paralytiques et les épileptiques, les femmes nerveuses, anémiques, hystériques ou atteintes d'une maladie chronique, sont des sujets prédisposés à subir l'influence de l'hypnotisme.

Les jeunes gens des deux sexes, les hommes dont les cerveaux dociles ont été habitués à l'obéissance passive, les fanatiques, etc., sont très aptes aussi à être magnétisés.

Le praticien doit soigneusement porter son attention sur l'état de santé du sujet, car tout ce qui tend à produire l'affaiblissement nerveux, tel que les excès vénériens, les abus alcooliques, etc., sont autant de causes disposant à l'hypnose.

Peut-on expérimentalement s'assurer si un sujet est plus ou moins sensible à l'influence magnétique ?

Nous ne connaissons pas de moyen pratique assez sûr pour être recommandé à l'étudiant magnétiseur. Le procédé le moins trompeur sera

d'essayer sur le sujet l'effet que produiront sur son état nerveux soit les *passes*, soit la fixation du regard.

Quelques opérateurs tracent sur un carré de carton blanc un point noir d'un demi-centimètre de diamètre, entouré d'un petit cercle, et le font tenir au patient, le coude appuyé sur la table (*sans bouger*), à la distance de dix centimètres, en avant et un peu plus haut que l'orbite des yeux. Quelques sujets, après avoir fixé le point noir pendant cinq minutes, sentent comme un nuage qui voile leur regard, les pupilles se dilatent, les yeux deviennent larmoyants, et le sommeil arrive; chez d'autres, l'effet ne se produit qu'après plusieurs séances. Ce procédé n'est pas nouveau.

Il existe encore en Egypte une antique secte de mages, faisant métier de sorcellerie et de magnétisme. Au lieu de carton, ils prennent une assiette blanche, au milieu de laquelle ils tracent à l'encre deux triangles entre-croisés garnis de signes cabalistiques. Le jeune sujet, après avoir fixé pendant quelques minutes le centre de l'assiette, y voit surgir un point noir qui grossit puis se transforme en mille apparitions bizarres qui valsent sous ses yeux. Il paraît que ces hallucinations produisent les mêmes effets lucides que l'hypnotisme.

Nous donnerons plus loin les moyens employés,

de nos jours, pour obtenir le *sommeil magnétique*.

Ce sommeil varie d'intensité selon les sujets :

Tantôt c'est un simple engourdissement plus ou moins prononcé, avec pesanteur des paupières, souvent suivi d'un sommeil léger. Les sujets entendent ce qui se dit autour d'eux.

Tantôt le sommeil est profond. Les sujets restent en rapport avec leur entourage; mais, au réveil, ils ne se souviennent plus de ce qu'ils ont fait, dit ou entendu pendant l'expérience.

Chez d'autres, pendant ce sommeil profond, l'isolement est complet, et ils ne sont plus en rapport qu'avec leur endormeur.

Dans cet état de *somnambulisme*, le sujet obéit machinalement aux ordres les plus étranges que son maître lui *suggère :* ses membres prendront les positions les plus invraisemblables, si on lui en intime l'ordre; bien plus, ce maître le forcera, *par suggestion*, à changer de sexe; il pourra même, comme nous le verrons plus loin, en faire un voleur ou un assassin.

Quelque plaisante que paraisse la chose, il peut arriver que des sujets demeurent éveillés, tandis que, *par erreur*, c'est le magnétiseur qui s'endort; à preuve le fait suivant :

Un gentleman, désirant être magnétisé, se présenta chez Braid qui, occupé pour le moment, chargea son ami, M. Walker, de l'hypnotiser à sa

place. Quel fut l'étonnement de Braid, en rentrant peu après dans la chambre, de voir celui-ci debout et dormant en catalepsie, tandis que notre Anglais, assis, restait tout éveillé !

Comme exemple de somnambulisme *spontané*, Azam cite un ministre protestant qui s'endort, quand il veut, rien qu'en fermant les yeux et en convulsant ses prunelles.

Dans son service, à la Pitié, M. Dumontpallier avait une hystérique qui tombait en catalepsie et restait immobile, les bras en l'air et l'œil hagard, en se coiffant devant une glace. Il n'avait qu'à fixer son regard sur le miroir, dans l'image des yeux de la femme, pour la réveiller aussitôt.

D'après les recherches de plusieurs observateurs, il semble acquis que les effets du sommeil magnétique ne se produisent pas exclusivement sur l'espèce humaine, mais que les animaux y sont également sensibles.

L'HYPNOTISME CHEZ LES ANIMAUX

La *Revue de l'hypnotisme*, dans son intéressant numéro du 1er septembre 1889, rend compte de la déclaration suivante, faite au congrès international de psychologie physiologique par le docteur Danilewski (de Karkorff) :

« J'ai, dit ce savant, obtenu l'hypnose chez les animaux les plus variés : poule, cobaye,

serpent, crocodile, écrevisse, langouste, grenouille.

« Pour y arriver, il suffit d'immobiliser l'animal pendant un certain temps, par une pression douce, après l'avoir mis dans une position anormale, sur le dos par exemple.

« On voit rapidement survenir une anesthésie complète, la perte des mouvements volontaires et l'absence de réaction à l'occlusion des voies respiratoires.

« La grenouille hypnotisée reste immobile, elle ne réagit pas aux excitations les plus douloureuses, elle se laisse chloroformiser sans résistance. Si on lui ferme les narines avec un morceau de papier, elle ne cherche pas à s'en débarrasser d'un coup de patte, comme à l'état de veille. Ce n'est qu'au moment où l'asphyxie commence, qu'une convulsion fait tomber le papier et que la respiration reprend.

« Si on hypnotise une grenouille, à laquelle on a préalablement enlevé un des hémisphères cérébraux, tout se passe comme précédemment; mais, si on enlève les deux hémisphères, on obtient l'hypnose, c'est-à-dire l'état cataleptoïde, la perte du mouvement volontaire sans anesthésie.

« Chez la poule, l'anesthésie dure une demi-heure;

« Chez la langouste, vingt minutes;

« Chez les autres animaux (serpent, jeune crocodile), de dix à quinze minutes ;

« Chez les animaux sur lesquels on a obtenu les mouvements de manège, par lésion des canaux semi-circulaires, ces mouvements disparaissent dans l'hypnose.

« L'hypnotisme des animaux consiste donc en une sorte de paralysie de la volonté, par une sorte de renoncement à la lutte devant une force supérieure.

« Il est d'autant plus complet que le cerveau est plus apte à sentir sa défaite, c'est-à-dire plus développé.

« La concentration de l'attention joue chez l'homme le rôle de la violence extérieure, douce et continue chez les animaux. »

Déjà, en 1646, l'Allemand Athanasius Kircher arrivait à hypnotiser les poules ; et Czermak, qui le cite, produisait les mêmes effets sur des lapins, pigeons, écrevisses, etc.

Azam parle aussi de saltimbanques charmeurs de coqs.

En 1826, Constantin Balassa, en fixant énergiquement dans les yeux le cheval le plus ardent, et au moyen de douces frictions, faites en croix sur le front de l'animal, parvenait à le tenir en arrêt et à le dominer, sans violence.

Le célèbre dompteur Rarey employait avec succès le même procédé sur les étalons les plus vicieux.

Enfin, les docteurs Wilson, en Angleterre; Béard, à Boston; Ch. Richet et Heubel ont également obtenu l'hypnose chez divers animaux.

Nous avons vu comment Mesmer et ses adeptes magnétisaient aussi des arbres et autres objets inanimés.

CHAPITRE IV

Procédés en usage pour produire le sommeil somnambulique. — Les *passes*, la fixation d'un objet brillant. — La fascination par le regard. — Excitations sensorielles. — Peut-on produire le sommeil magnétique chez un sujet dormant de son sommeil naturel ? — Peut-on être endormi malgré soi ? — Modification des sens pendant le sommeil magnétique. — État de la mémoire. — Réveil.

Les procédés en usage pour produire le sommeil magnétique sont assez nombreux. Nous avons vu précédemment comment opérait Mesmer, nous allons maintenant étudier la manière de procéder de Deleuze et de Teste, puis nous reviendrons succinctement sur la méthode de Braid, et nous décrirons les procédés auxquels ont recours les magnétiseurs actuels.

Afin d'être aussi clair que possible, nous diviserons ces procédés dans l'ordre suivant :

1° Les *passes*, procédé classique (Deleuze) ;

2° Fixation par le sujet d'un objet brillant (Braid) ;

3° Fascination par le regard du magnétiseur (procédé actuellement admis) ;

4° Excitations sensorielles (procédé physiologique).

Les *passes* peuvent se définir en glissement des

mains du magnétiseur le long ou autour du tronc ou des parties adjacentes.

« Dès que vous serez sérieusement d'accord avec le sujet, dit Deleuze, ne gardez près de vous que les témoins nécessaires (un seul, s'il se peut), et demandez-leur de s'unir d'intention avec vous pour faire du bien au patient. Arrangez-vous de manière à n'avoir ni trop chaud ni trop froid, à ce que rien ne gêne la liberté de vos mouvements, et prenez des précautions pour ne pas être interrompu pendant la séance.

« Ensuite, faites asseoir votre malade le plus commodément possible, et placez-vous vis-à-vis de lui, sur un siège un peu élevé, de manière que ses genoux soient entre les vôtres, et que vos pieds touchent les siens. Demandez-lui alors de s'abandonner, de ne penser à rien, ou de ne pas se décourager, si l'action du magnétisme produit chez lui des impressions singulières. Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui.

« Vous restez de deux à cinq minutes dans cette situation, ou jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres; cela fait, vous retirez vos mains en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que la surface intérieure soit au dehors,

vous les élevez jusqu'à la hauteur de la tête; alors vous les posez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement.

« Vous recommencerez cette passe cinq ou six fois, en tournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour les remonter. Vous placez ensuite vos mains au-dessus de la tête, vous les y tenez un moment et vous les descendez en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces jusqu'au creux de l'estomac; là, vous vous arrêtez environ deux minutes en posant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes. Puis vous descendez lentement le long du corps jusqu'aux genoux, ou mieux, si vous le pouvez sans vous déranger, jusqu'au bout des pieds.

« Vous répéterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance.

« Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade de manière à poser vos mains derrière ses épaules pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux et jusqu'aux pieds.

« Après les premières passes, vous pouvez vous dispenser de poser les mains sur la tête et faire les passes suivantes sur les bras en com-

mençant aux épaules et sur le corps en commençant à l'estomac. »

Teste modifia la méthode de Deleuze, voici en quels termes il s'exprime :

« Je crois pouvoir faire observer que le contact absolu des mains sur la tête et l'épigastre n'est pas indispensable ; ce contact, au contraire, est un sujet de distraction et n'ajoute rien à l'efficacité du procédé. J'ai cru remarquer également que les passes qu'on pratiquait le long du rachis n'avaient pas une action bien marquée, et pour mon compte, j'ai depuis longtemps cessé d'en faire usage.

« Enfin, règle générale, toute espèce de contact direct me paraît superflu, et dans l'intérêt même de leur pratique, comme dans l'intérêt des convenances, j'engage les magnétiseurs à s'en abstenir.

« Le plus ordinairement, je me tiens debout devant la personne que je veux magnétiser, et même à une certaine distance d'elle ; après les quelques minutes de recueillement qui doivent précéder toute expérience, j'élève les mains à la hauteur de son front, et je dirige lentement des passes de haut en bas, au devant du visage, de la poitrine et du ventre; seulement à chaque fois que je relève la main, j'ai le soin de laisser tomber mes doigts, de telle façon que leur face dorsale regarde le malade pendant le mouvement

d'ascension et leur face palmaire pendant les *passes.* »

Ce procédé est simple, trop simple peut-être ! aussi ne conseillerons-nous de l'employer que sur des sujets accoutumés déjà au magnétisme.

« La *magnétisation par la tête*, ajoute Teste, est un des procédés les plus prompts et les plus énergiques, mais qu'il ne faut employer que dans les cas où il importe de provoquer rapidement le sommeil. Voici en quoi il consiste : vous vous asseyez en face de la personne que vous voulez magnétiser; vous faites d'abord quelques longues *passes*, de haut en bas, dans la direction des bras, au-devant du visage et suivant l'axe du corps; après quoi, vous étendez les deux mains à quelques pouces du front et des régions pariétales, et demeurez ainsi pendant quelques minutes.

« Tout le temps que dure l'opération, vous variez peu la position de vos mains, vous contentant de les porter lentement à droite et à gauche, puis à l'occiput, pour revenir ensuite au front, où vous les laissez indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à ce que le sujet soit endormi. Alors vous faites des *passes* sur les genoux et sur les jambes, pour attirer le fluide en bas, suivant l'expression des magnétiseurs. »

Ces procédés de magnétisation sont aujourd'hui sinon complètement abandonnés, du moins placés en troisième ligne. Quelques magnétiseurs

font cependant encore usage des *passes* tout en ayant recours à la fascination par le regard. Teste employa également ce procédé pour provoquer le sommeil magnétique.

Il se plaçait vis-à-vis du sujet avec lequel il échangeait un regard fixe et *non interrompu*, jusqu'à ce que l'effet fût produit.

Il n'est pas nécessaire, comme le pensait Teste, que le magnétiseur soit doué d'un regard *vif et pénétrant*. Le point essentiel c'est qu'il tienne son œil fixe sur celui de son sujet pendant toute l'opération.

Ayant déjà décrit le système de Braid, nous nous bornons à rappeler que, si l'on cherche à produire le sommeil magnétique par cette méthode, il est bon de placer au niveau du front, à une quinzaine de centimètres du sujet, un objet très brillant que l'on tient entre les deux doigts, en le priant de fixer cet objet. La lame brillante d'un couteau, mais mieux encore une petite boule argentée ou même un bouchon de carafe, conviennent fort bien pour ce procédé. Il faut avoir soin que la main qui tient l'objet devant les yeux du sujet soit dans une immobilité parfaite. Pour parer à cet inconvénient, M. Mathieu, constructeur d'instruments de chirurgie, a imaginé un petit appareil qui s'attache à la tête de la personne que l'on se propose de magnétiser.

M. le docteur J. Luys emploie avec succès l'ins-

trument tournant qu'on nomme *miroir à alouettes*. Placé sur un guéridon, quand on le met en mouvement, le scintillement précipité des facettes peut endormir simultanément toutes les personnes rangées autour, et qui le regardent fixement.

La *fascination*, dont Teste est l'inaugurateur, est le procédé le plus en vogue actuellement. En réalité, les *passes* et les espèces d'incantations auxquelles se livraient les anciens magnétiseurs ne sont nullement indispensables pour causer les effets produits par l'hypnotisme.

C'est au regard seul que l'on doit attribuer les troubles qui se produisent dans le cerveau et dont la conséquence est le sommeil magnétique. Dans la majorité des cas, le magnétiseur se place devant le sujet et l'invite à le regarder fixement; au bout de fort peu de temps le sujet ferme ses paupières et s'endort.

« On peut opérer, dit le docteur Saint-Elme, le sujet étant debout, à genoux ou assis. Ceci dépend autant de la taille respective des deux expérimentateurs que des résultats que l'on veut obtenir. Pour chacune de ces trois positions, l'opérateur s'arrange de manière à dominer son sujet.

« Pour magnétiser debout, vous vous approchez du sujet en le priant d'appliquer fortement et à plat les paumes des mains sur les yôtres. Vous l'engagez à s'abandonner en toute confiance et à

vous regarder le plus fixement qu'il pourra et sans distraction, tandis que, de votre côté, vous dirigez vos yeux sans interruption sur les siens. Vous devez être placé à une distance telle que ses yeux convergent, c'est-à-dire louchent en dedans et en haut; cinq centimètres nous paraissent être la distance voulue. Alors, à haute voix, vous lui dites : « Regardez-moi bien ! » Quelques soupirs soulèvent d'abord sa poitrine; ses paupières clignotent, s'humectent de larmes; les pupilles, après s'être contractées quelques instants, se dilatent un peu plus tard et se resserrent de nouveau; elles sont alors devenues complètement insensibles à la lumière. Leur contraction initiale tenait simplement à la contemplation d'un objet très rapproché; mais le resserrement secondaire reconnaît pour cause unique l'état magnétique.

« C'est alors le moment, sans quitter le sujet des yeux, de porter légèrement votre tête à gauche ou à droite afin de voir si ses yeux et son corps suivent vos mouvements. Quand il en est ainsi, vous vous éloignez du sujet qui semble attiré et s'avance vers vous. Si vous tournez, le sujet est forcé de vous imiter dans votre évolution en pivotant sur lui-même. Peu à peu, vous détachez vos mains des siennes, et le magnétisé est obligé de vous suivre comme un automate, partout où vous allez, sans pouvoir quitter vos

yeux. C'est le moment de commencer les expériences. »

La plupart des magnétiseurs, qui veulent hypnotiser *par le regard*, opèrent de cette manière.

Voici maintenant le procédé *scientifique* employé de nos jours, par les médecins qui étudient les effets de l'hypnose relativement à la thérapeutique, et notamment par M. le docteur Bernheim, professeur à la Faculté de Nancy, à qui la science est redevable de recherches et d'expériences très curieuses sur ce sujet.

« Je commence, dit l'éminent praticien, par dire au malade que je crois devoir avec utilité le soumettre à la thérapeutique hypnotique, qu'il est possible de le guérir ou de le soulager par le sommeil; qu'il ne s'agit d'aucune pratique nuisible ou extraordinaire; que c'est le simple sommeil qu'on peut provoquer chez tout le monde, sommeil calme, bienfaisant, qui rétablit l'équilibre du système nerveux, etc.

« Au besoin je fais dormir devant lui un ou deux sujets pour lui montrer que ce sommeil n'a rien de pénible, ne s'accompagne d'aucune expérience; et quand j'ai éloigné ainsi de son esprit la préoccupation que fait naître l'idée du magnétisme et la crainte un peu mystique qui est attachée à cet inconnu, surtout quand il a vu des malades guéris ou améliorés à la suite de ce sommeil, il est confiant et se livre.

« Alors je lui dis : « Regardez-moi bien et ne « songez qu'à dormir, vous allez sentir une lour- « deur dans les paupières, une fatigue dans vos « yeux ; ils clignotent, ils vont se mouiller ; la vue « devient confuse ; ils se ferment. » Quelques sujets ferment les yeux et dorment immédiatement. Chez d'autres, je répète, j'accentue davantage, j'ajoute le geste ; peu importe la nature du geste.

« Je place deux doigts de la main droite devant les yeux de la personne et je l'invite à les fixer, ou bien avec les deux mains je passe plusieurs fois de haut en bas devant ses yeux ; ou bien encore je l'engage à fixer les miens et je tâche en même temps de concentrer toute son attention sur l'idée du sommeil. Je dis : « Vos paupières se ferment, « vous ne pouvez plus les ouvrir. Vous éprouvez « une lourdeur dans les bras, dans les jambes ; « vous ne sentez plus rien ; le sommeil vient, » et j'ajoute d'un ton un peu impérieux : « Dormez ! » Souvent ce mot emporte la balance ; les yeux se ferment ; le malade dort.

« Si le sujet ne ferme pas les yeux ou ne les garde pas fermés, je ne fais pas longtemps prolonger la fixation de ses regards sur les miens ou sur mes doigts ; car il en est qui maintiennent les yeux indéfiniment écarquillés et qui, au lieu de concevoir ainsi l'idée du sommeil, n'ont que celle de fixer avec rigidité : l'occlusion des yeux réussit alors mieux.

« Au bout de deux ou trois minutes de fixation, je maintiens les paupières closes, ou bien je les étends lentement et doucement sur les globes oculaires, les fermant de plus en plus, progressivement, imitant ce qui se produit quand le sommeil vient naturellement; je finis par les maintenir closes, tout en continuant la suggestion : « Vos « paupières sont collées, vous ne pouvez plus les « ouvrir; le besoin de dormir devient de plus en « plus profond; vous ne pouvez plus résister. » Je baisse graduellement la voix, je répète l'injonction : « Dormez ! » et il est rare que plus de quatre ou cinq minutes se passent, sans que le sommeil soit obtenu. C'est le *sommeil par suggestion;* c'est l'*image du sommeil que je suggère, que j'insinue dans le cerveau.*

« Les passes, la fixation des yeux ou des doigts de l'opérateur, propres seulement à concentrer l'attention, ne sont pas absolument nécessaires.

« Les enfants, depuis l'âge de raison, quand ils écoutent et comprennent, s'hypnotisent en général très vite et très facilement. Je me contente souvent de leur fermer les yeux, de les tenir clos pendant quelques instants, de leur dire de dormir, puis d'affirmer qu'ils dorment.

« Quelques adultes s'endorment de même, de la façon la plus aisée du monde, par simple occlusion des yeux. Aussi, souvent je procède d'emblée, sans passes ni fixation d'un objet, en fermant les

paupières, en les maintenant doucement closes, en invitant le sujet à les tenir rapprochées et en suggérant les phénomènes du sommeil. Il en est qui tombent rapidement dans un sommeil plus ou moins profond.

« D'autres résistent plus ; je réussis quelquefois en maintenant longtemps l'occlusion des yeux, imposant le silence et l'immobilité, parlant continuellement et répétant les mêmes formules. « Vous « sentez de l'engourdissement, de la torpeur; les « bras et les jambes sont immobiles; voici de la « chaleur dans les paupières; le système nerveux « se calme; vous n'avez plus de volonté, vos yeux « restent fermés; le sommeil vient, etc. » Au bout de quelques minutes de cette suggestion auditive prolongée, je retire mes doigts, les yeux restent clos ; je lève les bras du sujet, ils restent en l'air : c'est le *sommeil cataleptique*.

« Si chez quelques-uns, on réussit mieux en procédant avec douceur, chez d'autres, rebelles à la suggestion douce, il vaut mieux brusquer, parler d'un ton d'autorité pour réprimer la tendance au rire ou la velléité de résistance involontaire que cette manœuvre peut provoquer. »

Si le lecteur a lu attentivement le passage que nous nous sommes permis d'emprunter au livre du docteur Bernheim, il aura acquis la conviction que, pour ne pas rencontrer des insuccès presque inévitables, lorsque l'on cherche à plonger un

sujet dans le sommeil somnambulique, il fallait posséder un certain tact joint à une grande habitude d'observation. En effet, celui-là seul qui est doué de ces qualités est apte à bien se rendre compte de la nature du sujet, et peut immédiatement recourir au procédé le plus efficace pour obtenir le sommeil.

Maintenant examinons succinctement quelles sont *les excitations sensorielles* qui provoquent le sommeil hypnotique. M. le professeur Charcot a le premier signalé l'influence des excitations violentes pour produire l'hypnose.

En première ligne on peut citer l'apparition brusque de la lumière solaire dans une chambre obscure, l'action de regarder le soleil en face, l'incandescence subite d'une lampe au magnésium, d'une lampe électrique. Chez les grandes hystériques, l'excitation intense produit immédiatement la catalepsie. Qu'elle soit assise à travailler, debout, ou en marche, la malade est aussitôt figée dans l'attitude où elle a été surprise, avec une expression de frayeur sur la face et dans le geste. Un coup de sifflet, le bruit du tamtam produisent les mêmes effets. Certains sujets fréquemment hypnotisés tombent presque instantanément en catalepsie, au moindre bruit. Weinhold et Heidenhain ont déterminé l'hypnose en faisant entendre d'une façon continue le simple tic-tac d'une montre.

Diverses odeurs, notamment celle du musc, peuvent quelquefois produire le sommeil hypnotique. La chaleur exerce également une influence marquée sur quelques personnes. Berger dit avoir produit l'hypnose sur une personne dormant de son sommeil naturel, en tenant ses mains proches de la tête de la dormeuse. Il a obtenu les mêmes résultats en se servant de plaques métalliques modérément chauffées. La frayeur, l'intimidation, se sont montrées souvent d'excellents moyens de magnétisation.

Une question controversée et qu'il serait important d'élucider est celle-ci : Peut-on plonger dans un état de sommeil somnambulique un sujet qui dort naturellement?

A l'appui de l'exemple cité plus haut par Berger, des magnétiseurs de profession et des savants connus répondent affirmativement; d'autres expérimentateurs, dont les opinions ne peuvent être rejetées à la légère, répondent négativement.

D'après le docteur Beaunis, le sommeil somnambulique n'étant qu'un sommeil anormal, on peut, du moins pour certains sujets, faire passer le dormeur du sommeil naturel au sommeil hypnotique, sans le réveiller. Telle est aussi, d'après expériences, l'opinion des docteurs Geischdlen et Bernheim. Ce point est sérieux : car le sommeil normal étant très léger et souvent presque nul chez les aliénés, si l'on parvenait à profiter de

leurs instants de sommeil pour les hypnotiser, on pourrait sans doute améliorer leur état.

Autre question : Pourrait-on hypnotiser aussi, durant leur sommeil naturel, des criminels, pour en obtenir des aveux ?

A ce sujet, dans le numéro de janvier 1880 de l'*Encéphale*, le docteur E. Laurent raconte une expérience faite par lui sur un jeune prisonnier :

« L... alla un jour avec sa maîtresse à une foire aux environs de son village. Celle-ci vola un cheval avec une voiture et les lui confia en le priant de ramener bête et attelage à la maison, lui disant qu'elle les avait achetés. Telle est du moins la version de L..., qui fut arrêté pour complicité de vol.

« Je me demandai, dit le professeur, s'il ne serait pas possible d'obtenir la vérité de L... pendant son sommeil hypnotique. Je tentai l'expérience.

« Je ne crois pas avoir fait là rien de contraire à la morale professionnelle. J'ai cherché simplement à résoudre un problème scientifique et je n'eus jamais l'intention de me servir de ce moyen pour faire condamner ou absoudre personne. J'étais et je reste lié par le secret professionnel. En publiant ce fait ici, je ne me délie nullement. En effet, que signifie L... pour les lecteurs ? Rien, absolument rien ; c'est un être fictif, la donnée d'une équation à résoudre. »

Ayant hypnotisé le détenu, M. Laurent lui demanda s'il savait que l'attelage avait été volé, et comme il se récriait, il lui dit qu'il mentait, et l'endormi répondit : *oui*. M. Laurent lui ayant alors adressé la question en sens inverse, la réponse fut *non*; c'est-à-dire qu'il avoue le pour et le contre suivant l'ordre du magnétiseur.

« J'ai beau, ajoute le docteur, lui ordonner de dire la vérité; la vérité, pour lui, c'est ce que je lui dirai, ce que je lui ferai croire. Son moi volitionnel n'existe plus. Il ne possède plus ce « vouloir à deux tranchants qui peut se « tourner dans un sens ou dans l'autre, vers « le oui ou le non »; sa volonté n'est qu'une girouette désorientée, obéissant aux impulsions d'une autre volonté plus puissante qui la dirige et la gouverne.

« J'aurais pu faire tout avouer ou tout nier à cet homme; j'aurais pu le faire jurer la main sur un brasier. Mais la vérité? Impossible de la démêler.

« L'état de nos connaissances actuelles ne nous permet pas de savoir si l'hypnotisé obéit à sa conscience ou à la volonté qui le tient sous sa dépendance. Aussi, à la question : Peut-on, par l'hypnotisme et la suggestion, obtenir la vérité d'un criminel réticent? je répondrai : C'est peu probable.

« Il n'en serait pas de même, ainsi que MM. Lié-

geois et Burot l'ont démontré, d'un criminel qui aurait commis son crime sous l'influence d'une suggestion. »

Pour en revenir à ce que nous disions plus haut, s'il était définitivement établi qu'une personne dormant d'un sommeil naturel peut être amenée à un état somnambulique, cette perspective n'aurait rien de rassurant : car des scélérats qui se seraient mis au courant des procédés de magnétisation auraient là un moyen presque infaillible pour perpétrer les crimes les plus invraisemblables.

Nous croyons, avec Braid, qu'en thèse générale l'état somnambulique ne peut être déterminé, à aucune période, sans l'acquiescement formel et libre de la personne.

« Le sommeil provoqué, dit Bernheim, ne dépend pas du magnétiseur, mais du sujet : c'est sa propre foi qui l'endort ; *nul ne peut être hypnotisé contre son gré s'il résiste.* » — « A moins, répond le docteur Beaunis, que la personne n'ait déjà été hypnotisée. »

Chez le sujet plongé dans le sommeil magnétique les sens subissent des modifications que nous croyons devoir mentionner :

Pendant la *léthargie* tous les sens sont éteints, à l'exception parfois de l'ouïe qui veille encore, comme dans le sommeil naturel.

Pendant la *catalepsie* les sens se réveillent par-

tiellement; le sens musculaire, notamment, retrouve son activité.

Enfin, pendant le *somnambulisme* ils ne sont pas seulement réveillés, mais exaltés d'une façon extraordinaire. A plusieurs mètres de distance des malades ressentent le froid produit par le souffle buccal (Braid).

Le sens visuel présente aussi souvent une suractivité telle que l'étendue et l'acuité de la vue peuvent être doublées, etc. L'odorat peut être si développé que le sujet retrouve, guidé par l'odeur, les morceaux cachés d'une carte de visite qu'on lui a fait sentir avant de les déchirer (Taguet). L'ouïe est tellement fine qu'elle perçoit une conversation faite à voix basse à une distance plus ou moins grande (Azam).

La mémoire est beaucoup plus vive chez le sujet hypnotisé. M. Richet endort une malade, lui récite quelques vers, puis il la réveille. Elle n'en a plus souvenance. Il la rendort, elle se rappelle parfaitement les vers. Il la réveille, elle a oublié de nouveau.

Le docteur Luys comptait parmi les auditeurs assidus de ses remarquables conférences Mlle V***, professeur de langues étrangères, qui depuis un certain temps suivait assidûment ses leçons; il lui demande, un jour, si cela l'intéresse, elle répond qu'elle y vient avec plaisir, mais que c'est trop *technique* pour qu'elle y comprenne quelque chose.

L'ayant mise en état de somnambulisme, il lui dit : « Vous n'êtes plus Mlle V***, mais M. Luys, et vous allez faire la conférence. » Aussitôt, l'hypnotisée s'incarne dans la personne du maître, et imitant son geste et son organe, elle se met à répéter, sans se tromper, tout une leçon qu'elle lui avait entendu réciter il y avait plus d'un an.

Bottey cite aussi un jeune hypnotisé à qui il dictait une page d'écriture qu'il lui enlevait dès qu'elle était remplie, en ne lui laissant qu'une feuille blanche sur laquelle l'écrivain relisait et ponctuait son texte, comme s'il l'avait encore sous les yeux.

Du réveil. — On a cru longtemps qu'il était difficile de réveiller une personne plongée dans le sommeil hypnotique. C'était une erreur dont l'expérience a fait justice. Pour réveiller le sujet magnétisé, il suffit généralement de lui dire : « Je vais vous réveiller, » et s'approchant de lui on lui souffle légèrement sur les yeux, après avoir ouvert ses paupières si elles sont closes. On peut remplacer le souffle de la bouche par celui d'un soufflet, ou en projetant quelques gouttes d'eau sur son front. Chez les hystériques, si ces moyens restent sans effet, on presse sur la région ovarienne.

Posons du reste comme règle que, dans la plupart des cas, une personne hypnotisée se réveille-

rait d'elle-même si le magnétiseur ne la faisait sortir de son état somnambulique. Le sujet, une fois réveillé, se frotte les yeux, ne fait entendre aucune plainte, ne prétend pas avoir ressenti la plus légère fatigue, et n'a aucune conscience de ce qui lui a été dit et fait, ni du temps qui s'est écoulé pendant l'expérience.

Le véritable danger que présente l'hypnotisme ne réside en réalité que dans le pouvoir que l'expérimentateur peut acquérir sur le sujet. Pour y parer, M. le docteur Beaunis recommande expressément de ne jamais opérer seul d'hypnotiseur à hypnotisé, mais de le faire soit en public, soit en présence d'un tiers autorisé, mari, parent, etc. En suivant strictement cette recommandation, le sujet se trouvera à l'abri de toute tentative qui n'aurait pas pour but son soulagement ou l'intérêt de la science, et de son côté le praticien n'aura à craindre aucun soupçon ni aucune supposition malveillante.

« Il est vrai, dit-il, qu'un individu pervers pourra toujours abuser du pouvoir qu'il aura acquis sur sa victime; mais nous ne pouvons pas non plus empêcher un vaurien de faire servir à empoisonner les gens les substances que le médecin emploie pour les guérir.

« D'ailleurs, ajoute-t-il, les personnes qui ont pour entrer en hypnotisme une aptitude dont le premier venu, le sachant, pourrait profiter dans

un but criminel, peuvent s'en garantir d'une façon qui réussit toujours : il suffit de leur *suggérer*, à l'état de somnambulisme, que, pendant un temps convenu, personne ne pourra les endormir, en précisant au besoin, avec leur consentement, les personnes auxquelles on veut conserver la faculté de les magnétiser. »

Grâce à cette précaution prudente toutes tentatives restent vaines.

CHAPITRE V

Suggestions données par l'imagination seule. — Suggestions motrices. — Paralysies suggérées. — Perversion des sens. — Transformation des sexes. — Suggestions à longue échéance.

Le domaine de la *suggestion* est immense; il n'y a pas un seul fait de notre vie mentale qui ne puisse être reproduit et exagéré artificiellement par ce moyen.

La suggestion est une opération qui reproduit un effet quelconque sur un sujet en passant par son intelligence; tout effet suggéré est le résultat d'un phénomène d'*idéation*.

En réalité, nous subissons tous dans la vie des *suggestions*. Le peintre qui s'efforce de reproduire sur la toile les traits du modèle qui pose devant lui doit se *suggérer* l'image de ce modèle, sinon il serait incapable de lui donner la ressemblance; le comédien qui personnifie un personnage créé par l'imagination de l'auteur est forcé inconsciemment de se *suggérer* l'idée qu'il est bien l'individu du rôle, autrement le pauvre artiste serait simplement ridicule. Nous sommes donc ici-bas les humbles serviteurs d'idées qui se *suggèrent* d'elles-mêmes à notre esprit sans l'aide d'aucun magnétiseur.

Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a reconnu l'influence que l'idée exerce sur l'esprit, mais ce n'est que dans ces derniers temps qu'il a été démontré combien cette influence est grande. « Si, par exemple, dit Bennett, vingt personnes choisies au hasard regardent fixement un objet pendant vingt minutes, il se produira, principalement chez les plus jeunes, un dérangement dans les fonctions de leurs cerveaux, et l'on pourra leur *suggérer* les idées les plus étranges. Il semble que leurs facultés mentales trop fatiguées perdent le pouvoir de contrôler n'importe quelle idée qui leur est imposée. »

L'individu plongé dans cet état n'a plus de volonté propre : on lui dit de marcher, il marche; il veut s'asseoir, on le lui défend, il reste debout. J'ai vu une personne incapable de parler parce qu'on lui avait défendu d'ouvrir la bouche; elle n'osait approcher d'un objet ou se sentait entraînée vers lui irrésistiblement; elle était dans l'impossibilité de traverser une ligne réelle ou imaginaire tracée sur le plancher; son bras suspendu et posé comme si elle buvait, ou le corps arrêté comme si elle dansait; enfin, on l'obligeait à se promener, à danser, à courir, ou, assise sur une chaise, on la faisait galoper comme si elle avait été à cheval.

Beaucoup d'animaux, nous l'avons vu, paraissent être susceptibles de ressentir l'influence des

suggestions, et sont ainsi incapables de mouvements volontaires ou sont attirés vers un objet. Le corps long et étincelant des serpents, les yeux brillants d'autres animaux, fascinent les oiseaux et en font une proie facile. Des individus qui regardent fixement le fond d'un précipice éprouvent les mêmes effets et ressentent une envie, dont ils ne peuvent se rendre maître, de se précipiter au fond de l'abîme, bien qu'ils sachent que leur destruction est certaine.

Chez le sujet qui se trouve dans cet état toutes les sensations peuvent être augmentées, perverties ou détruites par l'intermédiaire d'idées suggestives. Selon l'idée communiquée, le sujet éprouvera sur la peau une sensation de brûlure, de froid ou d'engourdissement. On lui fera voir des objets absolument différents de la forme qu'il leur prêtera ; ainsi, sur une feuille de papier blanc on lui suggérera l'idée qu'il y a une admirable aquarelle, il en sera convaincu. L'odorat sera perverti de la même façon. Un individu tient une rose odorante dans sa main, vous lui suggérez l'idée que c'est un oignon, il vous croit.

Nous verrons plus loin que le sexe même peut être changé par suggestion. Une dame prendra les manières, le ton de voix de son mari, et se laissera suggérer qu'elle est dans un pays très éloigné et tout autre que celui où elle réside.

Ce qui est fort curieux dans ces phénomènes,

c'est qu'une personne peut être parfaitement consciente de ce qu'elle fait, et même des choses ridicules qu'on l'oblige à accomplir, et cependant être dans l'impossibité de résister à la *suggestion* qui lui est faite.

Des phénomènes d'une nature semblable se sont produits dans tous les temps, et c'est à ces sortes de *suggestions* que l'on doit rapporter les actes fantastiques qui se sont passés au moyen âge, tels que le *mauvais œil*, la baguette divinatoire, etc.

De nombreux sujets sont les victimes des *suggestions* qu'ils se donnent sans l'intervention d'une tierce personne. Témoins les deux cas que nous empruntons à l'ouvrage de Bennett, et qui ne sont malheureusement pas rares :

« M. Macfarlan, droguiste, à Édimbourg, dit ce savant, me raconta qu'un jour un boucher fut transporté dans sa boutique. Cet homme, victime d'un accident terrible, avait glissé en essayant de suspendre une énorme pièce de viande au-dessus de sa tête, et le crochet lui avait pénétré dans le bras de sorte qu'il se trouvait lui-même suspendu. Cet homme était pâle, son pouls presque insaisissable, et disait éprouver des douleurs atroces. On ne pouvait lui remuer le bras sans lui occasionner des souffrances horribles, et, pendant que l'on coupait les manches de son habit, il ne cessait de pousser des cris. Eh bien ! lorsque le bras fut mis

à nu, on reconnut qu'il n'avait reçu aucune blessure : le crochet n'avait fait que traverser la manche de l'habit. »

Voici le second cas : « Le révérend M. Stevens m'apprit que récemment on avait conçu des soupçons sur une femme que l'on accusait d'avoir empoisonné son enfant nouveau-né. Le cercueil fut exhumé, et le procureur fiscal, qui était présent ainsi que les médecins, pour examiner le cadavre, s'écria qu'il sentait déjà l'odeur de la décomposition et se trouva mal. On fut obligé de le reconduire chez lui. En ouvrant le cercueil, on reconnut qu'il était vide, et l'on s'assura ensuite qu'aucun enfant n'était né, et que conséquemment aucun meurtre n'avait été commis. »

« La suggestion n'agit pas avec la même intensité sur tous les individus, disent MM. Binet et Ferré. Cela n'a rien de surprenant : pour qu'il en soit autrement, il faudrait que tous les cerveaux aient été fondus sur le même modèle. »

D'après ce que nous avons exposé, le lecteur comprendra que, lorsque l'on dit que l'on a *suggestionné* telle ou telle chose à un sujet hypnotisé, c'est exactement comme si l'on annonçait que l'on a donné telle ou telle idée à une personne éveillée.

La *suggestion* est donc la pénétration de l'idée du magnétiseur dans le cerveau du sujet par la parole, le geste, la vue, etc.

Le suggestionné est mentalement entraîné vers celui qui a suggéré l'idée d'accomplir un acte quelconque, et c'est à cette espèce de phénomène que les anciens magnétiseurs attribuaient leur pouvoir magnétique. Ils pouvaient croire de bonne foi qu'ils possédaient un fluide qu'ils communiquaient au sujet. Nous savons maintenant que ce *fluide merveilleux* n'existe pas : la *suggestion* seule accomplit ces prétendus miracles.

Comme nous l'avons démontré déjà par de nombreux exemples, rien de plus facile à provoquer qu'une *suggestion motrice*. L'opérateur peut, à son gré, contracturer ou rendre flexibles les membres du sujet; il suffit qu'il lui dise que son bras est paralysé pour que celui-ci reste inerte, et *vice versa*.

Il est à remarquer que le patient, quoique incapable de résister à l'ordre suggéré, conserve la conscience de ce qui se passe. C'est ainsi qu'un vieillard hypnotisé par Durand, de Gros, put faire le récit de ce qu'il éprouvait durant l'expérience :

Il se sentait comme une machine sous la volonté de l'opérateur. Si celui-ci affirmait un fait, même absurde, il était, malgré ses hésitations, contraint de se rendre à l'évidence.

S'il lui disait : *Vous ne pouvez ouvrir les yeux; vous ne pouvez plus vous lever; vous ne pouvez ouvrir la bouche;* ou bien : *Levez-vous !... vous ne pouvez plus vous baisser*, le patient fai-

sait de vains efforts pour ouvrir ses paupières, pour s'arracher à son fauteuil, pour parler ou pour se mouvoir.

« Pourtant, déclarait-il, pendant l'opération, je causais avec le public et lui communiquais toutes mes sensations. »

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les étranges perversions que les sens peuvent éprouver sous l'empire des suggestions, nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs des exemples qui confirment notre assertion.

« Les suggestions simples que l'on donne au sujet hypnotisé, dit le docteur Luys[1], une fois qu'il est en période de *somnambulisme lucide*, se révèlent avec les mêmes caractères propres aux illusions et aux hallucinations. — Ainsi on lui dit qu'il est dans un jardin, il le croit et cherche à y cueillir des fleurs imaginaires. On lui dit qu'il est près d'un cours d'eau, il veut pêcher, se baigner, aller en canot, etc.

« Je lui présente un porte-plume, et je lui dis : « Ceci est un sucre d'orge ; » il met le porte-plume dans sa bouche. — Je lui dis encore : « Regardez, « j'ai le nez en argent, mes cheveux sont bleus ; » il examine, a l'air de douter et, à ma seconde affirmation, il voit les choses telles que je veux qu'il

1. *Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme*, 1890.

les voie. — Je fais devant lui avec la main un mouvement simulant la reptation d'un reptile, et sans prononcer aucune parole, il croit voir un serpent qui s'avance vers lui, et recule effrayé : c'est encore une illusion provoquée. — Il croira voir telle personne, placée à côté de lui, saigner du nez. Si vous lui dites que cela est, il va chercher de l'eau et tamponnera le nez.

« Vous pourrez, à volonté, faire la transposition de telle ou telle couleur. Présentez-lui un papier jaune en lui disant que c'est un papier bleu, il dira comme vous. — Dites-lui, en lui faisant lire une phrase, qu'il ne verra pas telles lettres, il ne voit pas les lettres en question et opère la lecture d'une façon incomplète. Présentez-lui une colonne d'addition de chiffres en disant de ne pas voir tel ou tel chiffre, il posera le total, défalcation faite des chiffres qu'il ne doit pas voir. — On peut donc ainsi dire à un sujet suggestionné de ne pas voir, au réveil, de ne pas reconnaître telle ou telle personne de son entourage, et cette *suggestion négative* peut durer un temps indéterminé.

« La sensibilité, dans les différents modes, éteinte par le fait même de l'état somnambulique, peut néanmoins être modifiée par suggestion au moment du réveil ; ainsi, on peut dire à un sujet :

« Quand tu te réveilleras, tu seras complètement « paralysé du côté gauche ou du côté droit, et tu

« ne sentiras ni les brûlures, ni les piqûres qu'on « te fera sur ce point. »

« On peut encore donner aux sujets la suggestion qu'ils ont la peau chaude ou froide. Dans le premier cas, ils se découvrent, veulent se déshabiller et aller se baigner; dans le second, ils grelottent et réclament des vêtements chauds.

« Le sens de l'ouïe peut être aussi suggestionné. Ainsi, j'endors Jeanne, je lui donne la suggestion d'entendre, dans dix minutes, le son de cloches imaginaires, et à l'heure dite, elle s'éveillera toute seule, sous l'influence de l'hallucination auditive.

« Pour le sens de l'odorat, on peut provoquer des illusions variées. — Ainsi, je fais passer sous les narines d'un sujet un flacon d'ammoniaque et je lui dis que c'est de l'eau de Cologne, et il acquiescera à ce que je lui dis. J'ai donné à Esther un petit morceau de papier découpé, je lui ai dit que c'était une pastille de menthe, elle l'a avalée comme telle, et même a ajouté qu'elle avait un goût un peu fort : de même pour toute autre substance. — C'est ainsi que, par cette voie de suggestion, on peut faire faire au sujet des repas copieux et lui servir idéalement tous les plats dont sa fantaisie s'inspire et qu'il trouve délicieux. »

Nous avons vu comment la suggestion peut modifier les manifestations de la motricité, en provoquant la paralysie des membres, de la langue, etc.

Si l'on suggère à un sujet qu'il est sourd et aveugle, quel que soit le tapage ou l'éclat de lumière que l'on développe autour de lui, il n'entendra ni ne verra rien. — Vous lui ferez prendre un inoffensif rouleau de papier pour un coutelas, le cliquetis d'un verre se changera en bruit de fanfare, en roulement de tambour, en galop de cavalerie; si on lui fait boire de l'eau pour du champagne, l'illusion est si complète qu'après quelques gorgées, il s'enivre, titube, pleure ou rit, suivant qu'on veut qu'il ait le vin joyeux ou triste.

Telle malade mord avidement une boule de chiffon croyant que c'est un fruit savoureux, et au gré de l'expérimentateur elle voit passer un régiment, musique en tête; des chats, des rats, des éléphants, des tigres surgissent autour d'elle; elle monte sur la tour Eiffel et prend le vertige; mais, au réveil, elle n'a de tout cela que le vague souvenir d'un rêve brusquement interrompu.

Le sujet ira jusqu'à revêtir telle personnalité d'emprunt que le magnétiseur lui ordonnera de prendre, en lui disant qu'il a changé de sexe, qu'il est prêtre, général, devenu vieillard ou enfant, et même qu'il est transformé en chien, en bœuf, en lapin, etc.; et acceptant docilement son rôle, il le rendra avec des gestes et un langage parfaitement de circonstance.

D'après ces citations variées, on a pu se con-

vaincre que le sujet hypnotisé n'est qu'un véritable jouet entre les mains de celui qui l'a magnétisé; un autre fait au moins aussi curieux que les précédents, c'est que l'expérimentateur peut suggérer au patient d'accomplir les actes qu'il lui commande d'exécuter à une date précise, à une heure exacte; de même qu'il lui suggère l'idée qu'à tel moment il éprouvera telle ou iltellelusion sensorielle.

C'est ce que les auteurs désignent sous le nom de *suggestions à échéance*.

« Par exemple, dit le docteur Luys, je donne à Maria, un lundi, la suggestion d'aller le samedi suivant, à trois heures, porter un paquet à telle personne et à telle adresse. Pendant toute la semaine j'interroge Maria sur ce qu'elle doit faire au samedi désigné; elle me répond invariablement : « Je n'en sais rien, et je ne sais à quoi vous « faites allusion. »

« Deux jours avant l'échéance, le jeudi, je l'hypnotise de nouveau et l'interroge; alors, c'est comme une boîte dont j'ai ouvert le couvercle et qui laisse prendre son contenu : « Où vas-tu « samedi? lui dis-je. — Je vais telle rue, porter un « paquet à M. X***. »

« Je la réveille, la boîte se referme, et le samedi en question, interrogée encore par moi à deux heures, elle ne savait absolument rien de ce qu'elle allait faire.

« A trois heures, j'étais présent au rendez-vous, et j'ai vu Maria arriver haletante, un quart d'heure après, remettre à la personne le paquet et s'en retourner sans rien dire. J'ai su plus tard que ledit samedi, vers trois heures, Maria était avec sa mère et sa sœur dans un magasin de nouveautés, et que, tout d'un coup, elle quitta subrepticement ses parents et se mit à courir sans indiquer où elle allait. »

Le docteur Bernheim, en avril 1888, suggéra de même, à l'état de somnambulisme, à un ancien sergent, de se rendre, le premier mercredi d'octobre, c'est-à-dire six mois plus tard, chez le docteur Liébault, l'assurant qu'il y trouverait le président de la République qui lui remettrait la médaille militaire.

Le sergent accepte, et, au réveil, il a tout oublié; mais, le 3 octobre, le docteur reçoit une lettre de son confrère lui annonçant que le somnambule était arrivé chez lui le jour même, vers onze heures, qu'il l'avait salué en entrant et, sans plus de façon, avait gagné la bibliothèque où il se confondit en politesses respectueuses envers un personnage imaginaire qu'il traitait d'Excellence et qu'il remerciait tout bas avec chaleur, comme s'il s'adressait au président de la République; puis, saluant de nouveau, il avait pris congé de son hôte qui eut mille peines à expliquer aux témoins de cette scène comique que l'ex-sergent n'était pas

un fou, mais un suggestionné obéissant à l'injonction d'autrui.

Interrogé depuis, le somnambule affirma au docteur que l'idée de cette visite lui était *spontanément* venue le 3 octobre, à dix heures du matin, et qu'il l'avait suivie sans se douter de la rencontre qu'il devait faire chez M. Liébault.

Bien qu'avérés, ces résultats ne peuvent être obtenus qu'après des expériences réitérées.

« La pratique de l'hypnotisme, dit le docteur Bérillon, n'échappe à aucune des règles qui régissent les autres actes humains. Indépendamment des aptitudes personnelles, c'est en hypnotisant tous les jours de nouveaux sujets que certains hypnotiseurs sont arrivés à un tel degré d'habileté, qu'ils ne rencontrent pas plus de vingt sujets réfractaires sur cent. C'est à force de suggestionner qu'on apprend à adapter à tel sujet, dans telles conditions déterminées, l'artifice sans lequel la suggestion n'aura aucune prise sur son esprit.

« En particulier, n'est-ce pas aller au-devant d'un insuccès presque certain, que de vouloir hypnotiser un malade sans l'avoir convaincu de l'utilité qu'il pourra retirer du traitement et sans l'avoir décidé à s'y soumettre avec docilité? Au contraire, l'opérateur n'aura-t-il pas toutes les chances de succès, s'il a eu la patience d'attendre que le malade vienne presque exiger de lui l'application de la suggestion hypnotique? Le médecin

qui s'adonne à la pratique de l'hypnotisme doit se résoudre à ne ménager ni son temps ni ses paroles. Il doit surtout être animé du désir le plus sincère et le plus formel d'arriver à la guérison du malade. »

CHAPITRE VI

Suggestions à l'état de veille. — Mutisme, cécité, surdité suggérés. — Auto-suggestions.

Nous avons étudié dans le chapitre précédent les phénomènes que produisent les suggestions données à un sujet plongé dans le sommeil magnétique. Nous nous occuperons maintenant des *suggestions à l'état de veille*, c'est-à-dire des effets que produisent des idées ou des hallucinations données à une personne parfaitement lucide.

Il y a déjà longtemps que les phénomènes merveilleux de cet état somnambulique ont été signalés, mais ce n'a été que dans ces dernières années qu'on leur a accordé l'attention qu'ils méritent.

« C'est encore, dit le docteur Luys, une des particularités les plus intéressantes, au point de vue psychologique, qui nous ait été révélée par les études de l'hypnotisme moderne.

« C'est, en effet, une chose bien curieuse que de voir certains sujets *entraînés*, il est vrai, pouvoir, en pleine vie intellectuelle, en plein *état de veille* et de conscience, être subitement arrêtés, plongés dans le sommeil hypnotique, soit par une invitation verbale, soit par un geste, etc., ou par la présentation d'un corps brillant! »

Vers 1848, Grimes déclarait déjà pouvoir produire chez les personnes éveillées des effets semblables à ceux que détermine le sommeil magnétique. Le docteur Darling introduisit en Angleterre, peu d'années après, les procédés auxquels Grimes avait recours, et cette nouvelle forme de magnétisme ne cessa depuis lors d'occuper les savants.

Les remarquables travaux de MM. les docteurs Luys, Bernheim et Liégeois de Nancy, ont surtout contribué à jeter une clarté relative sur les ténèbres profondes qui enveloppent cette question.

« Après deux ou trois hypnotisations successives, dit Bernheim, certains sujets sont aptes, même à l'*état de veille*, à produire les mêmes phénomènes suggestifs qu'à l'état de somnambulisme. »

A l'appui de son assertion, le docteur cite le cas d'un de ses malades habitué au magnétisme et arrivant à un somnambulisme léger.

Sans l'endormir, M. Bernheim lui dit à brûle-pourpoint : « Fermez la main, vous ne pouvez plus l'ouvrir. » Le sujet obéit, et fait des efforts inutiles pour ouvrir la main. On lui fait étendre l'autre bras, la main ouverte, puis on lui dit : « Vous ne pouvez plus la fermer. » Il essaye en vain de la fermer, et tout ce qu'il peut faire c'est d'amener les phalanges jusqu'à la demi-flexion les unes sur les autres.

L'épreuve peut être répétée en sens inverse autant de fois que l'opérateur le suggère.

Le docteur Luys présente à ses élèves Mlle Esther, jeune malade soignée par lui :

« Vous la voyez, dit-il, elle est vive, alerte et bien éveillée; eh bien! vous allez voir quel étrange changement va s'opérer en elle sous l'influence de l'injonction que je vais lui donner.

« Je vais lui dire, en causant simplement à mi-voix, pour fixer ses idées : « Nous allons compter « jusqu'à six, et une fois arrivée à trois tu t'en- « dormiras. »

« Ceci dit, elle acquiesce, nous comptons ensemble : une, deux, trois; arrivée à ce chiffre, ses paupières se ferment et la voilà instantanément en léthargie avec hyperexcitabilité neuro-musculaire.

« Voilà donc un sujet qui, en pleine liberté apparente de sa vie mentale, se trouve inopinément, au gré d'un individu quelconque, projeté dans la vie inconsciente, et séparé tout d'un coup du monde extérieur avec lequel il était en contact. »

Le même professeur, en présentant subitement ses deux doigts devant les yeux d'un jeune homme bien portant et jouissant de toutes ses facultés, le faisait instantanément passer de l'état de veille à l'état inconscient, et ce jeune homme était un

avocat distingué, dont le cabinet recevait chaque jour de nombreux consultants.

Les mouvements automatiques réussissent aussi très bien chez le sujet. M. Bernheim lui dit : « Tournez vos bras, vous ne pouvez plus les arrêter. » Il les tourne indéfiniment l'un sur l'autre. L'expérimentateur ajoute : « Arrêtez-les, si vous pouvez. » Il a beau chercher à rapprocher les deux mains pour les caler l'une contre l'autre, elles repartent comme des ressorts entraînés par un mécanisme inconscient. On arrête un des bras, l'autre continue à tourner; aussitôt qu'on lâche le premier, il va rejoindre son congénère et reprend son mouvement circulaire.

On produit, en procédant de la même manière, le torticolis, la paralysie d'un membre, etc.

Ces mêmes phénomènes se présentent chez nombre de sujets antérieurement magnétisés et affectés d'aucune maladie nerveuse.

M. le docteur Liégeois confirme la parfaite exactitude de ces observations.

« Ce qu'il serait intéressant d'étudier à fond et de bien caractériser, dit-il, c'est l'état du sujet mis en expérience. Il ne présente aucune apparence de sommeil; il a les yeux ouverts, les mouvements aisés; il parle, marche, agit comme tout le monde; il prend part à la conversation, répond aux objections, les discute, a souvent des réparties heureuses; il semble être dans un état abso-

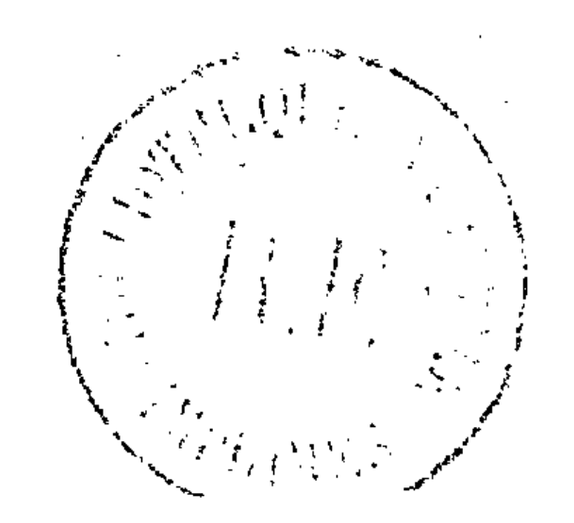

lument normal, excepté sur le seul point où se porte la prohibition de son magnétiseur. »

Un autre trait remarquable de cet état de suggestion, c'est que le sujet, parfaitement éveillé, comme nous l'avons dit, conserve le souvenir exact de tout ce qui se passe autour de lui, mais ne se souvient de rien de ce qui se rapporte directement ou indirectement à ce qui vient de lui être suggéré.

Les sens de personnes qui ont déjà subi l'influence du sommeil magnétique, peuvent ressentir des effets aussi extraordinaires que ceux que nous venons de décrire, quant aux mouvements des membres. M. le docteur Bernheim pique avec une épingle la main droite d'une personne éveillée et lui dit : « Ta main droite ne sent pas, ta main gauche seule sent. » La main que le docteur a piquée ne réagit pas, tandis que l'autre à laquelle il n'a pas touché manifeste une impression douloureuse. Le docteur reprend ensuite : « Mais non, c'est ta main gauche qui ne sent pas. » Et instantanément la main droite est de nouveau sensible.

M. le docteur Bernheim produit des effets identiques sur l'ouïe et sur la vue, en procédant de même sur des sujets éveillés. A l'un il dit : « Tu entends très bien et de loin de l'oreille gauche, mais ton oreille droite entend difficilement et seulement de très près. » Il mesure la distance à

laquelle est perçu le tic-tac de la montre, et il obtient 87 centimètres pour l'oreille gauche et 2 seulement pour l'oreille droite. Il suggère le transfert, qui se produit.

Si, au même individu toujours éveillé (nous insistons sur ce point, parce qu'il est très important), le docteur dit qu'il n'entendra plus le bruit de la montre, laquelle est appliquée de nouveau tantôt sur l'oreille gauche, tantôt sur l'oreille droite; le sujet est sourd. Le docteur lève l'interdiction. L'individu entend et déclare ne pas avoir perçu le moindre bruit, pendant que le docteur parlait, et avoir lu son ordre sur ses lèvres.

Des faits précédemment cités, on peut donc conclure qu'il est possible de produire sur une personne éveillée, mais ayant déjà été magnétisée : 1° la *paralysie locale* d'un ou plusieurs membres; 2° le *mutisme*; 3° la *surdité*; 4° la *cécité*. On peut également plonger un individu, déjà sensibilisé, dans un état de *catalepsie*.

Pour obtenir la catalepsie d'un membre, vous invitez le sujet à ne pas dormir, puis vous malaxez légèrement les muscles, vous le pressez dans le sens de la longueur du membre, et vous engagez le sujet à tenir ce membre ou ces membres dans l'extension. Dans l'espace de quelques minutes, le sujet est incapable de fléchir le membre sur lequel vous avez opéré; et vous pourriez le briser si vous tentiez de le contracturer :

il est non seulement inerte, mais insensible au contact et même à la douleur.

Par contre, la suggestion peut redonner le mouvement à un membre paralysé.

Une jeune femme hystéro-épileptique, atteinte, depuis plusieurs mois, d'une paraplégie, ne pouvant arriver d'emblée à donner le mouvement à ses membres inférieurs, le docteur Luys employa le moyen détourné suivant : au lieu de lui dire, par exemple : « Quand tu seras réveillée, tu vas te lever et faire quelques pas », il lui dit : « Voici ton crochet, tu vas tricoter pendant dix minutes, et au bout de ces dix minutes, tu seras assez forte pour marcher. »

Cette suggestion *à échéance* eut son plein effet; et au bout de dix minutes, la malade, naturellement, sans effort, comme si elle obéissait à une force latente, commença à opérer quelques mouvements dans ses membres inférieurs.

Après huit à dix jours de l'emploi des mêmes pratiques, la guérison permanente était obtenue, et la malade, parfaitement valide, pouvait quitter l'hôpital.

Il est curieux de constater combien les suggestions spontanées à l'état de veille sont fréquentes chez les aliénés, les alcooliques et les paralytiques.

L'ivrogne, quand on sait le capter, est souvent d'une crédulité enfantine; on lui fera avaler une

substance pour une autre, prendre une direction différente de celle qu'il croit suivre.

Ces sujets, sous l'action d'un état mental tout spécial, sont aptes, *même éveillés*, à présenter le phénomène étrange d'engendrer, par une action automatique de leurs cellules cérébrales, de véritables suggestions autogéniques.

« Tantôt, dit le docteur Luys, ils vous racontent qu'ils ont fait des rencontres extraordinaires, qu'on leur a fait des propositions étranges, qu'ils connaissent de grands personnages; ou bien ils accusent telle ou telle personne de les avoir volés, d'avoir cherché à les déshonorer.

« Tous ces récits sont faits avec un accent de sincérité complète; et, si on ne connaissait pas les sujets au point de vue de leur psychologie propre, on serait tenté d'ajouter foi à leurs récits. »

La suggestion hypnotique peut faire momentanément passer le sujet, endormi ou à l'état de veille, par toutes les illusions sensorielles et mentales qu'éprouvent les hallucinés et les persécutés.

Comment se produit et en quoi consiste cet état de *veille somnambulique*, à quelle modification cérébrale correspond-il ?

A cet égard, rien ne peut être encore rationnellement affirmé.

« La seule chose certaine, répond M. Beaunis,

c'est que cet état n'est ni le *sommeil hypnotique*, ni la *fascination* de Brémaud, ni le *charme* de Liébeault; et cependant il est probable qu'on trouverait, entre l'état de veille et le sommeil somnambulique, tous les degrés de transition, quoique je ne les aie pas observés. »

CHAPITRE VII

Production de brûlure, de vésication. — Hémorrhagies, stigmates, etc., par idées suggérées.

Nous avons démontré d'une façon péremptoire que l'on pouvait obtenir des phénomènes réellement incroyables, en opérant par *suggestion* sur des sujets magnétisés ou ayant été magnétisés et se trouvant éveillés; nous allons retracer succinctement des faits encore plus surprenants, réalisés par des moyens analogues.

Si l'on avait dit sérieusement, avant les expériences auxquelles nous faisons allusion, qu'il était possible d'obtenir les effets d'une brûlure, d'une vésication, d'une hémorrhagie ou de stigmates, sur une personne à qui ces divers cas avaient été suggérés, on aurait assurément fait rire et crier au charlatanisme; ces phénomènes pourtant sont attestés aujourd'hui par des autorités dont on ne peut contester ni la science ni la bonne foi.

Le docteur J. Luys raconte qu'il a eu, dans son service à la Charité, un jeune garçon atteint de convulsions épileptiques; lequel étant venu se faire hypnotiser, déclara que, constipé depuis dix-sept jours, il avait pris la veille, sans résultat, un

énergique purgatif. Le savant l'endormit par le miroir tournant, et lui donna la suggestion d'aller à la garde-robe aussitôt réveillé; au réveil, en effet, il est pris de coliques et forcé de se précipiter vers les cabinets.

Le même docteur, par la suggestion hypnotique, opéra le retour des règles chez une jeune hystérique qui ne *voyait* plus depuis deux mois, et la lactation, c'est-à-dire le gonflement progressif des glandes mammaires, avec écoulement d'un liquide séreux, chez une femme qui n'avait pas encore eu d'enfants.

Une malade fut amenée en consultation, à Nancy, chez M. Liébeault. Elle fut endormie devant MM. Bernheim, Focachon, Beaunis, Liégeois et quelques autres personnes, vers onze heures du matin. On lui colla, derrière l'épaule, du papier de timbre-poste gommé, et l'on mit par-dessus ce papier des bandelettes de diachylon et une compresse, pour que l'esprit de la somnambule se prêtât mieux à l'idée de la vésication, qui lui fut suggérée après l'avoir hypnotisée; puis, on l'enferma seule, à clef, toute la nuit, dans une chambre.

Le pansement est levé le lendemain devant tous ceux qui s'intéressaient au résultat de l'expérience, et ils constatent, émerveillés, que le timbre-poste n'a pas été dérangé. Celui-ci enlevé, le lieu de son application présente l'aspect suivant :

dans l'étendue de 4 sur 5 centimètres, on voit l'épiderme épaissi et mortifié, mais il ne forme pas de cloches et présente l'aspect de la période qui précède la vésication proprement dite avec suppuration. M. Liébeault fit sur le même sujet une nouvelle expérience dont le succès ne fut pas moins complet que celui obtenu par la première. Cette fois, il prit un morceau de toile préparée pour les *vésicatoires réels*, et le divisa en trois morceaux. Il lui en appliqua un sur l'avant-bras gauche, le second sur l'avant-bras droit, le troisième sur la poitrine d'un malade qui avait besoin d'un vésicatoire.

Le sujet ayant été magnétisé, le docteur lui *suggère* que le vésicatoire de l'avant-bras gauche ne produira aucun effet; et lorsque, le soir, on enleva le pansement, à l'avant-bras gauche, la peau était intacte, et celle de l'avant-bras droit était rouge : la vésication commençait.

M. Charcot et ses élèves, à la Salpêtrière, de même que M. Luys à la Charité, ont fréquemment obtenu chez les magnétisées des brûlures par suggestion. Peu d'heures après que la suggestion avait été donnée, on voyait la brûlure produire tous ses effets douloureux et inflammatoires.

Chez certains sujets il est facile de provoquer par suggestion des hémorrhagies et des stigmates sanguinolents.

MM. Bourru et Burot, médecins de Rochefort, ont produit, par suggestion, un saignement de nez chez un jeune soldat de marine hystéro-épileptique.

Le sujet étant magnétisé, M. Bourru lui fit la suggestion de se rendre le soir même, à quatre heures, dans son cabinet, de s'asseoir dans le fauteuil, de se croiser les bras et de saigner du nez.

Le sujet obéit, et à l'heure dite, quelques gouttes de sang suintèrent de la narine gauche.

Le même docteur lui traça, avec une pointe mousse, son nom sur les deux avant-bras, et lui dit de s'endormir à quatre heures du soir, et que son nom serait gravé en relief sur ses bras en lettres de sang. Le phénomène eut lieu, et trois mois après, les caractères étaient encore visibles. (Berjon.)

Des expériences du même genre furent ensuite tentées sur ce malade par le docteur Mabille qui obtint sur le sujet une hémorrhagie instantanée sur une région déterminée du corps. Il constata aussi chez ce sujet un accès de *somnambulisme spontané* où le malade, dédoublant pour ainsi dire sa personnalité, se suggéra à lui-même des stigmates hémorrhagiques au bras.

Il est facile de s'expliquer, par de tels faits, bien des miracles, dont la production était incompréhensible jusqu'à ce jour. Tout magnétiseur

qui pourra exercer ses connaissances sur des sujets hystériques, ou naturellement prédisposés, aura le pouvoir de créer, selon sa fantaisie, des *stigmatisées* comme celle dont on a tant parlé il y a quelques années.

CHAPITRE VIII

Crimes commis par l'influence des suggestions.—Meurtres, faux témoignages, etc., par suggestions. — Médecine légale.

Un des dangers les plus terribles que présente le magnétisme, c'est la puissance illimitée qu'il transmet au magnétiseur. Un misérable, possédant ce pouvoir sur une personne, est à même de lui faire commettre les crimes les plus atroces. Comme le chétif oisillon que l'œil d'un reptile fascine, la victime s'efforcera vainement de résister aux suggestions de son persécuteur, il faut qu'elle succombe, elle est condamnée.

Un exemple terrifiant du pouvoir magnétique nous est fourni par Despine : c'est un extrait du compte rendu des audiences de la cour d'assises de Draguignan des 29 et 30 juillet 1865.

« Le 31 mars 1865, un mendiant arriva au hameau de Guiols (Var). Il avait vingt-cinq ans environ ; il était estropié des deux jambes. Il demanda l'hospitalité au nommé H..., qui habitait ce hameau avec sa fille. Celle-ci était âgée de vingt-six ans, et sa moralité était parfaite. Le mendiant, nommé Castellan, simulant la surdi-mutité, fit comprendre par des signes qu'il avait faim, on l'invita à souper. Pendant le repas, il se

livra à des actes étranges qui frappèrent l'attention de ses hôtes; il affecta de ne faire remplir son verre qu'après avoir tracé sur cet objet et sur sa propre figure le signe de la croix.

« Pendant la veillée il fit signe qu'il pouvait écrire. Alors il traça les phrases suivantes : « Je suis le fils de Dieu, je suis du ciel, et mon nom est : Notre-Seigneur. Car vous voyez mes petits miracles, et plus tard vous en verrez de plus grands. Ne craignez rien de moi, je suis envoyé de Dieu. » Il prétendait connaître l'avenir et annonçait que la guerre civile éclaterait dans six mois. Ces actes absurdes impressionnèrent les assistants, et Joséphine H... en fut vivement émue; elle se coucha habillée par crainte du mendiant.

« Ce dernier passa la nuit au grenier à foin, et le lendemain, après avoir déjeuné, il s'éloigna du hameau. Il y revint bientôt, après s'être assuré que Joséphine resterait seule pendant toute la journée. Il la trouva occupée des soins du ménage, et s'entretint pendant quelque temps avec elle à l'aide de signes. La matinée fut employée par Castellan à s'exercer sur cette fille à une sorte de *fascination*. Un témoin déclare que, tandis qu'elle était penchée sur le foyer de la cheminée, Castellan, courbé sur elle, lui faisait avec la main sur le dos des gestes circulaires et des signes de croix; pendant ce temps elle avait les yeux hagards. Il l'avait mise en état de *somnam-*

bulisme. A midi, ils se mirent à table ensemble. A peine le repas était-il commencé, que Castellan fit un mouvement, comme pour jeter quelque chose dans la cuiller de Joséphine. Aussitôt la jeune fille s'évanouit, Castellan la prit, la porta sur son lit, et se livra sur elle aux derniers outrages.

« Joséphine avait conscience de ce qui se passait; mais, retenue par une force invincible, elle ne pouvait faire aucun mouvement, ni pousser un cri, quoique sa volonté protestât contre l'attentat qui était commis sur elle (elle était alors en *léthargie lucide*). Revenue à elle, elle ne cessa pas d'être sous l'empire de Castellan, et à quatre heures de l'après-midi, au moment où cet homme s'éloignait du hameau, la malheureuse, entraînée par une influence à laquelle elle cherchait en vain à résister, abandonnait la maison paternelle, et suivait éperdue ce mendiant, pour lequel elle n'éprouvait que de la peur et du dégoût. Ils passèrent la nuit dans un grenier à foin, et le lendemain, ils se dirigèrent vers Collombrières.

« Le sieur Sauteron les rencontra dans un bois et les amena chez lui. Castellan lui raconta qu'il avait enlevé cette jeune fille après avoir surpris ses faveurs. Joséphine lui fit part aussi de son malheur, en ajoutant que, dans son désespoir, elle avait voulu se noyer.

« Le 3 avril, Castellan, suivi de cette jeune fille, s'arrêta chez le sieur Coudroyer, cultivateur.

Joséphine ne cessait de se lamenter et de déplorer la malheureuse situation dans laquelle la retenait le pouvoir irrésistible de cet homme. Ayant peur des outrages dont elle craignait d'être encore l'objet, elle demanda à coucher dans une chambre voisine. Castellan s'approcha d'elle au moment où elle allait sortir, il la saisit sous les hanches et aussitôt elle s'évanouit. Puis, bien que, d'après les déclarations des témoins, elle fût comme morte, on la voit, sur l'ordre de Castellan, monter les marches de l'escalier, les compter, puis rire convulsivement. Il fut constaté qu'elle était complètement insensible (elle se trouvait alors en *somnambulisme*).

« Le lendemain 4 avril, elle descendit dans un état qui ressemblait à de la folie : elle déraisonnait et refusait toute nourriture. Elle invoquait Dieu et la Vierge. Castellan, voulant donner une nouvelle preuve de son ascendant sur elle, lui ordonna de faire à genoux le tour de la chambre, et elle obéit. Émus de la douleur de cette malheureuse et indignés de l'audace avec laquelle son séducteur abusait de son pouvoir sur elle, les habitants de la maison chassèrent le mendiant malgré sa résistance. A peine avait-il franchi la porte, que Joséphine tomba comme morte. On rappela Castellan ; celui-ci fit sur elle divers signes et lui rendit l'usage de ses sens. La nuit venue, elle alla reposer avec lui.

« Le 5 avril, ils partirent ensemble. On n'avait pas osé empêcher Joséphine de suivre cet homme. Tout à coup on la vit revenir en courant. Castellan avait rencontré des chasseurs, et pendant qu'il causait avec eux, elle avait pris la fuite. Elle demandait en pleurant qu'on la cachât, qu'on l'arrachât à cette influence. On la ramena chez son père ; et, depuis lors, elle ne paraît pas jouir de toute sa raison.

« Castellan fut arrêté. Il avait déjà été condamné correctionnellement. La nature paraît l'avoir doué d'une puissance magnétique peu commune ; c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'influence qu'il avait exercée sur Joséphine, dont la constitution se prêtait merveilleusement au magnétisme, ce qui a été constaté par diverses expériences auxquelles l'ont soumise les médecins experts.

« Castellan reconnut que c'est par des *passes magnétiques* que fut causé l'évanouissement de Joséphine qui précéda le viol. Il avoua avoir eu deux fois des rapports avec elle dans un moment où elle n'était ni endormie ni évanouie, mais où il lui était impossible de se soustraire aux actes coupables dont elle était l'objet (c'est-à-dire dans un état de *léthargie lucide*). Les rapports qu'il eut avec elle la seconde nuit qu'ils passèrent à Capelude eurent lieu dans les conditions suivantes : Joséphine ne s'est pas doutée de l'acte coupable dont

elle fut victime, et c'est Castellan qui lui raconta le matin qu'il l'avait possédée pendant la nuit. Deux autres fois il avait abusé d'elle de la même manière, sans qu'elle s'en doutât (c'est-à-dire qu'elle était dans un *sommeil somnambulique*).

« Joséphine déposa devant la cour que cet homme exerçait sur elle une telle influence à l'aide de ses gestes (*passes*) qu'elle est tombée plusieurs fois comme morte. — « Il a pu faire de « moi ce qu'il voulait, ajoute-t-elle, je comprenais « ce dont j'étais victime, mais je ne pouvais ni « parler ni agir, et j'endurais le plus cruel des « supplices. »

Elle faisait allusion à ses accès de *léthargie lucide;* quant à ses états de somnambulisme, elle n'en avait pas eu conscience.

Castellan fut condamné à douze années de travaux forcés.

Cette cause sinistre n'est malheureusement pas un fait isolé. On pourrait citer de nombreux crimes perpétrés dans des circonstances semblables, en commençant par l'affaire de Tisza-Eslar, dont le retentissement a été si grand, et où nous assistons au spectacle horrible d'un fils accusant son propre père d'être l'auteur d'un crime commis sur une jeune fille, dans un village de Hongrie. L'enfant, sous l'empire de suggestions, déclarait avoir vu son père, assisté de plusieurs autres individus, égorger la jeune fille, laquelle s'était tout simple-

ment noyée. Peu s'en fallut que le père ne fût condamné ainsi que ses complices imaginaires.

M. Liégeois, par ses belles et consciencieuses observations, a démontré, au-delà de toute évidence, l'importance qu'ont les suggestions magnétiques pour la perpétration d'actes criminels et délictueux.

« Je dois m'accuser, dit-il, d'avoir essayé de faire tuer mon ami M. P..., ancien magistrat, et cela en présence de M. le commissaire central de Nancy.

« Je m'étais muni d'un revolver et de quelques cartouches. Pour ôter l'idée d'un jeu pur et simple au sujet mis en expérience, et que je pris au hasard parmi les six somnambules qui se trouvaient ce jour-là chez M. Liébeault, je chargeais un des coups du pistolet et je le tirais dans le jardin; je rentrais ensuite, montrant aux assistants un carton que la balle venait de percer.

« En moins d'un quart de minute, je suggère à Mme G... l'idée de tuer M. P... d'un coup de pistolet. Avec une inconscience absolue et une parfaite docilité, Mme G... s'avance sur M. P... et tire un coup de revolver.

« Interrogée immédiatement par M. le commissaire central, elle avoue son crime avec une entière indifférence. Elle a tué M. P... parce qu'il ne lui plaisait pas. On peut l'arrêter; elle sait bien ce qui l'attend. Si on lui ôte la vie, elle ira dans

l'autre monde, comme sa victime, qu'elle voit étendue à terre, baignant dans son sang. On lui demande si ce n'est pas moi qui lui aurais suggéré l'idée du meurtre qu'elle vient d'accomplir. Elle affirme que non; elle y a été portée spontanément, elle seule est coupable. »

Le même professeur suggéra à Mme T..., dans le sommeil magnétique, de déclarer devant un magistrat : qu'un malfaiteur s'était présenté chez elle, lui proposant de lui céder à vil prix six coupons d'obligations du Trésor volés par lui; que, comme elle refusait avec indignation, l'individu avait fui en laissant sur la table les coupons; qu'alors elle les avait pris et portés en dépôt chez M. Liégeois, devant témoins, de peur d'être accusée de complicité de vol.

Pour les besoins de l'expérience, le docteur avait mis sur le meuble six coupons lui appartenant, et au réveil l'hallucinée *vit* le voleur imaginaire, dont elle crut recevoir et refuser les propositions coupables; elle prit les obligations comme si elles avaient été laissées là par le filou, et courut les remettre à M. Liégeois.

Ceci fait, elle s'est empressée de se rendre, le jour même, chez le commissaire central, pour y déclarer qu'on lui avait offert d'acheter des coupons volés, et rien dans son langage et ses allures ne pouvait faire suspecter la fausseté du témoignage.

M. Bernheim suggère à une femme intelligente, nullement hystérique, l'idée qu'en entrant chez elle, elle a entendu des cris sortir d'un appartement du premier étage; puis, qu'en regardant par le trou de la serrure, elle a vu un de ses co-locataires en train de violer une petite fille, qui, bâillonnée, saignait et se débattait.

« Vous avez tout vu, répète le docteur, et vous avez été tellement saisie que vous êtes rentrée chez vous et n'avez rien osé dire.

« Ceci, insiste-t-il, n'est ni un rêve, ni une vision, mais la réalité, et vous devrez dire toute la vérité en justice, si l'on faisait plus tard une enquête sur ce crime. »

C'est ce qu'elle fit trois jours après, devant un avocat jouant le rôle de juge d'instruction.

« Soit à l'état de veille, soit en somnambulisme, le magnétiseur, dit M. Liégeois, pourrait, par *suggestion*, se faire souscrire des quittances, des billets, des obligations de toute nature, qui, tout imaginaire qu'en soit la cause, n'en seraient pas moins valables. »

Le docteur Luys a fait, dans cet ordre d'idées, l'expérience suivante :

« Je dis à Esther : « Prends ce papier et écris : « *Je donne à M. Joseph la somme de cent mille* « *francs ;* maintenant, signe et date, en écri-

« vant au bas de la feuille, en chiffres : *Bon pour* « 100 000 *fr*.

« Elle signe, mais n'écrit pas spontanément le quantième du mois : à ce point elle s'arrête, elle ne sait pas à quel jour elle se trouve; je lui dis le jour exact et elle le transcrit régulièrement. Dans cet acte, l'écriture est correcte et l'on a sous les yeux un écrit légalement valable.

« L'hypnotisé est un être sans défense à qui l'on peut faire prendre et signer toute sorte d'engagements et même un testament olographe dont il ne *saura jamais l'existence*. »

Nous lisons dans les *Leçons cliniques* du même professeur qu'une jeune lingère, sujette à des attaques de *somnambulisme spontané*, et devenue mère sans le savoir, accoucha à la Charité.

« Un jour, dit-elle, en rassemblant ses souvenirs, je rencontrai un homme qui me connaissait probablement, mais que je ne connaissais pas. Il me dit de venir le trouver le lendemain, à deux heures, pour me donner de l'ouvrage; il m'indiqua son nom et son adresse. Je me présentai à l'heure fixée, et à partir de ce moment je ne sais plus ce qui s'est passé, j'ai perdu tout souvenir. M'a-t-il endormie? Je ne sais. Lorsque *j'ai repris connaissance, j'étais dans la rue*. Je regagnai mon domicile avec un violent mal de tête; et depuis, malgré tous mes efforts, je ne puis me rappeler

ni le nom, ni l'adresse de l'homme qui a ainsi abusé de moi à mon insu... »

« Cet inconnu, observe le docteur, l'avait sans doute fascinée au moment de la rencontre; ou bien, à ce moment, était-elle en période de *somnambulisme lucide?* »

En présence de pareilles révélations, on comprendra combien la tâche de la justice peut être délicate dans certains cas.

« Ces faits montrent aussi que le magnétisé peut devenir un instrument de crime d'une effrayante précision, et d'autant plus terrible que, immédiatement après l'accomplissement de l'acte, tout peut être oublié, l'impulsion, le sommeil et celui qui l'a provoqué. » (B. et F.)

Si un magistrat a devant lui une personne, inculpé ou témoin, dont il ignore les antécédents, et qu'une révélation quelconque ne lui ait pas appris que cette personne a subi l'influence du magnétisme, comment ce magistrat pourra-t-il interpréter les déclarations de cette personne?

On objectera qu'il sera toujours possible de recourir à l'expertise, afin de constater si le sujet est sensible aux influences du magnétisme ou s'il a déjà été hypnotisé. En théorie, cela semble d'une extrême simplicité; en pratique, c'est excessivement plus compliqué qu'on peut se l'imaginer.

Il est fortement à redouter que l'application de la suggestion magnétique, par des gredins habiles, n'amène la justice humaine à commettre encore des erreurs regrettables. Il y a là tout un chapitre de médecine légale dont on a souvent parlé comme d'un fait bizarre, mais dont on ne s'est guère encore préoccupé sérieusement.

CHAPITRE IX

Suggestions mentales. — Interdiction du sommeil chez les magnétisés.

L'expérimentateur peut aussi donner au sujet des *suggestions mentales*, c'est-à-dire qu'il les formule dans sa pensée sans les énoncer à voix haute.

Il est facile de comprendre combien une expérience de ce genre intéresse tous nos savants. M. le docteur Beaunis, ayant tenté ce genre de suggestions chez deux sujets différents, réussit parfaitement chez le premier, et moins bien chez le second. De son côté, le docteur Liébeault a, par le même procédé, obtenu l'effet que voici :

« Endormie du sommeil magnétique, Mlle L*** est informée qu'elle va avoir à répondre à une question qui lui sera faite *mentalement*, sans intervention d'aucune parole ni d'aucun signe.

« Le docteur Liébeault, la main sur le front du sujet, se recueillit un instant en concentrant sa propre attention sur la demande : *Quand serez-vous guérie?* qu'il voulait faire.

« Les lèvres de la somnambule remuèrent soudain, et elle murmura distinctement : *Bientôt !*

« On l'invita à répéter devant les assistants la

question qu'elle avait *instinctivement* perçue. Elle la redit dans les termes mêmes où elle avait été formulée dans l'esprit du docteur.

« Afin qu'aucune indication ne fût donnée, même à voix basse, M. Liébeault écrit, devant témoins, sur un papier : *Mademoiselle, en se réveillant, verra son chapeau noir transformé en chapeau rouge;* puis, il pose de nouveau, en silence, sa main sur le front du sujet, en formulant *mentalement* la phrase convenue. Alors, l'hypnotisée, instruite qu'elle verrait quelque chose d'insolite, se réveille.

« *Sans hésiter*, elle fixe aussitôt son chapeau et, avec un grand éclat de rire, s'écrie :

« — Ce n'est pas mon chapeau !...
« — Qu'y voyez-vous de changé ?
« — Quelle plaisanterie ! vous le savez bien.
« — Mais encore ? »

« Pressée de questions, elle dit enfin :

« *Vous voyez bien qu'il est tout rouge.*

« Comme elle refusait de le reprendre, force fut de mettre fin à son hallucination, en lui affirmant qu'il allait recouvrer sa couleur primitive. Le docteur Liébeault souffla sur le chapeau, et, redevenu le sien à ses yeux, elle consentit à le reprendre. »

Nous ne prétendons pas conclure que de ces

faits isolés, il résulte que des *idées mentales* puissent être suggérées à tous les sujets plongés dans le sommeil somnambulique (ce que contestent encore beaucoup de praticiens éminents); néanmoins, nous sommes d'avis qu'ils ouvrent un vaste champ où l'expérimentation pourra se livrer à des recherches fort curieuses.

Malgré l'autorité de ces témoignages, nous devons impartialement reconnaître qu'un certain nombre de savants professeurs, et notamment le docteur Luys, n'admettent pas encore la réalité des effets obtenus par *suggestion mentale*.

« Dans toutes mes expériences, dit-il, j'ai montré que l'inflexion de l'esprit de l'hypnotisé dans une direction donnée s'effectue principalement par l'intermédiaire de la parole d'autrui.

« C'est la parole humaine, c'est l'action phonique qui actionne la mise en mouvement de l'hypnotisé. C'est là un phénomène normal de la vie cérébrale qui s'opère d'une façon identique soit à l'état naturel, soit à l'état pathologique.

« Mais, à côté de ces phénomènes qui s'exercent ainsi à l'aide de procédés usuels, il en est une série d'autres d'une nature spéciale sur lesquels je dois m'expliquer pour bien exposer ma pensée sur certaines personnes plus ou moins amies du merveilleux, qui vous raconteront qu'elles

ont été témoins de véritables transmissions mentales *silencieuses* de l'hypnotiseur à l'hypnotisé, sans avoir recours à la parole.

« Ces personnes admettent donc qu'entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé il s'établit un courant sympathique, en vertu duquel le premier impressionne le second et lui communique silencieusement soit une pensée, soit une émotion, soit une injonction ?

« Le phénomène suggestif s'opérerait ainsi physiologiquement et en dehors des moyens habituels de la communication de l'homme à l'homme.

« Quant à moi, j'ai à plusieurs reprises, sur des sujets dissemblables, tenté de provoquer ces curieux phénomènes de transmission mentale de ma pensée, et, même chez les sujets les mieux entraînés et les plus sensibles, je n'ai jamais pu réussir à obtenir un résultat quelconque.

« Mes sujets, interrogés par moi pourquoi ils ne répondaient pas à mes pensées secrètes, me répondaient toujours sans broncher : « Comment « voulez-vous donc que je réponde à une pensée « que vous ne me communiquez pas ?... »

Un autre fait, sur l'importance duquel nous appelons l'attention des personnes qui se livrent à l'étude des phénomènes du sommeil magnétique, se rapporte au pouvoir que possède le magnéti-

seur d'interdire au sujet qu'il a magnétisé d'être endormi par un autre opérateur.

En effet, s'il est prouvé que l'on puisse défendre par suggestion à une personne d'être endormie, pendant une période déterminée, celui qui, sachant que ladite personne est sensible à l'influence du magnétisme, voudrait abuser de cet état physiologique dans un but criminel, ne pourrait arriver à ses fins.

A l'appui de ce que nous avons dit déjà sur ce sujet, M. le docteur Beaunis ajoute un exemple concluant :

« Il avait, dit-il, pendant le sommeil hypnotique, suggéré à Mlle A..., que personne ne pourrait l'endormir, à l'exception de MM. Liébeault et Liégeois. Absent de Nancy depuis assez longtemps, il avait tout à fait perdu de vue cette jeune fille, lorsqu'il reçut d'elle la lettre suivante que nous analysons (notons qu'à son réveil il n'avait pas parlé à Mlle A... de cette interdiction) :

Monsieur,

Je fréquente de temps à autre le cabinet de M. le docteur Liébeault et me prête, comme vous savez, à ses expériences ainsi qu'à celles de M. Liégeois.

Dernièrement, la fantaisie me prit de me laisser endormir par mon frère, pour lequel j'ai beaucoup d'amitié. A cet effet, je suis allée trouver ces messieurs pour les prier de lever la défense qui m'a été faite ;

mais ils ont reconnu que votre assentiment, pour cela, était indispensable

Je vous prie donc, Monsieur, de bien vouloir m'envoyer l'autorisation d'être endormie par mon frère : c'est le moyen que m'ont indiqué ces messieurs.

En attendant, etc.

A***.

Le docteur adressa, par lettre, l'autorisation demandée, et le frère put endormir sa sœur immédiatement.

CHAPITRE X

Processus hypnotique. — Effets des corps ambiants. — Aimants. — Boules de couleur et bouchon de carafe. — Métaux, végétaux, substances médicamenteuses, etc. — Opérations chirurgicales. — Lire à travers un corps opaque.

Nous avons dit que l'Ecole de Paris, représentée par le docteur Charcot, reconnaît trois états classiques provoqués par l'hypnose : la *léthargie*, la *catalepsie* et le *somnambulisme*.

Le docteur J. Luys ne voit, dans cette sériation, que les phases successives d'un seul et même processus évoluant jusqu'au réveil, d'après des lois physiologiques fixées par la nature et démontrables par la pratique.

Selon lui, « quand un individu est plongé dans le grand hypnotisme, il arrive d'emblée dans la phase *léthargique* où l'anéantissement des activités et des facultés conscientes est complète. Puis, en vertu du mouvement communiqué et des pratiques dont il est l'objet, il sort de cet état de stupeur et de nuit profonde.

« On ouvre d'abord ses paupières, on fait arriver les vibrations lumineuses sur sa rétine, et de là, jusque dans les lobes cérébraux : c'est

une première étape ascensionnelle vers le réveil, c'est la période *cataleptique*.

« A l'aide d'un doux frôlement sur le front et le vertex, on modifie subitement l'innervation des régions sous-méningées. C'est la période *somnambulique*, seconde étape vers le réveil. Le sujet entend, il parle, il prend déjà toutes les allures de la vie normale. — Un souffle léger sur les yeux achève de le tirer du cycle hypnotique dans lequel on l'avait artificiellement entraîné.

« Beaucoup de sujets, continue le docteur, ne sont pas aptes à tomber tout d'abord en léthargie, et restent en suspens dans les zones intermédiaires, c'est-à-dire dans les régions mixtes de la somnambulo-catalepsie, qui constitue le PETIT HYPNOTISME, ou l'état de *fascination* de Brémaud; mais, au bout de quelques séances, ils descendent graduellement vers les zones léthargiques et présentent tous les caractères et toutes les manifestations du GRAND HYPNOTISME. »

L'éminent professeur démontre alors comment, à l'aide d'un aimant, d'un corps en mouvement, d'un bruit régulièrement scandé, etc., on peut, chez un sujet *entraîné*, sans proférer une parole, développer d'emblée la léthargie complète, puis la catalepsie, puis le somnambulisme, puis enfin le réveil.

« Et, une fois le réveil arrivé, on recommence aussi, dans l'ordre descendant, la série des

phases somnambulique, cataleptique et léthargique, que l'on parcourt autant qu'on veut, d'une façon continue et régulière, pour revenir encore au réveil, rien que par les réactions automatiques des appareils centraux de l'innervation mis en évolution. »

M. Luys fait, devant ses élèves, asseoir dans un fauteuil la jeune Théo..., femme hystéro-épileptique, alerte, vivante, et parlant avec netteté. A peine a-t-il pressé le lobule de l'oreille du sujet, qu'il tombe en léthargie.

Dans cette phase, la force musculaire des avant-bras, qui, à l'état de veille, ne donnait au dynamomètre que 13 kilos 500, atteint 23 kilos, tandis que la sensibilité cutanée disparaît : on peut impunément la piquer, pincer, etc., sans douleur.

De plus, si l'on présente devant ses yeux fermés une série de boules de verre de diverses couleurs, Théo..., même à travers un écran opaque, ressent les vibrations lumineuses, comme l'oreille sent les vibrations sonores, et réagit en conséquence.

Si c'est une boule *bleue*, son geste et sa physionomie expriment une impression répulsive; une boule *rouge* la laisse indifférente; mais une boule *jaune* la fait jubiler, la fascine et l'attire. Plus les boules sont grosses et plus forte est la sensation, qui peut aller jusqu'à la terreur ou jusqu'à l'extase.

Les mêmes effets ont été obtenus d'une façon

identique chez les nommées Esther, Clarisse et autres.

Le même auteur rapporte encore une expérience d'*ultra-léthargie* des plus curieuses et des plus délicates : « Esther est mise en léthargie; ses paupières sont closes; alors, l'opérateur tire instantanément de sa poche un bouchon de carafe taillé à facettes, et, pour rendre l'effet plus complet, sans mot dire, il interpose, entre ses yeux et le bouchon, un écran en bois noir de 5 mill. d'épaisseur. Soudain les vibrations lumineuses impressionnent le sujet, dont l'œil s'ouvre avec un regard étrange, exprimant le plus grand effroi; le cou se gonfle, la face s'injecte, elle suffoque, et l'on ne peut sans danger prolonger cette crise.

« Pour la faire cesser, il n'y a qu'à éloigner le corps brillant du champ visuel, et à laisser les réactions naturelles de l'organisme s'opérer d'elles-mêmes en silence. Quand les courants nerveux se sont rétablis peu à peu, la léthargie classique se dessine, et l'on fait passer le sujet par le procédé ordinaire, d'abord à la catalepsie, puis au somnambulisme, puis un souffle léger sur les yeux le réveille complètement. Il n'a aucun souvenir des ébranlements qu'il a subis et n'accuse qu'un peu de fatigue si les expériences ont été un peu prolongées. »

Une autre fois, notre docteur fixe sur les orbites oculaires d'Esther des lunettes formées de

coquilles rigides et opaques, tapissées de papier noir imperméable à la lumière; toutes les fissures sont oblitérées par des tampons d'ouate appliqués sur les yeux et autour des lunettes. Dans ces conditions, il présente à Esther un journal qu'il a soin d'éclairer comme pour une lecture normale, et l'hypnotisée, malgré ces précautions, perçoit la lumière et lit très couramment une colonne dudit journal.

C'est là certainement un des phénomènes les plus étranges d'hyperacuité de la faculté visuelle, dont l'explication physiologique est encore à trouver.

Chez un sujet hypnotisé, on peut, à l'aide d'une barre de fer aimanté placée dans un tube de verre garni de papier noir, agir *à distance* et déterminer des contractions musculaires ; des disques de cuivre, de zinc, de plomb, d'argent, d'or, etc., peuvent agir également sur lui ; mais chaque métal semble avoir un magnétisme propre pour tel ou tel groupe de muscles : les uns impressionnent plus particulièrement les muscles moteurs des différents doigts, d'autres, les lombricaux, etc.

Si, au lieu de métal, on place dans ce tube un corps solide, liquide ou gazeux, chaque groupe des molécules de la matière produira par ses vibrations des réactions similaires ou différentes.

Placez, par exemple, au niveau de la région du cou de l'hypnotisé le tube chargé de spartéine, de

strychnine, ou d'autres substances actives en solution, les unes impressionneront les nerfs laryngés et détermineront le spasme de la glotte; d'autres, les nerfs du corps thyroïde et détermineront son gonflement; d'autres iront troubler l'innervation du cœur et celle des mouvements respiratoires, etc. Il est enfin d'autres substances qui produiront des effets purgatifs et des vomissements.

On peut donc provoquer sur le même sujet des émotions variant selon que le tube incitateur est présenté aux plexus nerveux du côté droit ou du côté gauche.

Par exemple, un tube contenant de l'essence de thym déterminera une expression d'effroi; placée devant l'œil gauche, une solution de chlorydrate de morphine suggèrera un sentiment de béatitude, et devant l'œil droit, un mouvement de colère, etc; un tube contenant du cognac produira l'ébriété; la pilocarpine, une réaction sudorale. Moins la distance est grande, plus l'effet est intense.

« Il suffit, dit le savant cité plus haut, d'enlever le tube et de le tenir éloigné pour voir les manifestations précédentes s'éteindre insensiblement et être remplacées par un état de calme. Néanmoins, il est incontestable qu'un grand nombre de substances spécifiques peuvent laisser une empreinte pareillement spécifique dans l'organisme, et qu'il peut en résulter, au point de vue thérapeutique, des modifications d'un heureux effet dont

l'art de guérir pourra mettre à profit, dans l'avenir, les ressources jusqu'ici inconnues.

« La réussite des *expériences* de ce genre dépend expressément de la précaution suivante : quand vous avez soumis un sujet à l'action d'un tube chargé, laissez-le tranquillement *expurger* l'action spécifique de la substance qui l'a traversé ; ne commencez pas à essayer l'action d'un autre tube, sans que l'action précédente soit complètement épuisée, sans cela vous ne ferez qu'erreurs et confusions.

« Le *criterium* du retour à l'état de viduité est l'apparition de la contractilité neuro-musculaire aux avant-bras.

« Lorsqu'elle est bien franchement reparue, vous pouvez commencer une nouvelle expérience. Vous êtes certain alors qu'il n'y aura pas de mélange d'actions dynamiques de différents corps. Il faut toujours partir de l'état léthargique pour commencer toute expérimentation. »

On comprend quelles fécondes ressources la médecine tirera un jour de l'emploi étudié de ces agents puissants, quand elle aura déterminé les vertus de chacun et son dosage exact pour les différents cas.

Quant aux *applications chirurgicales* de l'hypnotisme, le docteur J. Luys, dans son milieu de sujets entraînés, lorsqu'il y a une petite opération à leur faire, un abcès à ouvrir, une écharde à ex-

traire, etc., n'hésite pas à hypnotiser le sujet et à le livrer au chirurgien.

« Il m'arrive assez souvent, dit-il, d'avoir un certain nombre de sujets qui ont des dents à faire arracher : je les mets en *somnambulisme lucide*, je m'adresse aux dentistes de la Charité qui font l'examen de la bouche à loisir, et pratiquent l'enlèvement des dents malades, tandis que le sujet, toujours insensible, ne garde aucun souvenir de l'opération qu'il a subie, et se trouve tout étonné au réveil de trouver dans sa main sa dent extraite. »

CHAPITRE XI

Influence de l'imagination sur les maladies.

Nous avons, en traitant des *suggestions*, démontré l'immense influence que l'imagination exerce sur l'esprit de certains malades, et nous avons laissé entrevoir le parti que le médecin peut tirer de cet état physiologique.

Les cures miraculeuses, obtenues par les anciens magnétiseurs, n'étaient pas dues à la puissance magnétique dont ils se prétendaient investis, pas plus qu'aux *passes* et autres moyens justement tombés dans l'oubli : tout le secret de leurs succès résidait dans les modifications que l'imagination du malade faisait subir aux centres nerveux.

Éliminez l'état de surexcitation nerveuse que produit l'imagination, et le magnétisme ne produira pas plus d'effet sur un individu que sur un caillou.

En un mot, pour nous résumer, nous dirons que le magnétisme, employé comme agent thérapeutique, n'est que le traitement des maladies par l'imagination.

Il ne faudrait pas croire, par cette déclaration, que nous cherchons à diminuer la puissance du magnétisme animal comme moyen curatif des

maladies ; telle n'est pas notre pensée, car nous croyons, avec une foule de médecins illustres, que l'imagination est, dans nombre d'affections, le remède souverain de guérison. L'imagination c'est la foi : si la foi nous sauve, elle nous rend aussi souvent la santé.

Gubler et Guéneau de Mussy aimaient à démontrer à leurs élèves l'action que pouvaient exercer, sur les malades hystériques, les pilules *mica-panis*, les pilules *fulminantes de taraxacum*, les pilules *penchimagogues*, etc., sans compter les doses réfractées de *protoxyde d'hydrogène*.

C'est aux médecins de Nancy que revient l'honneur d'avoir, dans l'emploi thérapeutique de la suggestion hypnotique, substitué une méthode rationnelle à l'application empirique.

Le docteur P. Burot, professeur à l'École de médecine de Rochefort, cite le cas de guérison suivant :

« Mme Bon..., cinquante-huit ans, était atteinte depuis six mois d'un hoquet presque continuel, qui avait résisté à tous les moyens employés ; deux séances par la suggestion ont réussi à le faire disparaître complètement.

« Cette femme, très impressionnable, a éprouvé de grands chagrins ; elle a perdu un enfant et son mari ; n'a jamais eu de grandes crises nerveuses, mais est sujette à des crises de pleurs accom-

pagnées de tremblement dans les membres, et à la migraine.

« Au mois de février 1888, elle éprouvait, dans les bras et dans les jambes, des douleurs précédant une poussée eczémateuse. Un jour apparut le hoquet subitement; il dura un quart d'heure. Ce hoquet survint tous les quinze jours, à la même heure et de la même manière, puis tous les huit jours et enfin tous les jours.

« Au mois d'avril, il était incessant; il commençait le matin dès son lever, augmentait graduellement et atteignait son maximum d'intensité de onze heures à trois heures, s'accompagnant de soulèvements d'estomac et de renvois; il diminuait dans la soirée et ne cessait que pendant le sommeil.

« Au mois de septembre 1888, Mme Bon... consulta le docteur; le hoquet était violent. Elle fut facile à endormir, et dès la première suggestion, elle fut très soulagée. Le lendemain, nouvelle suggestion, et le hoquet disparut complètement. Une particularité intéressante : c'est qu'il était facile de faire réapparaître ce hoquet et avec l'intensité qu'on désirait.

« Dans l'état de somniation, il suffisait de placer une main sur la région épigastrique et d'insinuer que le hoquet allait revenir tel qu'il se présentait à telle ou telle heure de la journée. Il était aussi facile de le faire disparaître.

« Ce hoquet à point de départ stomacal s'accompagnait de gastralgie et de dyspepsie.

« Depuis huit mois la diathèse subsiste, mais le hoquet n'a plus reparu. »

De son côté, le docteur Bérillon a obtenu un plein succès sur Mme G..., âgée de trente-six ans, mariée depuis douze ans, présentant quelques symptômes de la grande hystérie.

« Chez elle, les troubles mentaux dominaient à un tel point qu'elle rendait la vie insupportable à ceux qui l'entouraient. Elle était en proie à une telle irritabilité et manifestait une telle susceptibilité, que la moindre contradiction de son mari provoquait chez elle des désordres mentaux allant jusqu'au délire. Il lui était arrivé fréquemment de poursuivre son mari et les membres de sa famille avec un couteau.

« Quoique peu disposée à reconnaître les défauts de son caractère, elle consentit à se laisser hypnotiser. Une seule suggestion lui fut faite, celle de ne plus se mettre en colère et d'avoir la volonté de résister à ses impulsions. Six mois s'écoulèrent pendant lesquels — elle-même et son entourage sont d'accord pour le reconnaître — la suggestion a opéré en elle une transformation frappante. En effet, pendant tout ce temps, elle n'a cessé de faire preuve d'une égalité d'humeur tout à fait inaccoutumée.

« Il est également avéré, dit le même docteur, que presque toutes les malades hystéro-épileptiques qui furent, pendant trois ans, dans le service de M. Dumontpallier, à la Pitié, soumises à des séances quotidiennes d'hypnotisme, faites à la fois dans un but thérapeutique et expérimental, ont vu peu à peu disparaître complètement, non seulement leurs attaques convulsives, mais aussi les autres symptômes qu'elles avaient présentés, et toutes ont repris la vie normale. Deux d'entre elles sont mariées, mères de famille, jouissent d'une excellente santé et n'ont plus d'attaques. Une troisième occupe de délicates fonctions administratives que son état de santé antérieur ne semblait jamais devoir lui permettre de remplir. Il est possible qu'un choc brutal dans leur existence soit capable de réveiller tôt ou tard des manifestations convulsives; mais, en attendant, elles bénéficient de l'état d'excellente santé relative dans lequel elles se trouvent actuellement.

« Hâtons-nous d'ajouter que, pour arriver à ce résultat, il faut que le malade consente à se soumettre avec docilité à l'action de la suggestion hypnotique. »

En résumé, le traitement de l'hystérie par la suggestion hypnotique a donné les résultats les plus favorables :

1° Contre les attaques convulsives de la grande

hystérie et contre les symptômes qui peuvent persister à la suite de ces attaques (*paralysies*, *contractures*, *spasmes*, *anesthésies*, *amauroses*, etc.);

2° Dans les cas d'hystérie monosymptomatique (*monoplégie*, *mutisme hystérique*, *aphonie*, *hoquet*, *toux*, *blépharospasme*, *dyschromatopsie*, *chorée rythmée*, etc.);

3° Contre les manifestations de l'hystérie vulgaire (*insomnie*, *dyspepsie*, *troubles viscéraux et menstruels*, *névralgies*, etc.);

4° Contre les troubles mentaux de nature hystérique (*perversions des sentiment idées fixes*, *impulsions irrésistibles*, *hallucinations*, *mélancolie*, *agitation maniaque*, etc.).

« Si les tentatives d'hypnotisation et les suggestions, ajoute le docteur, sont faites rationnellement, il n'en résultera, même en cas d'insuccès, aucun inconvénient pour le malade.

« Il n'y aura pas même à craindre qu'il ne conserve l'habitude de l'hypnotisation (hypnomanie), car il sera toujours possible, par une suggestion, de le guérir de cette habitude.

« Il serait donc injuste de dire que les hypnotisations ont aggravé les troubles nerveux qu'elles avaient pour but de guérir. Les rares accidents constatés n'ont jamais dépassé les limites d'un simple mal de tête ou d'un engourdissement pas

sager, susceptibles de disparaître sous l'influence d'une nouvelle suggestion.

« La différence que présente la méthode suggestive avec les autres méthodes n'existe pas seulement dans le procédé d'hypnotisation. Elle se retrouve aussi dans le procédé de réveil.

« Réveiller un malade, en lui soufflant brusquement sur les yeux, constitue, selon nous, le plus sûr moyen de déterminer une attaque. Nous procédons d'une façon toute différente et nous réveillons ordinairement nos malades en leur adressant les paroles suivantes :

« Vous allez vous éveiller doucement... Et, « lorsque vous serez réveillé, vous n'éprouverez « aucune sensation d'engourdissement, ni de « fatigue... Vous aurez l'esprit tranquille et vous « éprouverez beaucoup de satisfaction d'avoir été « endormi. »

« Tous les médecins qui réveillent leurs malades dans ces conditions, opérant sous le contrôle de confrères et d'élèves, peuvent certifier qu'ils n'ont jamais vu survenir d'attaques convulsives à la suite d'hypnotisations. A tel point qu'à Nancy, où des malades ont été hypnotisés par centaines, la grande attaque d'hystérie est beaucoup plus rare que partout ailleurs. Quant à nous-même, sur plus de 800 hypnotisations en six mois, nous n'avons pas constaté la moindre attaque convulsive.

« Malgré toute l'habileté et toute la patience de

l'opérateur, l'hypnotisme comptera encore des insuccès, cela n'est pas douteux.

« Mais quel traitement n'en compte pas? L'antipyrine guérit-elle toutes les migraines? Le salicylate de soude, tous les rhumatismes articulaires aigus? Le sulfate de quinine est-il toujours souverain dans les fièvres intermittentes? La suspension améliore-t-elle toutes les ataxiques[1]? »

Quand on parle de prodiges thaumaturgiques accomplis sur des malades non magnétisés, un sourire sceptique effleure les lèvres : eh bien! ces miracles ont véritablement lieu comme on le proclame.

Prenons au hasard un *toucheur*, le zouave Jacob, par exemple. Si tout ce que l'on a raconté à l'égard de ce magnétiseur de foire était erroné, il n'aurait pas vu le public envahir sa demeure et implorer ses soins.

La foule avait foi, et, grâce à cette coopératrice, le zouave put faire certains miracles. Si un autre zouave, du nom de Salomon, eût opéré à sa place et que la foule n'eût pas eu foi en son pouvoir magnétique, il aurait eu beau procéder exactement comme son collègue, il n'aurait eu aucune guérison à placer à l'actif de son magnétisme, et n'aurait récolté en fait de pièces de cinq francs que des huées.

1. *Revue de l'hypnotisme*, numéro d'août 1889.

La suggestion magnétique revendique avec raison une grande partie des cures obtenues par l'électricité, l'hydrothérapie, le fanatisme, etc.

« Le docteur Tanner, dit Hack-Tuke, a préconisé le traitement de l'hystérie par l'application de l'électro-magnétisme sur la langue seule. Il établit que, dans plus de cinquante cas, il a appliqué ce traitement sans que le succès lui ait une seule fois fait défaut.

« Il cite spécialement quatre faits : dans le premier, le retour de la voix se manifesta par un grand cri ; dans le second, la voix revint immédiatement; dans le troisième, la voix fut recouvrée, mais perdue de nouveau dans l'espace de dix minutes ; une nouvelle application du traitement amena un rétablissement définitif; dans le quatrième cas, il y eut aussi retour instantané de la voix. »

Le docteur Tanner ajoute les considérations suivantes : « Il est fort important, avant d'appliquer *l'électro-magnétisme*, de persuader au malade *qu'il* sera guéri. Si les efforts de persuasion n'aboutissent pas, il est probable qu'il sera inefficace. »

Il n'est pas possible d'avouer plus sincèrement que si la malade ne *s'imagine* pas qu'elle retrouvera la parole, elle restera aphone malgré *l'électro-magnétisme*.

Sobernheim raconte qu'un médecin donnait des soins à un homme atteint d'une paralysie de la langue et que nul traitement n'avait pu guérir. Il voulut essayer un instrument de son invention dont il se promettait un excellent résultat.

Avant de procéder à l'opération, il lui introduit dans la bouche un thermomètre de poche. Le malade *s'imagine* que c'est là l'instrument sauveur : au bout de quelques minutes, il s'écrie plein de joie qu'il peut remuer librement la langue.

CHAPITRE XII

Emploi du magnétisme dans le traitement *moral* de l'intelligence. — La *folie* et le magnétisme. — Traitement des maladies physiques et morales par suggestion hypnotique. — Conclusion.

En poursuivant l'étude des applications du magnétisme à la guérison des maladies, qu'il nous soit permis de dire un mot des avantages précieux que l'on pourra recueillir de l'emploi de cet agent dans ce que nous appellerons le traitement des affections morales.

Ces affections ne sont malheureusement pas moins affligeantes ni moins douloureuses que les souffrances physiques.

Il est à présumer que l'on arrivera bientôt à appliquer l'hypnotisme à l'orthopédie phrénologique et à l'éducation.

M. Bernheim observe que nous subissons tous, à notre insu, dans diverses circonstances, de véritables *suggestions à l'état de veille* : que, notamment dans la jeunesse, les principes inculqués à notre cerveau par l'exemple et par la parole, les doctrines religieuses, philosophiques, etc., y laissent pour la vie d'ineffaçables incitations, soit au mal soit au bien.

A l'appui de cette thèse, nous citerons les judicieuses observations du docteur J. Luys :

« Le cerveau du jeune enfant, dit-il, est une matière malléable, ductile au gré de celui qui la pétrit. Il est en quelque sorte comparable à l'état cataleptique des muscles, qui acceptent sans contradiction les attitudes les plus extra-physiologiques qu'on leur inculque.

« L'esprit du jeune sujet accepte toutes les données, toutes les théories, toutes les idées *a priori* qu'on lui suggère, sans que ses forces de réflexion, annihilées la plupart du temps par la discipline scolaire, se mettent en œuvre.

« Cette discipline, ajoute l'éminent docteur, s'impose dès le début, et domine l'essor de la personnalité naissante qui n'a pas encore suffisamment de verdeur et d'énergie pour s'affirmer et réagir. C'est ainsi que cette dose de crédulité qui forme la naïveté de l'enfance, que l'on respecte comme une qualité de premier ordre, que l'on protège par tous les moyens possibles, constitue, par contre, un terrain tout préparé pour recevoir les germes bons ou mauvais qu'on lui confie.

« Ils se développent fatalement dans l'esprit, ils constituent les bases mêmes de toute instruction, ils *s'incarnent* dans l'organisme, et par une sorte de *phosphorescence*, continuent à jeter au

loin des lueurs dans la période de notre âge mûr et se prolongent jusqu'à l'extrême vieillesse.

« Les suggestions pédagogiques données à l'enfance sont donc les premiers aliments aux dépens desquels son esprit va se nourrir et recevoir cette tournure spéciale qui caractérise les instructions scientifiques, littéraires ou théologiques.

« C'est en raison de ces données primordiales, véritables suggestions premières, que l'homme se croit inspiré par ce qu'il appelle son jugement, son expérience personnelle, sa connaissance des choses, alors qu'il ne fait qu'obéir à des suggestions latentes, à des opinions toutes faites qui ne sont que les lointains échos de ce qu'on lui a inculqué dans son enfance, et de tout ce qui lui a été transmis par tradition !

« Et cela est fatal. C'est la suggestion d'autrui, présente ou passée, qui actionne, sous des formes diverses, l'esprit des jeunes générations soumises au régime uniforme des établissements scolaires. Et, il faut bien le dire, si ce poids d'une discipline uniforme s'imposant à tout un monde d'écoliers, au nom d'anciennes traditions, a l'immense avantage de régler les indisciplinés et de refréner les natures rebelles aux procédés de culture, il a aussi malheureusement contre lui l'effet déplorable d'éteindre l'originalité individuelle, et, dans une certaine limite, de restreindre les énergies morales et d'émasculer les caractères.

« Chez l'homme plus avancé dans la vie, les suggestions, suivant la tournure de son esprit, suivant la fermeté de son caractère et sa puissance d'originalité, ont plus ou moins de prise. Il raisonne et discute volontiers.

« Mais, plus tard, à l'époque où la sénilité arrive, la présence des suggestions d'autrui reprend son empire sur l'homme affaibli par l'âge. Le niveau des énergies spécifiques s'abaisse, et il retombe dans une seconde enfance. Les captations de testaments, les spoliations d'héritages légitimes, dont on voit dans la vie courante de si nombreux exemples, ne montrent-elles pas l'influence des suggestions intéressées sur les esprits séniles ? »

M. Beaunis déclare aussi que, chez plusieurs sujets, il réussit à corriger et à modifier des mauvaises habitudes et des instincts pervers, par la *suggestion* hypnotique. « Le magnétisme, dit Durand de Gros, est une des plus glorieuses conquêtes de l'esprit humain, car il apporte pour la guérison de l'âme et pour l'éducation de merveilleux moyens d'action. »

C'est encore par des *suggestions* que M. Liébeault parvient heureusement à amener un certain nombre d'individus à renoncer à l'usage de substances qui nuisaient à leur santé, telles que le tabac, l'alcool, etc. Des enfants menteurs ont été

corrigés de ce vice par la même méthode; d'autres qui s'étaient montrés réfractaires à l'étude ont, par suggestion, trouvé un charme à l'occupation qu'ils détestaient. (Voir aussi p. 17.)

Enfin, M. Aug. Voisin a obtenu, par *suggestion*, une amélioration notable dans l'état d'une malade de vingt-deux ans, qui, séquestrée à Saint-Lazare, à la suite de vols, fut reconnue aliénée et envoyée à la Salpêtrière.

« C'est une fille grande et forte, d'une intelligence au-dessus de la moyenne; mais, sournoise, indocile, paresseuse, ordurière; elle récrimine à propos de tout.

« Pour calmer son agitation, qui allait jusqu'au délire furieux, le docteur eut recours à l'hypnotisme.

« Un jour, il la trouve *camisolée*, assise dans la salle de douches, le bonnet d'irrigation d'eau froide sur la tête; mais dès qu'il cherche à l'endormir, elle résiste et lui crache au visage; la difficulté est de lui faire fixer un objet. Le docteur est forcé de lui tenir les paupières entr'ouvertes et de suivre ses yeux. Après sept ou huit minutes, elle se débat encore, prononce quelques mots, puis s'endort.

« Elle est assise sur une chaise, la tête renversée en arrière et appuyée sur un lit. Les mains pendantes se cyanosent, l'anesthésie est

complète; une grosse épingle enfoncée dans la peau n'est nullement sentie.

« A partir de cette séance, M. Voisin essaye sur la malade diverses suggestions qui réussissent très bien.

« Il lui dit de dormir, puis de se réveiller le lendemain matin à neuf heures, de manger ce qu'on lui aura préparé, de laver le parloir à une heure; enfin, de lui écrire, à deux heures, sur une feuille de papier qu'elle trouvera dans le tiroir de la table de nuit, la promesse de bien se conduire dorénavant; de mettre son engagement sous enveloppe, et de le laisser dans le tiroir.

« Tout fut exécuté ponctuellement, et l'on ne tarda pas à remarquer que sa tenue était notablement meilleure, ses propos plus honnêtes et son humeur plus obligeante [1]. »

L'exemple de cette aliénée est une preuve probante que la suggestion peut parfaitement modifier le moral d'un individu. C'est un cas isolé, dira-t-on; mais le résultat n'en est pas moins encourageant.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où l'emploi judicieux du magnétisme se substituera à l'emploi du chloroforme, lorsqu'il s'agira de produire l'anesthésie dans les opérations chirurgi-

1. Communication à la Société médico-psychologique. 1884.

cales. Personne n'ignore les dangers que présente l'emploi du chloroforme, et les précautions minutieuses qu'exige son application. Hélas ! il est triste d'en faire l'aveu, mais, dans bien des cas, cet agent thérapeutique ne supprime la douleur qu'aux dépens de l'existence du malade.

Avant que Braid n'eût signalé la propriété du magnétisme pour engourdir la douleur, plusieurs chirurgiens, dont les noms font autorité, avaient utilement eu recours à ce procédé d'anesthésie.

Le traitement des maladies par le magnétisme animal, tel qu'il est pratiqué par les professeurs de l'école de Nancy, peut se résumer en ces quelques lignes : « Le malade est *endormi* par suggestion, c'est-à-dire en faisant pénétrer l'idée du sommeil dans son cerveau. Il est *traité par suggestion*, c'est-à-dire en faisant pénétrer l'idée de la guérison dans son cerveau. »

Comme conclusion, qu'il nous soit permis de donner un conseil à nos lecteurs.

Nous avons déjà eu l'occasion de nous expliquer sur les dangers du sommeil somnambulique et sur son innocuité : nous ne nous répéterons pas.

Il est cependant prudent de ne pas perdre de vue que le magnétisme ne doit pas être considéré comme un passe-temps, mais comme un moyen de guérir des personnes qui souffrent.

On ne doit donc pas se livrer à des expériences

magnétiques comme on ferait des tours de physique amusante.

En résumé, comme le dit si bien le docteur Bérillon, « l'introduction de la suggestion dans la thérapeutique vient élargir considérablement le rôle et le champ d'action du médecin ; elle a, en outre, l'immense avantage de ne créer pour le malade aucun danger réel. Pourrait-on en dire autant de toutes les médications ?

« L'éminent professeur Charcot reconnaît que tout ce qui frappe vivement l'esprit, tout ce qui impressionne fortement l'imagination, favorise singulièrement, chez les sujets prédisposés, l'apparition de l'hystérie.

« Il est évident qu'à une époque où l'hypnotisme n'apparaissait aux yeux du public qu'avec une apparence de merveilleux, les pratiques empiriques pouvaient contribuer, dans une large mesure, au développement de la névrose.

« Mais aujourd'hui, entre les mains des médecins qui se bornent à appliquer la suggestion d'une façon rationnelle, il n'y a plus rien de pareil à craindre. La suggestion hypnotique, envisagée seulement au point de vue thérapeutique, loin de constituer un danger, est appelée au contraire à rendre d'inestimables services. »

APPENDICE

LE CONGRÈS MAGNÉTIQUE INTERNATIONAL

Le 23 octobre 1889, deux mois après la clôture du *Congrès de l'Hypnotisme*, dont nous analysons le compte rendu en commençant ce volume, le *Congrès magnétique international*, pour l'étude des applications du magnétisme humain au soulagement et à la guérison des malades, s'est ouvert à Paris, dans la salle de la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

Le président, M. le comte de Constantin, a prononcé un très intéressant discours d'ouverture, dont voici quelques fragments que nous empruntons à l'*Écho de Paris :*

« Les études magnétiques ont pris depuis quelque temps une extension considérable. Aujourd'hui, les médecins, les philosophes, qui, pendant plus d'un siècle, ont nié jusqu'à la réalité même des effets du magnétisme, tournant en ridicule les personnes qui y croyaient, et repoussant ceux de leurs confrères qui le pratiquaient dans un but d'humanité, se sont enfin décidés, au nom de la science, disent-ils, à commencer l'étude du *sommeil provo-*

qué, qui n'est que l'un des plus curieux effets du magnétisme, sans être le plus important, et qu'ils ont désigné sous le nom d'*hypnotisme*.

« Le sommeil est indispensable à l'hypnotiseur pour obtenir les effets qu'il désire, et comme ce sommeil ne se produit que sur un petit nombre de malades prédisposés, il en résulte que la thérapeutique de l'hypnotisme est fatalement limitée, non seulement à une catégorie de maladies, mais aussi à une catégorie de malades.

« Le magnétisme, au contraire, agit sur tous les tempéraments, sans distinction d'âge ni de sexe, et dans le plus grand nombre des maladies, sans qu'il soit nécessaire de plonger le malade dans un sommeil parfois dangereux, ou d'exercer sur lui le moindre acte suggestif. C'est une force physique qui, en pénétrant dans l'organisme, devient une force physiologique, vitale, capable de calmer ou d'exciter les fonctions organiques selon les besoins, et par conséquent de rétablir, dans bien des cas, l'équilibre qui constitue la santé. »

M. Millien, secrétaire général du congrès, dit à son tour :

« Le programme que nous avons rédigé peut se résumer, d'une manière générale, dans les trois divisions suivantes :

« 1° Rappeler l'origine et la vie du magnétisme. Etablir un parallèle entre l'hypnotisme et lui ; en

étudier les différences et les analogies dans l'expérimentation ;

« 2° Prouver nettement la réalité de la force magnétique. Démontrer scientifiquement l'existence de cette force ; en découvrir les lois et établir des théories absolument rationnelles sur son action au point de vue thérapeutique ;

« 3° Étudier l'avenir du *magnétisme curatif* en présentant les moyens d'obtenir pour lui le rang qui lui convient dans les sciences reconnues. »

M. le docteur Huguet de Vary a vivement intéressé l'auditoire en rappelant un grand nombre de cures vraiment miraculeuses qu'il doit aux traitements magnétiques.

Après cette lecture, M. de Meissas prend la parole pour affirmer que le *sommeil magnétique* se produit rarement dans le traitement, et qu'en tout cas il est absolument inutile pour ce dernier.

Puis M. Reybaud parle d'un remarquable travail de M. Baretti et de l'instrument, appelé le *magnétoscope*, destiné à prouver l'existence du fluide magnétique.

Nous n'avons pas, quant à nous, l'autorité nécessaire pour juger *ex professo* entre les champions de l'*hypnotisme* et ceux du *magnétisme animal*, d'autant moins que ces derniers ne font qu'entrer en lice à l'heure où nous mettons sous presse ; mais nos lecteurs nous sauront gré de leur

avoir impartialement signalé la lutte publique et solennelle qui vient de s'engager, pour qu'ils puissent en suivre les phases et constater les résultats.

Nous avons expliqué suffisamment ici les merveilleux et incontestables effets du *sommeil provoqué*, et nous laissons aux savants partisans de l'ancienne école rénovée de prouver que les phénomènes thérapeutiques obtenus à *l'état de veille* sont dus réellement à l'agent fluidique dont ils préconisent l'existence contestée par leurs adversaires.

BIBLIOTHÈQUE HYPNOTIQUE

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES PUBLIÉS SUR LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOTISME PAR LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Azam. Hypnotisme, double conscience et altération de la personnalité. 1 vol. in-16.

Baréty. Le Magnétisme animal étudié sous le nom de force neurique rayonnante et circulante. 1 vol. gr. in-8.

Beaunis. Le Somnambulisme provoqué. 1 vol. in-16.

Bellanger. Vérités et chimères du magnétisme. 1884.

Bérillon. (Voir la *Revue de l'hypnotisme.*)

Berjon. La Grande Hystérie. 1886.

Bernheim. De la Suggestion et de ses applications à la thérapeutique. 2e édition. 1 vol. in-18. 1888.

Bidon. Action des médicaments à distance. 1889.

Binet et Féré. Magnétisme animal. 1 vol. in-8, cart. 1886.

Bottey (le Dr F.). Le Magnétisme animal. Étude critique et expérimentale sur l'hypnotisme ou sommeil nerveux.

Bourrut et Burot. La Suggestion mentale et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses.

— Variations de la personnalité.

Braid. Neurhypnologie. Traité du sommeil nerveux. In-32.

Brémond. De la Fascination.

Calmeil. De la Folie. 1845.

Charcot et Richer. Les Démoniaques et les Extatiques.

Chevreul. Baguette divinatoire et Tables tournantes. 1854.

Cullère. Nervosisme et Névroses. Hygiène des énervés et des névropathes. 1 vol. in-16.

— Magnétisme et Hypnotisme. Phénomènes observés pendant le sommeil nerveux. 1 vol. in-16. 1887.

Deleuze. Histoire critique du magnétisme. 1813.

Demarquay et Teulon. Recherches sur l'hypnotisme. 1860.

Despines (Prosper). Psychologie naturelle. 1868.

Dumontpallier et Magnan. Hallucinations bilatérales, 1883.

Du Potet. Traité complet de magnétisme animal.

Féré et Binet. Les Hypnotiques hystériques, 1883.

Figuier (Louis). Histoire du merveilleux. 1881.

Fontan et Segard. Éléments de médecine suggestive. Hypnotisme et Suggestion. 1 vol. in-18. 1887.

Froissac. Rapports sur le magnétisme. 1832.

Gigot-Suard. Le Magnétisme et la Magie. 1860.

Gilles de la Tourette. L'Hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal. In-8. 1887.

Gordon. Traité d'électricité et de magnétisme.

Ladame. La Névrose hypnotique. 1881.

Liébeault. Du Sommeil et des états analogues. 1860.

Liégeois. De la Suggestion et du Somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale.

Luys. Les Émotions chez les sujets en état d'hypnotisme. 1 vol. in-18, avec 28 photoglyptics. 2e édition. 1888

— Leçons cliniques sur l'hypnotisme. 1890.

— Divers traités et articles sur le système nerveux, les maladies mentales, etc.

Macario. Sommeil, rêves, somnambulisme. 1817.

Magnin. Études cliniques sur l'hypnotisme. 1884.

Mascart et Joubert. Leçons sur l'électricité et le magnétisme. 2 vol. gr. in-8, avec fig. 1882-1886.

Mesmer. Mémoires et Aphorismes. Paris, 1846.

Mesnet. Étude médico-légale sur le somnambulisme spontané et le somnambulisme provoqué. In-8. 1887.

Morin. Le Magnétisme et les Sciences occultes. 1860.

Motet. Somnambulisme spontané et provoqué. 1881.

Ochorowicz. La Suggestion mentale. 1 vol. in-18.

Parant. La Raison dans la folie.

Perronnet (Claude). Suggestions mentales. 1884.

Philips (J. P.). Cours de braidisme. 1860.

Préyer. Hypnotisme des animaux. (En allemand.) 1878.

Raymond. Le Magnétisme en huit leçons. In-8, avec 6 gr.

Regnard. Les Maladies épidémiques de l'esprit. Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs.

Richet. L'Homme et l'Intelligence. 1884.

Simon. Le Monde des rêves. 1 vol. in-16. 1888.

Skepto. L'Hypnotisme et les Religions.

Teste. Le Magnétisme expliqué, 1845, et *Manuel pratique.*

Tuke (Hack). Le Corps et l'Esprit. 1886.

N. B. — On peut se tenir au courant du mouvement et des progrès du magnétisme en suivant la publication de la *Revue de l'hypnotisme*, rédigée par le docteur Edgar Bérillon, avec la collaboration de toutes les sommités scientifiques.

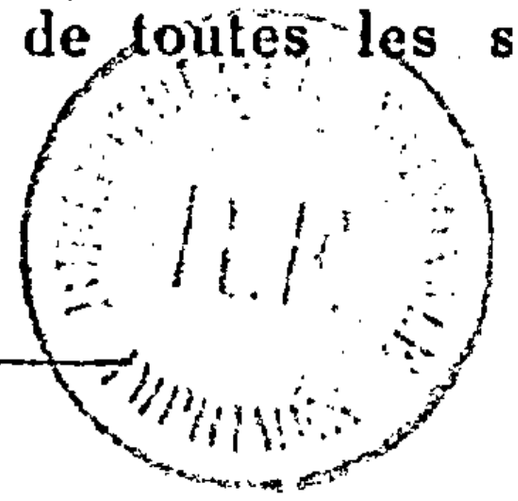

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi cette nouvelle édition? 5

Préface. 7

Congrès international de l'hypnotisme 9

Chapitre premier. — Le magnétisme à travers les âges. — Usage du magnétisme dans les pratiques religieuses et maçonniques. — Les prêtres, les devins, les faiseurs et les sorciers magnétiseurs 25

Chapitre II. — Les premiers adeptes du magnétisme animal : Mesmer, Puységur, Deleuze, du Potet, Teste, Braid, Ecoles de la Salpêtrière et de Nancy. . . . 33

Chapitre III. — Définition du magnétisme animal et de l'hypnotisme. — Choix des sujets. — Moyens de reconnaître les personnes sensibles à l'influence du magnétisme. — Classification du sommeil somnambulique. — Magnétisé par erreur. — Magnétisme des animaux. 48

Chapitre IV. — Procédés en usage pour produire le sommeil somnambulique. — Les passes. — La fixation d'un objet brillant. — La fascination par le regard. — Peut-on produire le sommeil somnambulique pendant le sommeil naturel? — Peut-on être endormi malgré soi? — Modification des sens pendant le sommeil magnétique. — Etat de la mémoire. — Réveil. 59

Chapitre V. — Suggestions données par l'imagination. — Paralysies suggérées. — Perversion des sens. — Transformation des sexes. — Suggestion à longue échéance. 80

Chapitre VI. — Suggestion à l'état de veille. — Mutisme, surdité, cécité suggérés. — Auto-suggestions. . . 94

CHAPITRE VII. — Production de brûlure, de vésication. — Hémorrhagies, stigmates, etc., par idées suggérées. 103

CHAPITRE VIII. — Crimes commis par l'influence des suggestions. — Meurtres, faux témoignage, etc. — Médecine légale 107

CHAPITRE IX. — Suggestions mentales. — Interdiction du sommeil chez les magnétisés 120

CHAPITRE X. — Processus hypnotique. — Effets des corps ambiants. — Aimants. — Boules de couleurs et bouchon de carafe. — Métaux, végétaux, substances médicamenteuses, etc. — Opérations chirurgicales. — Lire à travers un corps opaque. 126

CHAPITRE XI. — Influence de l'imagination sur les maladies 134

CHAPITRE XII. — Emploi du magnétisme pour le traitemoral de l'intelligence. — La folie et le magnétisme. — Traitement des maladies physiques et morales par suggestions hypnotiques. — Conclusion. 144

APPENDICE. — LE CONGRÈS MAGNÉTIQUE INTERNATIONAL. 152

BIBLIOTHÈQUE HYPNOTIQUE. 156

FIN

CATALOGUE

Pour recevoir, franco par la poste, les ouvrages portés au présent catalogue, envoyer le montant à **M. DELARUE, éditeur, 5, rue des Grands-Augustins, Paris**, en ajoutant 15 centimes par franc pour le port. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

CONNAISSANCES USUELLES

Armes (Traité de l'art des), ou les principes de l'escrime mis à la portée de tout le monde, par B. BÓNNET, un volume, nombreuses figures explicatives . . . . . **2** fr.

Basse-Cour, Pigeons et Lapins, par H. DE LABLANCHÈRE, un volume illustré de nombreuses figures . . . . . **2** fr.

Bonne Compagnie (Manuel de la), du bon ton, de la politesse et des usages du monde, par BOITARD ; nouvelle édition, revue par Mme J.-J. LAMBERT . . . . . **3** fr. **50**

Bouvier et du Berger (Manuel du), contenant l'art de soigner les bêtes à cornes, moutons, chèvres, porcs, etc., un beau volume contenant de nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Boxe, Bâton, Canne et Chausson, un volume, nombreuses figures . . . . . **2** fr.

★

Canotage, aviron, voile, description des embarcations de plaisance et de course, manœuvres, règles et commandements, suivi d'un vocabulaire du langage maritime, un volume, figures. Prix. . . . . **2** fr.

Capitaliste et de **l'Escompte** (Manuel du). Tarif des intérêts à tous les taux, pour toutes les sommes et pour tous les jours de l'année, par CHARONVILLE et DUPRÉ, un volume . . . . **2** fr.

Chasseur (Manuel du), par ROBERT DUCHÊNE, un volume contenant la loi sur la chasse, la description des armes, la fabrication des munitions, la chasse au chien d'arrêt, la vénerie, etc. Prix. . . . . **2** fr.

Chiens de Chasse, de Luxe et de Garde, par JEAN ROBERT et L. FORTIN, description des races, soins à donner, maladies, etc., un volume, nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Cocher (Manuel du) ou guide pour conduire à un, deux et quatre chevaux, un volume, nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Compliments (Recueil de), en vers et en prose, suivi de petites comédies pour fêtes et distributions de prix, par Mme J.-J. LAMBERT, un volume . . . . . **2** fr.

Compliments (Nouveau recueil de) et de modèles de lettres pour les enfants. Vers et Prose, un volume. . . . . **1** fr. **25**

Comptes faits de Barême, calculés depuis un centime jusqu'à 10,000 fr.; traité élémentaire d'arithmétique; système métrique; cubage; arpentage, etc., un volume . . . . . **2** fr.

Confiseur des ménages, contenant un guide complet pour faire chez soi et sans appareils dispendieux toutes sortes de confiseries. Un volume, nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Cubage des bois, en grume, équarris et sur pied, au quart, aux cinquième et sixième déduits. **Poids des fers,** quarrés, méplats et ronds; tuyaux, tôle, fonte, etc. Plombs, cuivres et étains, un volume. . . . . **2** fr.

Cuisinière Bourgeoise (Manuel complet de la), contenant un guide pour les personnes en service, les soins du ménage, des appartements, de la vaisselle et du linge; service de la table suivant le nombre des convives; la manière de découper; les cuisines : française, anglaise et italienne; la pâtisserie, les confitures, etc., etc., par Melle CATHERINE, un gros volume cartonné . . . . . **3** fr. **50**

Cuisinière des restes (La), potages, sauces, purées, ragouts, rôtis, poissons, etc., par Melle VIRGINIE ETIENNE, un volume illustré . . . . . **2** fr.

Cultures des plantes d'appartement en pots, en caisses, en jardinières, en serres, etc., par DELAPLACE, un volume. Prix . . . . . **1** fr. **25**

Danse (Traité de la), par DESRAT. Les danses françaises et étrangères, anciennes et modernes; suivi du **Cotillon et ses figures**, un volume. . . . . **2** fr.

Dessin (Traité du). Notions préliminaires, premiers essais, perspective, division et pratique du dessin, etc., un volume, nombreuses figures . . . . . **2** fr.

Distillateur Manuel du). Fabrication des liqueurs et des parfums sans appareils, par CH. DELANNOY. Un volume, nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Equitation (Traité d'), contenant l'art de monter à cheval et les principes pour connaître, dresser, nourrir et panser les chevaux, d'après LA GUÉRINIÈRE, un volume illustré . . . . . **2** fr.

Formulaire des actes qu'on peut faire soi-même ou actes sous-seing privé, par PRUDHOMME, un volume . . . . . **2** fr.

Garde Champêtre (Manuel du) et du messier; ou traité raisonné de leurs fonctions; comprenant un commentaire du code rural, par MARC DEFAUX, un volume. . . . . **3** fr. **50**

Guide en affaires ou la loi mise à la portée de tout le monde, par PRUDHOMME, un volume. . . . . **3** fr. **50**

Gymnastique (Traité de) à l'usage des lycées, collèges, sociétés de gymnastique, et des jeunes filles, par MULOT, édition illustrée, un volume. . . . . **2** fr.

Jardinier (Manuel théorique et pratique du), contenant les connaissances élémentaires de la culture, la taille des arbres, la culture des plantes potagères, des arbres fruitiers, des arbres et plantes d'ornement, des plantes de serre chaude et tempérée, etc., un volume in-8° de 600 pages, par DESCHAMPS, nombreuses figures . . . . . **7** fr. **50**

Jardinier (Manuel du), contenant les époques des semis, la taille des arbres, la description et la culture des plantes potagères et d'ornement, des plantes d'orangerie et de serre, par BOITARD, un gros volume cartonné, nombreuses figures. . . . **3** fr. **50**

Jardinier (Manuel du), contenant tout ce qui concerne la culture des jardins potagers et fleuristes, la taille des arbres, etc., par VINCENT LUCAS, un volume illustré. . . . . **2** fr.

Jardinier (Guide manuel du), contenant l'art de cultiver et de décorer les jardins, par RAGONNOT-GODEFROY. . . . **1** fr. **25**

Jardinier fleuriste (Manuel illustré du; ou traité de la culture des fleurs et arbustes d'agrément, par BRÉANT et BOITARD, un fort volume avec planches en couleurs. . . . . **5** fr.

Laiterie modèle (La), traitement du lait et de la crème; fabrication des beurres et fromages, leurs falsifications dévoilées. un volume, figures explicatives. . . . . **2** fr.

Magnétisme et Hypnotisme, contenant l'exposé des recherches les plus récentes relativement aux phénomènes merveilleux produits par l'hypnotisme et la théorie pratique de tous les moyens en usage pour faire naître le sommeil somnambulique, par le Dr STEVENSON . . . . . **2** fr.

Oiseaux d'agrément, l'art de les élever en volière et en cage, de leur apprendre à siffler. chanter et parler, et de prévenir et guérir leurs maladies, par DELAPLACE . . . . . **1** fr. **25**

Natation (Traité de), par ROGER, ou l'art de nager en rivière et en mer, un volume, nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Patinage (Traité du), par GEORGES DENEY, suivi du règlement du Cercle des Patineurs . . . . . **2** fr.

Pâtissier français (Le), contenant la manière de préparer soi-même toutes les pâtisseries, sirops, liqueurs et rafraîchissements pour bals et soirées. Crèmes, glaces et sorbets, par BERNARD . . . . . **2** fr.

Pêche en eau douce (La) contenant tous les principes de la pêche à la ligne, la description des engins, les mœurs des poissons et les eaux où ils se tiennent; la réglementation du droit de pêche, par H. DE LA BLANCHÈRE. . . . . **2** fr.

Pêcheur (L'art du), contenant tous les renseignements nécessaires au pêcheur à la ligne . . . . . **1** fr. **25**

Photographie (La). Matériel, atelier, laboratoire, devis approximatif opérations, plaques, photographie instantanée, photographie à la lumière artificielle, agrandissements, etc., par CH. DE MAINBRESY . . . . . **2** fr.

Politesse (Manuel de la), des usages du monde et du savoir-vivre, par Mme J.-J. LAMBERT . . . . . **2** fr.

Propriétaires (Manuel des), locataires et entrepreneurs, par L. DELANOUE . . . . . **2** fr.

Secrétaire des enfants (Le nouveau), lettres pour les fêtes et le jour de l'an, par Mmes EUGÉNIE et LAURE FIOT. . . **2** fr.

Secrétaire général (Le), contenant des modèles de pétitions, des instructions relatives à tous les usages de la correspondance, lettres de fête, de bonne année, de condoléance, de recommandation, de remerciements, etc , etc. Lettres de commerce et d'affaires, etc. . . . . **2** fr.

Secrets de toilette (Mille et un), d'hygiène et d'économie domestique, par Mme DE BEAUVAL . . . . . **2** fr.

Tenue des livres (La), méthode simplifiée mise à la portée de tout le monde, par PRUDHOMME. Edition contenant le code de commerce et la loi sur les sociétés . . . . . **2** fr.

Tireur (Manuel du), armes de guerre, de précision et de chasse. Armes à répétition. Tir au pistolet et au revolver, à l'usage des amateurs et des Sociétés de tir, par le CAPITAINE D. . . **2** fr.

Vélocipédiste (Manuel du), historique, description des machines, choix, entretien, Hygiène des cyclistes; conseils pratiques pour la route; réglementation de la vélocipédie militaire. Nouvelle édition . . . . . **2** fr.

Vétérinaire (Manuel du) ou traité des maladies du cheval et des remèdes qu'on doit employer pour les guérir, d'après les traités les plus récents. Nombreuses figures. . . . . **2** fr.

COLLECTION DE VOLUMES

SUR

LES ARTS DU DESSIN

Aquarelle. Lavis, gouache, détrempe, camaïeu, fresque et miniature. Traité théorique et pratique indiquant la manière de peindre sur papier, parchemin, ivoire, bois, plâtre, étoffe et métaux, suivi de la *peinture au pastel*, par E. DUBOIS. 1 vol. in-8° . . . . . **1** fr. **50**

Dessin (Traité du). Notions préliminaires, premiers essais, perspective, division et pratique du dessin, etc. 1 volume in-12, nombreuses figures . . . . . **2** fr.

Fusain (Le) suivi du dessin au crayon, à la mine de plomb, à l'estompe, à la sanguine et à la plume. Papiers, plumes, crayons, exécution ; manière de fixer les dessins ; encadrements. D'après les méthodes des Maîtres, par E. DUBOIS. 1 vol. in-8° . . . . . **1** fr. **50**

Peinture à l'huile (traité théorique et pratique) indiquant la manière de peindre, la préparation et l'application des couleurs. Suivi de l'art de conserver et de restaurer les tableaux, par E. DUBOIS. 1 vol . . . . . **1** fr. **50**

Perspective linéaire et aérienne (Traité théorique et pratique de) appliqué aux arts du dessin, par E. DUBOIS. 1 volume in-8°. . . . . **1** fr. **50**

Photographie (La) mise à la portée de tous. Procédés au collodion, plaques au gélatino-bromure, papier pelliculaire, épreuves au charbon, photographie instantanée. Édition ornée de nombreuses figures, précédée d'une notice historique, par E. DUBOIS. 1 vol. in-8° . . . . . **1** fr. **50**

Photographie (La). Matériel, atelier, laboratoire, devis approximatif, opérations, plaques, photographie instantanée, photographie à la lumière artificielle, agrandissements, etc., par CH. DE MAINBRESSY.
1 vol. in-12, nombreuses figures . . . . . **2** fr.

Porcelaine (Peinture sur), émail, faïence, verre et barbotine, pâte dure, pâte tendre, biscuit, couverte, préparation et application des couleurs. Suivi de l'**Art de Cuire**, par E. DUBOIS.
1 vol. in-8° . . . . . **1** fr. **50**

Statuaire (La). TERRE CUITE ET SCULPTURE, modelage et moulage des bustes, statues, bas-reliefs et ornements d'architecture. Terre, cire, plâtre, marbre, pierre, bois, ivoire, albâtre, etc., par E. DUBOIS. 1 vol. in-8°. . . . . **1** fr. **50**

BIBLIOTHEQUE
D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE
USUELLES

L'Hygiène à Table, soins de l'estomac, par le D. FOVEAU DE COURMELLES, lauréat de l'Académie de Médecine.
1 vol. in-12 . . . . . **2** fr.
Ouvrage honoré d'un diplôme d'honneur par la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN.

Hygiène des voies génito-urinaires, soins et traitement des maladies intimes des deux sexes, par le Dr DÉSAJON.
1 vol in-12. . . . . **2** fr.

Traité de Médecine pratique, description des maladies, premiers soins à donner, par le Dr PIERRE CONDAMIN.
1 vol in-12. . . . . **2** fr.

BIBLIOTHEQUE

DES

JEUX

ET DES

AMUSEMENTS DE SOCIÉTÉ

Académie des Jeux, contenant la règle de tous les jeux de cartes, d'adresse, de calcul et de hasard; jeux de société, de jardin, etc., préface historique de JULES ROSTAING; illustrations de TÉLORY. 1 vol in-8° de 416 pages. . . . . **6** fr.

Académie des Jeux, contenant la règle de tous les jeux de cartes, billard, échecs, dames, dominos, etc., par RICHARD. Prix. . . . . **1** fr. **25**

Amusements de société (Les mille et un). Recueil de tours d'adresse, de cartes ou d'escamotage, de subtilités ingénieuses, de récréations mathématiques, d'expériences de physique, etc., avec gravures pour l'intelligence du texte. 1 volume. . . **2** fr.

Baccara (Le) théorique et pratique, examen et règle de tous les cas possibles, par LAUX. 1 vol. in-8°. . . . . **1** fr. **50**

Billard (Le), par VIGNAUX. Règle du jeu, théorie des effets, coups de série, détermination du point de choc, quantité de billes, angle de déviation, visé spécial des coups de finesse. Série de la ligne, série américaine. 1 vol. in-8° de 410 pages et 232 figures. Prix. . . . . **6** fr.

Billard (Manuel du jeu de), par DÉSIRÉ LEMAIRE. Principes généraux, théorie du billard, explication des coups et manière de les exécuter. 1 vol. in-8° avec 40 planches . . . . . **5** fr.

Binettes contemporaines (Un million de). Biographie comique, par COMMERSON, soixante portraits dessinés par NADAR et gravés par DIDLOT. 1 vol. . . . . **2** fr.

Bonne aventure dans la main (La). Éléments de chiromancie, divination et explication de l'avenir, par TEYNIER. 1 beau volume renfermant de très nombreuses planches représentant les différents signes qui peuvent se trouver dans la main. Prix . . . . . **2** fr.

Calembours (Dictionnaire des). Jeux de mots, lazzis, coq-à-l'âne, quolibets, quiproquos, amphigouris, etc., recueillis par EUGÈNE LE GAI. 1 vol. . . . . **2** fr.

Cartes (Art de tirer les) avec explication claire et facile de toutes les cartes du jeu de piquet, leur interprétation et signification, d'après ETTEILLA, Mlle LENORMAND, etc. 1 volume. . . **2** fr.

Cartes (Art de tirer les) suivi des premiers éléments de la chiromancie, par Mlle LENORMAND. 1 volume . . . . . **1** fr. **25**

Cartomancie (La véritable) expliquée par la célèbre sybille française, édition ornée de 1,750 figures. 1 volume . . . **6** fr.

Chansons, romances et chansonnettes, par FR. TOURTE. Recueil de chansons qui ont obtenu un succès incontesté au concert, à l'atelier ou dans les salons. 1 volume . . . . . **2** fr.

Chansons (La Fleur des) françaises, choix de chansons comiques, romances, chansonnettes, rondes, vaudevilles, etc. 1 volume in-8° illustré de 100 vignettes, par EMY . . . . . **3** fr. **50**

Chiquenaudes (Un million de) et menus propos tirés de la *Gazette de Merluchon*, par COMMERSON, illustrations de NADAR et FAUSTIN. . . . . **2** fr.

Courses (Guide pour gagner aux). Manuel du parieur, contenant : l'historique des courses, les différents genres de paris et une théorie complète basée sur les résultats des dernières années permettant de gagner, par LAUN. 1 volume. . . . . **2** fr.

Croquet français (Stratégie raisonnée du Croquet français), par A. DESPRÉS. 1 vol. in-8°, 90 figures . . . . . **1** fr. **50**

Dames (Guide manuel du jeu de). Règles, principes et instructions pour le bien jouer, par GRÉGOIRE. 1 volume in-8°, nombreuses planches. . . . . **3** fr. **50**

Dames (Traité du Jeu de), par MANOURY. 1 volume, format anglais, nombreuses figures . . . . . **1** fr.

Devinettes et Calembours, anecdotes, plaisanteries, proverbes français et étrangers, par HILAIRE LE GAI . . **1** fr. **25**

Écarté (Traité du Jeu de l'), par LAUN ; contenant les règles du jeu et donnant au joueur dans tous les cas et d'une manière certaine le moyen de savoir s'il doit jouer ou faire jouer d'autorité. 1 vol. in-8° . . . . . **1** fr. **50**

Échecs (Le Jeu des). Lois fondamentales et règlements. Essais théoriques sur les ouvertures. Recueil des parties jouées entre les plus forts joueurs au *Tournoi International* de 1867 et dans les différents matchs, analysées par NEUMANN et ARNOUS DE RIVIÈRE. 1 vol. in-8°.. . . . . **12** fr

---

Échecs (Analyse du Jeu des), par PHILIDOR. Édition illustrée de 50 planches et représentant, par des figures, les positions les plus intéressantes pour les coups difficiles et les fins de parties. 1 volume . . . . . **3** fr. **50**

Échecs (Manuel de l'amateur du Jeu des), par STEIN. Édition à laquelle on a joint une notice par JAUCOURT, un problème par EULER, un poème sur les échecs, par CÉRUTI, etc. 1 gros volume in-12, 34 figures. . . . . **5** fr.

Échecs (Traité théorique et pratique du Jeu des), rédigé par une société d'amateurs sur les ouvrages les plus célèbres. 1 volume . . . . . **4** fr. **50**

Échecs (Nouveau manuel illustré du jeu des), par ARNOUS DE RIVIÈRE. Lois et principes, classification des débuts, parties modèles, fins de parties, etc. Études et observations nouvelles. 1 volume in-8° . . . . . **3** fr. **50**

Échecs. La règle, la marche, termes explicatifs, conseils et fins de parties, par PHILIDOR, recueillis par BONNEVEINE. 1 volume in-12 illustré . . . . . **1** fr.

Gall (Le Docteur). L'art de connaître les hommes par la phrénologie. 1 volume illustré . . . . . **1** fr. **25**

Graphologie (Traité de) ou l'art de connaître les hommes par l'écriture, contenant les origines de la Graphologie, son utilité, les signes graphologiques, le caractère de l'écriture, majuscules, minuscules, signatures et paraphes, par le Dr C. Ruys. 1 vol. in-12, nombreuses figures . . . . . **2** fr.

Grand Etteilla (Le) ou art de tirer les cartes ; contenant une introduction rappelant l'origine des cartes, l'indication, la reproduction et l'explication des 78 tarots composant le véritable livre de Thot ; une méthode au moyen de laquelle on peut apprendre soi-même à tirer les cartes. 1 gros volume . . . . . **5** fr.

Jeux et exercices pour le développement des aptitudes physiques de la jeunesse, par G. Laun. 1 volume, nombreuses figures. . . . . **2** fr.

Jeux innocents de Société (Recueil de), par Mme J.-J. Lambert. 1 volume . . . . . **2** fr.

Jeux de Salons (Petits) et patiences. Recueil de Jeux de cartes à banque et sans banque que l'on peut jouer en famille ; et nouvelles patiences, par Laun. 1 volume. . . . . **2** fr.

Langage des fleurs (Le) par Mme J.-J. Lambert. 1 volume avec bouquets allégoriques coloriés. . . . . **2** fr.

Lavater. Les secrets de la physionomie dévoilés. Édition illustrée . . . . . **1** fr. **25**

Magicien des Salons (Le) ou le Diable couleur de rose. Recueil nouveau de tours de physique, d'escamotage, de chimie récréative, tours de cartes, etc., par Richard. 1 volume, nombreuses figures. . . . . **3** fr. **50**

Magie Blanche (La), dévoilée par Decremps et Sharp. Recueil de tours d'escamotage, etc. . . . . **2** fr.

Manille (Traité de la), par Laun, contenant l'indication de toutes les ruses et les finesses de ce jeu. 1 vol. in-8°. **1** fr. **50**

Oracle (L') des dames contenant l'art de prédire l'avenir avec un cadran, une épingle, des dés, etc., etc., par Mlle Lenormand. Prix. . . . . **2** fr.

Oracles des Dames et des Demoiselles, répondant à toutes les questions sur le passé, le présent et l'avenir, d'après la méthode de TRISMÉGISTE. . . . . **1** fr. **25**

Piquet (Traité du jeu de), par ROBERT. 1 volume . . . . **1** fr.

Poker (Traité complet du jeu de), contenant la marche du jeu, les ruses et les finesses pour le bien jouer, traduit de l'anglais par MAY. . . . . **1** fr. **50**

Prescience (La) ou grande interprétation des songes, rêves et visions. Traité curieux extrait de tous les ouvrages des auteurs anciens et modernes qui se sont adonnés à l'étude de la philosophie et à l'explication des sciences occultes. 1 gros volume in-12, nombreuses figures. . . . . **3** fr **50**

Prophéties (Les) de MICHEL NOSTRADAMUS, divisées en 10 centuries dont plusieurs n'ont pas encore été imprimées. Suivi des révélations de sainte BRIGITTE et des prophéties de de THOMAS-JOSEPH MOULT. 1 volume. . . . . **5** fr.

Prophéties (Les) de THOMAS MOULT. Édition comp. **1** fr. **25**

Roulette et le **Trente et Quarante** (La), par MARTIN GALL, contenant l'empose théorique de la formation des coups et des écarts, une étude spéciale de la roulette, les différents systèmes usités par les joueurs, leur inanité, l'art de bien engager et de bien défendre son argent, les parolis, martingales, montantes et descendantes, des avantages du ponte, du refait ; une étude spéciale de trente et quarante, des pointages, échelles et autres documents propres à favoriser les combinaisons des joueurs. 1 volume grand in-8° . . . . . **12** fr.

Roulette (Traité complet de la), par GRÉGOIRE. Nouvelle édition suivie des principes de bien jouer à la Roulette, par le Dr LAUN . . . . . **5** fr.

Songes (La clef des) ou explication des songes, rêves et visions, par Mlle LEMARCHAND. . . . . **2** fr.

Songes (Le grand traité des), édition augmentée de l'art de lire dans le marc de café. . . . . **1** fr. **25**

Tours de cartes (Recueil complet de), par TISSOT. 1 volume illustré de nombreuses figures explicatives. . . . . **2** fr.

Tours de physique amusante (Recueil de). Manuel de prestidigitation moderne. Tours d'escamotage, tours d'adresse, magie blanche, etc. . . . . **2** fr.

Tours de physique (Mille et un) et de magie blanche en action. Volume faisant suite aux **Mille et un amusements de société** . . . . . **2** fr.

Trictrac (Traité du jeu de) et **Jaquet**, par RICHARD. Nombreuses figures . . . . . **1** fr.

Whist (Traité élémentaire du jeu de), par BERNARD . . **1** fr.

RÈGLES DE JEUX A 0 fr. 50

Bésigue et Cinq-cents.
Billard.
Boston.
Croquet et Lawn-Tennis.
Dames.
Domino.
Écarté.
Échecs.
Manille.
Manille aux enchères.
Piquet à 2, 3 et 4 joueurs.
Rams, Poker et Polignac.
Roulette.
Trente et Quarante.
Trictrac et Jaquet.
Whist.

CARTES

Le Grand Jeu de l'oracle des Dames. 78 Cartes-Tarots imprimés en chromolithographie à l'imitation des miniatures du XVe siècle, renfermées dans un étui illustré et accompagnées d'un livret donnant l'explication claire et facile de toutes les cartes. . . . . **11** fr.

Le grand Jeu des Tarots égyptiens ou livre de THOT pour servir au Grand Etteilla. 78 cartes coloriées avec livret explicatif renfermées dans un étui . . . . . **7** fr. **50**

COLLECTION DE VOLUMES ILLUSTRÉS

pour Étrennes

Saint Vincent de Paul et sa Mission Sociale, par ARTHUR LOTH. 1 vol. in-4° contenant 13 chromos, 2 héliogravures, 1 eau-forte et 200 gravures dans le texte. EXEMPLAIRES DE LUXE : SUR VÉLIN DE CUVE relié amateur tête dorée. **42** fr.
SUR PAPIER DU JAPON, en feuilles pliées et cousues. . **60** fr.

La France et le Sacré Cœur, par le Père V. ALET. 1 vol. in-4° contenant 180 gravures ; cartonné percaline plaque spéciale, tranches dorées **13** fr., relié amateur tête dorée . . . . **18** fr.

Montmartre autrefois et aujourd'hui, par le Père E. JONQUET. 1 vol. in-4°, contenant 83 gravures ; cartonné percaline, fers spéciaux, tranches dorées. . . . . **14** fr.

Les Grandes Leçons de l'Antiquité Chrétienne, par A. PELLISSIER, professeur de l'Université. 1 vol. in-4° contenant de nombreuses gravures. Cartonné percaline, fers spéciaux, tranches dorées. . . . . **8** fr.

Les Devoirs d'un chrétien et les moyens de pouvoir s'en bien acquitter. Ouvrage attribué au Bienheureux J.-B. DE LA SALLE ; ouvrage in-4° contenant 80 gravures, 3 chromolithographies, et une héliogravure, cartonné percaline, plaque spéciale, tranches dorées. . . . . **11** fr.

Le Costume au moyen âge, d'après les Sceaux, par G. DEMAY, archiviste aux Archives Nationales. 1 vol. grand in-8° contenant 600 gravures et 2 chromos. EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN DE CUVE. Relié amateur, tête dorée . . **28** fr.

Les aventures de Robert-Robert et de son fidèle compagnon TOUSSAINT LAVENETTE, par LOUIS DESNOYERS. douzième édition. Un fort volume grand in-8° illustré de nombreuses gravures hors texte par E. MAS. Cartonné toile, fers spéciaux, tranches dorées . . . . . **10** fr.

VOLUMES FORMAT IN-12 ILLUSTRÉS

Reliés toile, tranches dorées ; chaque volume **3** fr. **50**

Les aventures de Robert-Robert et de son fidèle compagnon Toussaint Lavenette, par LOUIS DESNOYERS . . 1 vol.

Contes des fées de Perrault, illustrés de 120 vignettes, par HENRY EMY . . . . . 1 vol.

Don Quichotte de la Manche, par MIGUEL CERVANTES, traduction de RÉMOND, illustré de 120 gravures . . . 1 vol.

Fables de Lafontaine, nouvelle édition illustrée de 100 vignettes par PAUQUET et de 4 grands dessins par H. EMY. 1 vol.

Le Magasin des Enfants, par Mme LEPRINCE DE BEAUMONT. 120 vignettes et 4 grands dessins par TÉLORY . . . . 1 vol.

Voyages de Gulliver, par SWYFT, traduction de l'abbé DESFONTAINES, 100 vignettes par TÉLORY . . . . . 1 vol.

Paul et Virginie, par BERNARDIN DE St-PIERRE, 4 grands dessins et 75 vignettes par TÉLORY. . . . . 1 vol.

Le Vicaire de Vakefield, par OLIVIER GOLDSMITH, traduction de M. AIGNAN de l'Académie Française, illustration anglaise. 1 vol.

Sans Mère, par Mme DE BOSGUÉRARD, nombreuses illustrations d'ÉMILE MAS. . . . . 1 vol.

A travers les choses du Temps Jadis, par GUSTAVE GÉRARD, illustrations d'ÉMILE MAS. . . . . 1 vol.

Fables de Florian, nouvelle édition suivie d'un nouveau choix de fables. Illustrations de PAUQUET. . . . . 1 vol.

Les Marins, par BENJAMIN PIFTEAU, nombreuses illustrations dans le texte et hors texte . . . . . 1 vol.

Les Hommes de guerre, par BENJAMIN PIFTEAU illustré de nombreuses gravures. . . . . 1 vol.

Contes des fées, par Mme D'AULNOY et Mme LEPRINCE DE BEAUMONT. 100 vignettes . . . . . 1 vol.

Papa, histoire d'un brave homme, par Mme de BOSGUÉRARD, illustrations hors texte et dans le texte. . . . . 1 vol.

Robinson Crusoé, par DANIEL DE FOE, traduction nouvelle, illustrations d'ÉMILE MAS . . . . . 1 vol.

Buffon, Histoire Naturelle, description des animaux les plus remarquables, nombreuses gravures. . . . . 1 vol.

Le Robinson Suisse ou la famille naufragée, par J.-R. WYS, nombreuses illustrations d'ÉMILE MAS . . . . . 1 vol.

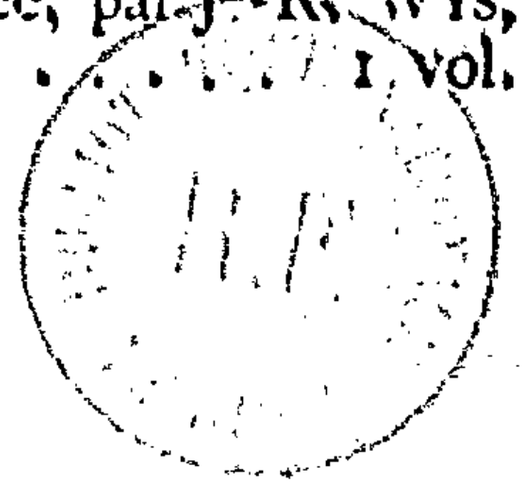

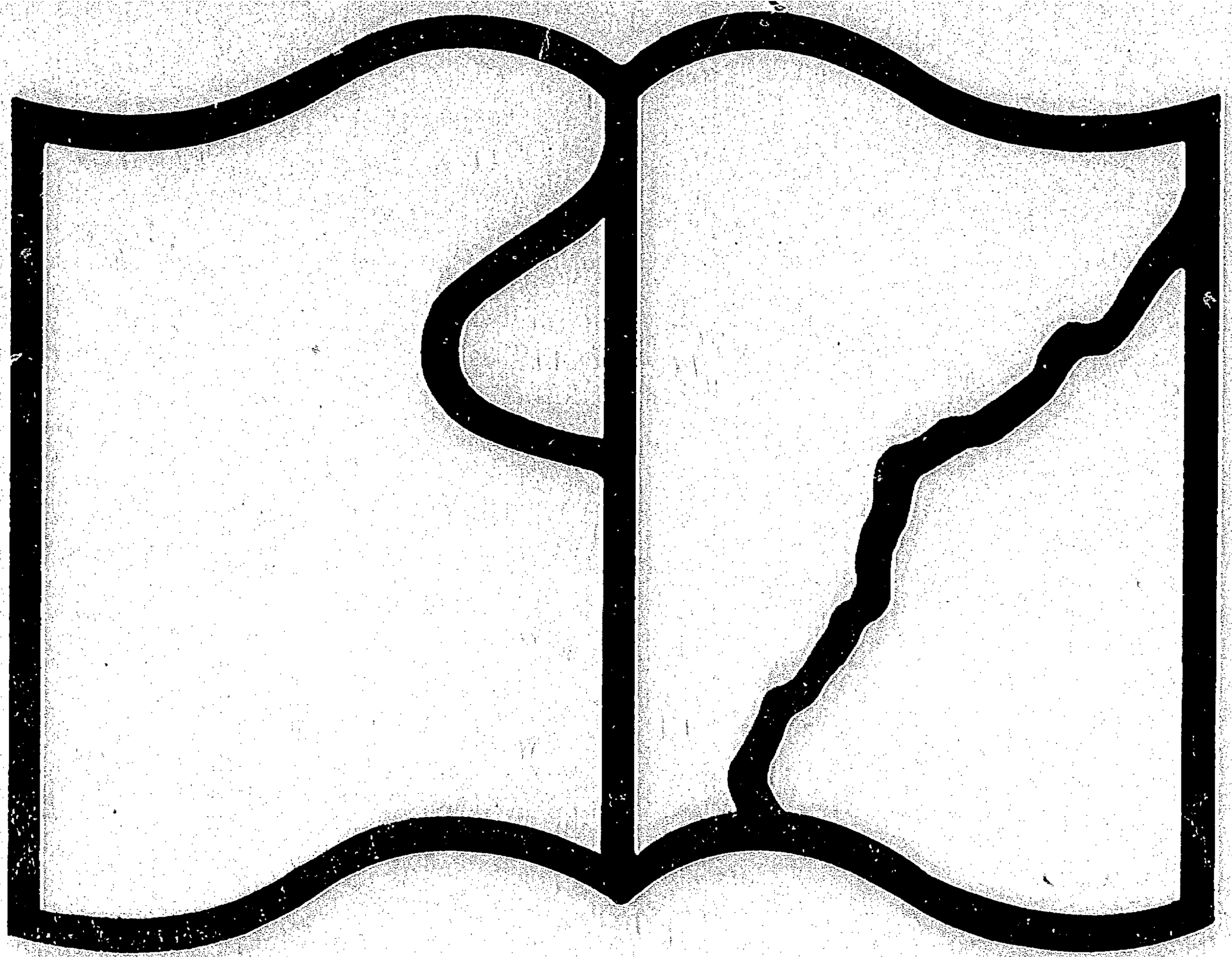

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11